

DU MÊME AUTEUR

Philippe Snowden. *L'homme et sa politique financière.* 1930, 1 vol. in-16 (Alcan).

LES QUESTIONS DU TEMPS PRÉSENT

**LES FINANCES
DE L'EMPIRE JAPONAIS
ET LEUR ÉVOLUTION**

PAR

ANDRÉ ANDRÉADÈS

Membre de l'Académie d'Athènes

Correspondant de l'Institut

Professeur à l'Université d'Athènes

Ancien Doyen de la Faculté de Droit

DONATION



LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

In. A. 33.549

ANDRÉ ANDRÉADÈS

Membre de l'Académie d'Athènes
Correspondant de l'Institut
Professeur à l'Université d'Athènes
Ancien Doyen de la Faculté de Droit

LES FINANCES
DE
L'EMPIRE JAPONAIS
ET LEUR ÉVOLUTION
(1868-1931)

DONATION



PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1932

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction
réservés pour tous pays

37410

1947

CONTROL

BIBLIOTECA CENTRALA UNIVERSITARA
1953 BUCURESTI
COTA.....34376.....

1956

BC 45/07

A MONSIEUR ALBERT DELATOUR
Membre de l'Institut
Président de la XIX^e session
de l'Institut de Statistique

B.C.U. Bucuresti



C37410

AVANT-PROPOS

S'il est un sujet qui mérite l'attention de l'historien et de l'économiste, c'est bien l'évolution des finances japonaises depuis qu'en 1868 les Nippons ont brusquement décidé de s'eupéaniser.

Les difficultés financières paraissaient devoir être l'écueil contre lequel allait dès l'abord se briser le mouvement réformateur. En effet si le régime politique et économique sous lequel vit l'Europe est à bien des égards digne d'envie, il a l'inconvénient de coûter beaucoup. Il suppose un budget encore plus considérable quand l'état, faute de traditions et de capitaux chez les particuliers, est obligé de créer et d'exploiter (ou tout au moins de subventionner) quantité d'entreprises dont ailleurs se chargent les grandes sociétés (chemins de fer, banques, compagnies de navigation, grandes industries, etc.).

Ce que nous disons des dépenses civiles est encore plus vrai des dépenses militaires. Déjà Adam Smith avait remarqué que celles-ci progressent avec la civilisation. Depuis le xviii^e siècle les découvertes incessantes de la science ont enflé démesurément les budgets militaires et navals. En permettant la mobilisation et le transport d'armées formidables, dotées d'un équipement compliqué et consommant une quantité énorme de munitions, elles ont aussi

fait des guerres la plus coûteuse des entreprises. La durée, ce trait distinctif des guerres du xx^e siècle (1), les rend positivement ruineuses, attendu que, pour des raisons bien connues, leurs dépenses présentent avec le temps une augmentation presque géométrique (2).

Il semblait donc que le Japon qui en 1868 vivait encore sous le régime féodal avec une économie en partie naturelle, pouvait difficilement faire face aux dépenses en argent que comportait l'application du programme du *Meiji* (gouvernement éclairé). Encore moins paraissait-il possible que ce pays pourrait couvrir les frais des trois grandes guerres qu'il a successivement menées depuis 1894. Ces guerres, quoique victorieuses, furent, du point de vue financier, d'autant plus lourdes que, par suite de circonstances qui seront rappelées plus bas, chaque traité de paix faisait anticiper ou craindre une guerre nouvelle plus grande encore ; si bien qu'aux difficultés de l'après-guerre vint à trois reprises s'ajouter tout le poids de grands préparatifs militaires.

Et pourtant les Nippons sont sortis de ces sombres défilés le plus allègrement du monde. Infiniment mieux même que la plupart des états qu'ils prenaient jadis pour modèles, puisqu'ils sont généralement parvenus à garder leur monnaie saine, et après 1918 à ramener, fut-ce pour un temps, leur change au pair, tour de

(1) De la guerre de Crimée à celle du Transvaal on put croire que les plus grandes guerres n'excéderaient pas de beaucoup six mois. Plusieurs d'entre elles ne durèrent que quelques semaines.

(2) Voyez pour le développement de cette idée notre Cours de science des finances professé à l'Université d'Athènes, t. I, pp. 86-91.

force, que, seule des belligérants européens, la Grande-Bretagne a accompli.

La grandeur de l'œuvre réalisée et l'intérêt qu'il y a pour l'étranger à l'étudier de près est mieux encore montrée par les chiffres. Un seul tableau, emprunté au dernier supplément annuel du journal *Osaka Asahi*, suffira. Il est dressé en dollars ce qui facilite les comparaisons :

En milliers de dollars

Exercices	Dépenses	Nombre indice	Par tête d'habitant
1868-9 ...	15.253	100	—
1878-9 ...	30.471	200	0.85
1888-9 ...	40.752	267	1.03
1898-9 ...	109.879	720	2.52
1908-9 ...	318.181	2.086	6.45
1918-9 ...	508.518	3.334	8.76
1928-9 ...	907.428	—	14.40

Ainsi donc *en soixante années le budget a augmenté soixante fois*. Pareille progression ne se retrouve, fût-ce de loin, dans aucun grand état. On est en face d'un événement unique dans les annales financières contemporaines.

La compression énergique des dépenses imposée depuis 1929 par la crise actuelle, n'enlève rien de leur valeur aux enseignements découlant de notre tableau. Due à un concours de circonstances extraordinaires, elle peut être considérée, surtout après les événements de Mandchourie et de Chine, comme de nature passa-

gère. De toutes façons elle a laissé le budget aux environs de 750 millions de dollars (1), soit à un niveau *cinquante fois* plus élevé qu'en 1868. En outre, la politique d'économies poursuivie depuis trois ans présente les finances japonaises sous un aspect nouveau et y ajoute par conséquent un intérêt complémentaire.

Athènes, janvier 1932.

(1) Évaluations pour 1931-2; cf. plus bas partie IV.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Avant d'aborder le fond du sujet, il est utile d'indiquer au lecteur le plan de cette étude, de lui donner une idée de la forme assez spéciale du budget et du système monétaire japonais, de lui fournir enfin quelques renseignements bibliographiques.

1^o PLAN. — L'histoire financière du Japon depuis 1868 peut être divisée en quatre périodes :

a) Celle qui va de la révolution à la guerre avec la Chine, 1868-1893, et pendant laquelle se réalise l'européanisation du régime financier ;

b) La période de la grande expansion : 1894-1909, qui comprend les guerres avec la Chine et la Russie, et leurs suites immédiates ;

c) La grande guerre et l'après-guerre : 1914-1928 ;

d) La période contemporaine.

A chacune de ces périodes correspondra une partie de ce travail ; elles seront précédées de quelques pages consacrées aux causes financières de la révolution de 1868 et à l'administration financière, très curieuse du point de vue historique, de l'ancien régime japonais.

L'objet de cette étude est d'examiner comment le Japon a résolu les problèmes financiers qui depuis plus de soixante ans n'ont cessé de se poser devant lui. Pour lui conserver son caractère général, les questions qui pourraient embarrasser le cours du

récit ont été réservées à des appendices. Ainsi on trouvera à la fin du volume des notices sur le régime fiscal et la dette publique. On y trouvera aussi des renseignements sur deux questions qui, quoique de nature démographique ou économique et non pas financière, ne sauraient être laissées de côté. En effet, l'augmentation des recettes qui a permis au Japon de faire face à l'énorme augmentation des dépenses, s'explique en grande partie, par l'augmentation très rapide de la population et par la transformation économique du pays. Pour bien faire il aurait fallu joindre à chacune des périodes dans lesquelles nous divisons l'histoire financière un aperçu de l'évolution démographique et économique pendant les années auxquelles elles correspondent. Pour éviter les longueurs et certaines répétitions nous avons pensé qu'il valait mieux traiter ces questions en appendices. Pour l'une et l'autre on s'est borné à l'essentiel. Pour plus de renseignements nous nous permettons de renvoyer à deux autres de nos études, dont l'une a paru dans *la Revue économique internationale* (1), et l'autre dans *la Revue des Deux Mondes* (2). Ici, il suffira de noter que la population de l'empire a passé de 34 millions 806.000 âmes en 1872 à 90 millions 395.041 en 1930 et que son rythme d'augmentation loin de se ralentir s'est accentué depuis le XX^e siècle. Quant aux progrès économiques ils sont peut-être plus remarquables encore, mais ils se sont effectués par étapes au début assez lentes. Le Pr Doké dans

(1) Numéro de janvier 1931 ; elle a été reproduite dans une brochure de 51 pages.

(2) Fascicule du 1^{er} décembre 1931.

un excellent mémoire (1), soumis à la XIX^e session de l'Institut de Statistique tenue à Tokio en septembre 1930, distingue quatre périodes : celles de l'enfance (1868-1893), des progrès graduels (1894-1903), des progrès rapides (1904-1913) et des progrès par bonds (1914-1928).

2^o FORME DU BUDGET. — L'étude des budgets japonais offre pour l'étranger de grandes difficultés. Certes on a commencé à dresser des budgets dès 1873 et depuis 1886 ces documents sont régulièrement publiés. Malheureusement on a adopté un système fort compliqué : à côté du budget proprement dit la comptabilité publique connaît une trentaine de « comptes spéciaux ».

Ces comptes sont de montants très divers ; certains se chiffrent par des sommes modestes (2) et d'autres par des centaines de millions (3). Leur nature n'est guère plus uniforme ; aussi relèvent-ils de neuf ministères différents. On peut cependant distinguer deux grandes catégories. L'une est celle qui comprend les budgets des possessions d'outre-mer, l'autre les entreprises de l'Etat.

Afin de préciser le rôle que les territoires acquis à la suite de trois guerres victorieuses jouent dans les finances de l'état donnons ci-après un résumé récapitulatif de leurs budgets (4) :

(1) *Economic development in Japan since the Meiji Restoration.*

(2) J'en ai relevé treize qui se tiennent au-dessous de 10 millions yens.

(3) Ainsi le compte de la Dette se monte à plus de 800.000.000 yens.

(4) Les évaluations budgétaires portent les recettes et les dépenses en équilibre ; les comptes définitifs nous fournissent des données plus précises.

(Milliers de Yens)

	1930-1 Budget	1925-6 (comptes définitifs)
a) <i>Corée</i> (1)	—	—
Dépenses	258.959	184.901
Recettes.....	—	171.763
b) <i>Formose</i>		
Dépenses	117.445	119.560
Recettes.....	—	87.771
c) <i>Kouang-Toung</i>		
Dépenses	22.949	17.948
Recettes.....	—	14.036
d) <i>Sakhaline</i>		
Dépenses	30.675	18.679
Recettes.....	—	18.060
e) <i>Mer du Sud</i>		
Dépenses	4.850	6.409
Recettes.....	—	3.659

Dans les entreprises de l'état rentrent outre les chemins de fer, dont nous aurons à plus d'une reprise l'occasion de reparler, les assurances sociales : vie et santé et plusieurs autres entreprises militaires, industrielles ou administratives : arsenaux, forges, imprimerie nationale, Monnaie, etc. Y figure aussi le bureau des monopoles, à tort d'ailleurs, puisque, comme l'indiquait le Pr Flora, dès 1904, il gère des impôts de consommation perçus sous une forme spéciale.

Parmi les comptes ne rentrant ni dans l'une ni dans l'autre de ces catégories, il faut signaler le

(1) A ajouter le budget des Chemins de fer de Corée, soit 18.352.000 yens contre 10.000.000 environ il y a quatre ans.

« compte de Consolidation de la Dette », institué pour hâter l'amortissement ;

3° LE RÉGIME MONÉTAIRE. — L'unité monétaire japonaise est le *Yen* (mot que nous remplacerons souvent par un « Y »). Il vaut depuis la réforme de 1897, à peu près 2.1 /2 francs or et plus précisément 2 shilling 0582 d. ; 0,4984 dollar ; 12,7226 francs français et 2,0924 marks.

L'Annuaire financier du Japon auquel nous empruntons ces chiffres ajoute que le Yen a valu jusqu'en décembre 1885, 0,4 Mommès d'or pur, de janvier 1886 à septembre 1897, 6,7 Mommès d'argent pur et 0,2 Mommès d'or pur après octobre 1897. Il explique aussi que le Momme = 3,75 gr. Ceci réclame quelques éclaircissements :

Avant la révolution de 1868 fonctionnait un régime très compliqué comportant comme monnaies principales la pièce d'or de forme ovale représentant le sac de riz (1), les pièces d'argent rectangulaires et les pièces de cuivre trouées (2). Le *Meiji* était très embarrassé pour choisir entre l'étalon d'argent, en honneur dans tout l'Extrême-Orient, le bimétallisme en usage dans tant de pays d'Occident et l'étalon d'or qui déjà apparaissait comme le vrai régime scientifique. Finalement on se résolut à un régime curieux : en 1871 on admit bien le bimétallisme puisqu'on frappa des yens d'or et des yens d'argent, mais on stipula que ces derniers n'auraient de

(1) Nous marquerons plus bas le rôle joué par le riz dans un pays vivant en principe sous le régime de l'économie naturelle.

(2) L'unité monétaire était le *ryo*, divisé en quatre *hou*, lesquels comptait chacun quatre *chû*, valant 615 *mon* de cuivre.

valeur libératoire illimitée que dans les ports de mer où se faisait le trafic avec l'étranger. Cependant, par suite de la fuite de l'or, due à un désordre monétaire dont nous parlerons en détail dans le chapitre suivant, une loi de 1878 vint étendre à tout le pays le pouvoir libératoire de l'étalon d'argent. Et quand en 1885 on abolit le cours forcé, les billets de la Banque du Japon étaient convertibles en argent.

Un pareil état de choses, justifié en partie par le régime en vigueur en Chine, pays voisin avec qui on entretenait des relations étroites, ne pouvait satisfaire les Japonais. Il n'était admis par aucun des états qu'on prenait pour modèles, et venait en fait d'être abandonné par les Indes elles-mêmes. Il devenait d'autre part manifestement préjudiciable aux intérêts du pays, car la baisse du métal argent ne discontinuait pas. Dès 1893 on étudia sérieusement le retour à l'étalon d'or. Le paiement d'une indemnité chinoise considérable (1), que le gouvernement mikadonal avait stipulé de propos délibéré payable à Londres en livres sterling, permit d'accomplir plus rapidement qu'on ne le prévoyait d'abord la réforme projetée. Une difficulté considérable découlait du fait que dans l'intervalle le yen d'argent avait perdu à peu près la moitié de sa valeur primitive. La loi du 29 mars 1897 la tourna en diminuant de moitié le poids des nouvelles pièces d'or, tandis que les pièces anciennes reçurent une valeur double de leur dénomination.

Ces faits devaient être rappelés à ceux qui auraient l'occasion de consulter les documents ou des écrits

(1) Elle dépassa 900 millions de francs-or ; pour détails cf. la page 53.

antérieurs à 1897 ; ils seront encore mieux précisés dans les chapitres suivants.

4^o NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE. — Une bibliographie des principales publications japonaises, anglaises et allemandes antérieures à 1927, se trouve au début du court mais substantiel chapitre consacré à son pays par Saburo Shiomi, l'éminent professeur de science des finances à l'Université de Kyoto, dans le *Handbuch der Finanzwissenschaft* de W. Gerloff et Franz Meisel (volume III, p. 489-504). Pour ce qui est plus spécialement des emprunts et des impôts, deux listes assez longues des publications qui les concernent sont placées au début de deux ouvrages du Pr U. Kobayashi : *War and armement Loans of Japan* et *War and armements taxes of Japan* (1). Ces bibliographies ont le tort d'oublier quelques études italiennes, notamment celle du Pr F. Flora, *Le finanze del Giappone* (*Nuova Antologia*, 16 avril 1904 ; cf. du même auteur *Le finanze della Guerra*, Bologne 1912), ainsi que nombre d'études françaises parues dans des revues économiques, voyez notamment le *Bulletin de statistique et de législation comparée*, 1910, p. 679 sq., 1924, p. 310 sq., 1925, p. 631, ou encore en volumes, cf. principalement Edmond Théry *La situation économique et financière du Japon* (Paris 1907).

Parmi les études plus récentes qu'il faut mentionner en premier lieu, citons celles parues dans le *Bulletin de statistique*, mai et octobre 1929, dont la seconde, *l'Evolution fiscale au Japon depuis 1930*

(1) Ces deux volumes ont paru par les soins de la Fondation Carnegie en 1922 et 1923, mais écrits plusieurs années auparavant, ils traitent surtout de la période antérieure à 1914.

est d'une grande utilité. Il faut aussi suivre avec attention *The Kyoto University Economic Review*, dont six volumes ont déjà paru et dont presque chaque numéro contient un ou deux articles intéressants les finances publiques ; cela est également vrai de la *Revue Economique (Keizai-Ronso)* que publie mensuellement cette université, mais qui étant en langue japonaise est difficilement accessible aux étrangers. Par contre ceux-ci tireront grand profit des suppléments annuels en langue anglaise que publient les deux grands quotidiens d'Osaka (1) et le *Japan Advertiser*.

Dans l'ordre des publications annuelles il est à peine besoin de rappeler le *Résumé statistique de l'empire du Japon* publié depuis 44 ans par le Bureau de la Statistique générale à Tokio, et l'*Annuaire Financier et Economique du Japon* dont le ministère des Finances a déjà fait paraître trente fois, souvent tant en français qu'en anglais (malheureusement les années 1900 à 1925 sont épuisées). Sont également à consulter certaines publications périodiques, telles la *Monthly Circular* que fait paraître depuis plus de sept ans à Tokyo, la Section d'études Economiques de la *Mitsubishi Goshi Kaisha*, l'un des deux grands consortiums familiaux japonais (2), ou le *Bulletin d'informations économiques et financières*, qui sous la direction de M. J. C. Ballet paraît à Paris depuis six ans (3). Enfin on devine le profit que l'on peut tirer

(1) Le *Asahi* et le *Mainichi*.

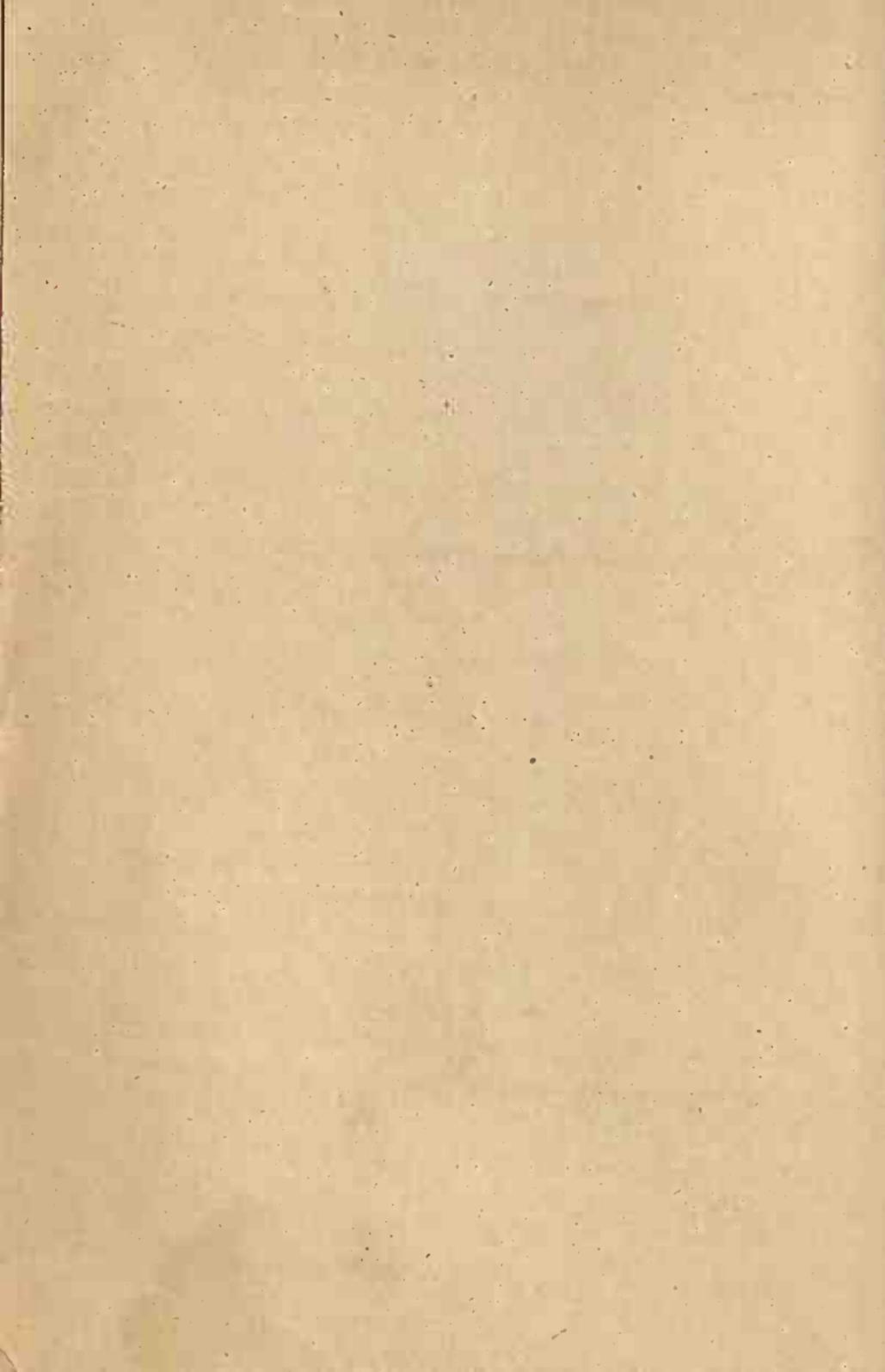
(2) L'autre est le Mitsui.

(3) Cette publication est actuellement trimestrielle ; elle est publiée sous les auspices de la *Société d'Etudes et d'Informations Economiques*.

des rapports soumis par les économistes japonais au XIX^e Congrès de statistique, (septembre 1930); conférez principalement, outre la monographie déjà citée du Pr S. Dôké, *Economic development in Japan since the Meiji Era from the statistical point of view*, *The Estimate of the National Wealth and Income of Japan proper* par K. Mori et *The burden of taxation on the citizens of big cities in Japan*, par le Pr S. Shiomi, déjà nommé.

Nombreux enfin sont les ouvrages, qui, traitant de la vie économique et non des finances publiques, contiennent néanmoins des renseignements directement ou indirectement utiles pour l'étude de celles-ci. Parmi les derniers parus il faut citer G. C. Allen, *Modern Japan and its problems* (Londres, 1928), Arthur J. Brown, *Japan in the world of to-day* (Londres, 1930) et surtout John E. Orchard *Japan's Economic Position* (New-York, 1930).

N. B. — Cette note ayant un caractère général doit être complétée par les notes placées au début des différents chapitres ou appendices. Elle ne comprend pas naturellement les ouvrages historiques. Parmi ceux-ci j'ai trouvé particulièrement recommandable, *An outline history of Japan* par le Pr Herbert H. Gowen de l'Université de Washington (New-York 1927); le lecteur ignorant l'anglais pourra consulter les deux ouvrages du marquis de la Mazière, *Essais sur l'histoire du Japon* (Paris, 1899) et *Le Japon : histoire et civilisation* (6 volumes, Paris, 1907); il lira aussi avec plaisir et profit *Le Japon*, par Emile Hovelacque (Paris, 1928).



PREMIÈRE PARTIE

LES FINANCES DU SHOGUNAT ET LES CAUSES FINANCIÈRES DE LA RÉVOLUTION DE 1886 (1)

L'européanisation du Japon est sans contredit un des phénomènes les plus notables des temps modernes. La révolution dont elle a été le fruit,

(1) La question, jusqu'à récemment négligée, vue la pénurie des sources, a commencé à être éclaircie par le Pr E. Honjo de l'Université de Kioto. Malheureusement le mérite exceptionnel des ouvrages et des études de cet excellent économiste et historien, écrivant dans sa langue maternelle, ne peut être deviné qu'à travers les articles récapitulatifs que publie depuis son apparition (1926), en moyenne une fois par an, la *Kyoto University Economic Review* (j'en ai cité déjà deux dans l'étude sur la population). Il faut souhaiter que ces articles réapparaissent en volume, si possible même sous une forme plus développée. Tels quels et bien que ne concernant pas spécialement les finances (ils portent sur l'agriculture, les problèmes sociaux, les classes sociales, la politique économique et la population) ils étaient jusqu'à hier pour l'étranger la source presque unique d'information.

L'année dernière, nous a apporté trois autres publications plus vastes : a) Le journal du premier diplomate étranger accrédité auprès du Japon ; cf. *The complete journal of Townsend Harris*, publié par le Pr Cosenza (New-York, 1930) ; b) *Western barbarians in Japan in Tokugawa days 1603-1868* par M. Paske-Smith, consul britannique à Osaka (Kobo, 1930) ; c) et surtout Yosuburo Takekoshi, *The Economic Aspects of*

mérite donc d'être examinée avec soin. Il importe d'autant plus de rechercher dans quelle mesure elle eut des causes financières, que cela nous permettra de compléter cet ouvrage par un rapide aperçu des finances japonaises du XVII^e au XIX^e siècle, période intéressante et singulièrement riche en enseignements.

I. — TRAITS PRINCIPAUX DE L'ANCIEN RÉGIME

Il faut commencer, bien entendu, par se demander en quoi consistait exactement le régime aboli il y a soixante ans.

On le désigne généralement sous le nom de *shogunal* (*shogun* veut dire généralissime) ou *du bakufu* (gouvernement du camp) et je me servirai moi-même de ces termes consacrés. Mais il vaudrait mieux parler, comme le fait le Pr Honjo, de l'ère des Tokugawa. En effet, depuis le haut moyen âge, l'empereur légitime, le *Mikado*, avait été réduit sinon au rôle de roi fainéant, du moins à n'être plus qu'un personnage hautement respecté, tenu même pour d'origine divine, mais n'exerçant absolument aucun pouvoir. Le gouvernement avait passé entre les mains des Shoguns puis, et concurremment, car les Shoguns

the History of civilization in Japan (3 volumes), 1930 Londres ; cet énorme ouvrage, qui avec un peu plus de méthode aurait été d'un prix inestimable, abonde en documents, malheureusement insuffisamment commentés, se rapportant presque tous à la période qui nous occupe ; pour les finances consulter les chapitres L-LII du t. II, et le t. III.

Ces divers travaux nous ont permis de faire une communication à l'Institut de France ; cf. *Comptes rendus de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, 1931, 2^e semestre, pp. 89 sq.

pas plus que les mikados ne disparurent, dans celles des feudataires dont les luttes incessantes ensanglantent le Japon pendant de longs siècles. C'est à cette anarchie féodale que vint mettre fin la famille des Tokugawa qui exerça le shogunat pendant quinze générations de 1603 à 1868 (1).

Les deux principaux fondateurs de cette dynastie : Iyeyasu (1603-1616) et Yemitsu (1623-1650) ont été souvent rapprochés de Richelieu et de Louis XIV. Incontestablement, le premier fit des feudataires souverains de fait (saint François-Xavier qualifie l'un d'eux de roi) des vassaux obéissants et le second transforma des hommes d'épée turbulents en une noblesse de cour. Mais ils ne se bornèrent pas à cela : ils établirent tout un régime nouveau. Au lieu donc de se livrer à des rapprochements toujours aventurés, il vaut mieux rechercher les traits distinctifs du nouvel ordre de choses. Six au moins d'entre eux doivent être retenus :

1^o La féodalité est maintenue mais elle est réformée. Pour employer les formules japonaises, la « féodalité centralisée » succède à la « féodalité décentralisée ». Le pays reste partagé en trois cents *hans* (fiefs) d'inégale grandeur, formant des unités administratives et même financières indépendantes. Les *daimyos* placés à leur tête conservent des pouvoirs très étendus, ils disposent même d'une armée. Mais

(1) Avant elle, il y eut au moins deux autres dynasties : celle des Minamoto (1186-1326) et celle des Ashikaga (1334-1473), que le marquis de la Mazelière compare aux Capétiens et aux Valois. Nous ne nous occuperons pas de leurs finances, d'abord parce qu'elles sont trop obscures, ensuite et surtout qu'elles offrent peu d'enseignements pour l'histoire contemporaine.

ils sont tenus vis-à-vis du shogun à une obéissance aveugle. Ils peuvent d'autant moins échapper à son emprise, qu'ils doivent, ainsi que leurs familles, résider à Yedo, la nouvelle capitale (le Tokyo actuel). Le shogun lui-même n'est pas seulement un suzerain tout puissant, il est encore titulaire de plusieurs grands fiefs et cela accroît sa force et sa richesse ;

2^o A côté de la noblesse proprement dite existe une classe militaire très étendue. Chaque fief est tenu selon sa richesse à entretenir 200 à 10.000 *samourais*, dont chacun a deux valets. Le shogun lui-même dispose de 150.000 soldats dont 50.000 samourais et 100.000 valets. Ainsi un million à un million et demi d'hommes est voué à la carrière des armes. Il convient de bien marquer ceci. De fait, toutes les fois qu'une forte proportion de la population, qu'il s'agisse de citoyens oisifs de l'antique Athènes ou de chômeurs anglais contemporains, vit aux dépens du trésor, c'est-à-dire des classes productrices, on peut s'attendre à de mauvaises finances publiques et à une situation économique et démographique peu satisfaisante. Nous verrons tout à l'heure que l'histoire du Japon confirme cette vérité incontestable encore que trop souvent oubliée. Mais revenons à notre esquisse. Les samourais obéissant aussi aveuglément à leur seigneur que les *daïmyos* au shogun, la liberté politique est absolument inexistante en droit comme en fait. La liberté religieuse et les autres formes de la liberté individuelle sont pareillement proscrites. En effet :

3^o Le Bouddhisme devient religion d'état. Les autres cultes sont interdits. A la suite de persécutions sans nom, le christianisme, qui faisait de grands progrès, est extirpé. C'est un des rares

exemples de persécution religieuse qui ait atteint son but ;

4° Le Japon est fermé au monde extérieur ; il devient un pays cloîtré. Il est défendu aux étrangers d'y pénétrer et aux indigènes de se rendre au dehors. Pour mieux appliquer cette dernière disposition on interdit la construction des navires dont le tonnage permettrait de dépasser les eaux territoriales.

Les marchandises sont à peine mieux traitées que les êtres humains. Leurs importations et exportations sont réduites à un minimum d'échanges très minutieusement réglés avec deux seuls pays : la Chine et la Hollande. Encore les marchands chinois ne peuvent-ils pas s'installer à terre et les négociants hollandais sont-ils parqués dans une petite île du sud-ouest, qui, détail curieux, fut le seul point du globe où le drapeau néerlandais continua à flotter de 1810 à 1813, quand les Pays-Bas étaient incorporés à l'empire français, et les colonies hollandaises étaient occupées par les armées britanniques ;

5° La suppression de la liberté est aussi le trait dominant dans l'organisation de la vie économique intérieure. Celle-ci repose sur les corporations et les monopoles. Et ces deux institutions très rapidement enserrent le pays dans des liens de plus en plus étroits. Ainsi, de peur que des catholiques ou autres indésirables (tels les *ronins* : samourais sans seigneurs), ne se glissent dans le commerce ou l'artisanat, on défend l'augmentation des membres des corporations. Ainsi encore, à côté des monopoles de l'état (*za*) apparaissent et en très grand nombre des monopoles concédés, parfois héréditairement, à des particuliers

(*Kabu*) ; on finit par leur réserver jusqu'au commerce entre les différentes villes (1) ;

6° Un dernier trait essentiel est que tant la vie politique que la vie économique *reposent sur la terre*. Celle-ci appartient à l'état qui la partage entre les feudataires ; c'est elle qui constitue la principale richesse du shogun et des daïmyos. D'autre part, l'économie naturelle est en principe prépondérante. La mesure commune des valeurs est en principe le riz. C'est en riz que le pouvoir central et les seigneurs encaissent leurs revenus et effectuent leurs dépenses. C'est en riz également que se paient les salaires. Son prix est réglementé. Cependant, les monnaies d'or et d'argent subsistent et quand, par suite de la dépopulation des campagnes, l'importance relative des agglomérations urbaines augmente, l'économie monétaire apparaît.

Si singulier, voire même si barbare qu'il nous apparaisse aujourd'hui, tout cet édifice politique et économique correspondait, au moment où il fut élevé, à des nécessités urgentes. Le Japon, à la fin du xv^e siècle était en proie à une véritable anarchie ; il était indispensable d'y établir un pouvoir central puissant. De leur côté, l'industrie et le commerce intérieur avaient besoin d'être organisés. D'autre part, les négociants et les missionnaires européens apparaissaient comme les fourriers de la conquête étrangère et le sort des Philippines voisines justifiait toutes les inquiétudes.

Les mesures prises correspondaient si bien aux

(1) Cf. sur les corporations Takekoshi, vol. II, pp. 451 sq. et tout un chapitre du vol. III.

désirs de l'opinion publique, que loin de reprocher à leurs shoguns la politique du splendide isolement, encore longtemps après qu'elle fut décrétée des publicistes Japonais considéraient que Yémitsu n'était pas allé assez loin. Ils penchaient pour l'exclusion totale des marchandises étrangères. Ils avaient en effet remarqué que le commerce avec la Chine et la Hollande — si limité qu'il fût — aboutissait à une balance défavorable et par conséquent diminuait le stock métallique du pays. Errements mercantilistes laissés à part, il est incontestable que les Japonais n'avaient pas lieu d'être mécontents de leurs nouveaux shoguns. En constituant une armée formidable et par son nombre et par sa discipline les Tokugawa avaient écarté tout danger d'invasion. En mettant fin aux luttes incessantes entre clans ainsi qu'aux luttes religieuses qui étaient en train de devenir aussi sanglantes qu'elles, ils rétablirent la paix intérieure dont le pays avait soif depuis des siècles. Les corporations et les monopoles qu'ils organisèrent eurent au début d'heureux effets sur la production et les échanges, qu'une véritable anarchie économique avait laissé dans l'enfance. La concentration de la noblesse à Yedo donna un grand essor aux arts, aux lettres, aux industries de luxe. Les Tokugawa apparurent donc au début comme des bienfaiteurs nationaux et c'est pour cela que leur dynastie dura près de trois siècles. Mais le nouveau régime fut victime de son propre succès. Celui-ci le conduisit à un état d'inertie, à un conservatisme irraisonné qui ne pouvaient aboutir qu'à des désastres. La cour de Yédo eut notamment le grand tort de ne pas percevoir à temps que si, pour parler comme Montesquieu, il est parfois permis « de

voile sur la statue de la liberté », cette déesse ne laisse pas impunis ceux qui veulent la condamner à un exil définitif.

Nulle part l'étendue des services rendus par la nouvelle dynastie et le caractère provisoire de ces services ne se reflète plus clairement que dans le mouvement de la population. Plusieurs siècles de guerres intestines, politiques ou religieuses avaient réduit la population du Japon à moins de 5 millions d'âmes. Cent ans de paix et de prospérité matérielle la font bondir à plus de 20 millions. Puis le progrès se ralentit et finalement aboutit, en dépit d'une paix profonde, à une stagnation démographique avec tendance marquée vers la décroissance.

Dans mon étude sur la population du Japon (1), j'ai essayé d'expliquer ce phénomène. Je rappelle brièvement ici ces explications, car elles complètent le tableau du régime shogunal tracé à l'instant et feront mieux comprendre ce qui sera dit tout à l'heure de l'administration financière.

On se souvient que les premiers Tokugawa avaient introduit une organisation à la fois féodale et militaire. A côté de 300 daïmyos il y avait environ 500.000 samourais servis chacun par deux valets. L'armée absorbait plus du dixième de la population mâle. Une fois tout danger extérieur écarté la sagesse conseillait de réduire cette masse d'hommes armés, non seulement parce qu'elle était vouée à l'oisiveté, mère de tous les vices, mais surtout parce que son entretien retombait exclusivement sur l'agriculture. Chaque samourai se voyait en effet allouer la rede-

(1) Pages 13 à 24 du tirage à part.

vance d'une terre, espèce de petit fief taillé dans le *han* du *daïmyo*. Pour nourrir près de 1.500.000 frelons, la population rurale devait consentir des sacrifices considérables. Dans le cas de terres pauvres ou de mauvaises récoltes, la vie lui devenait intolérable. Elle se mit à affluer dans les villes. Généralement, l'abandon des champs, si regrettable qu'il puisse être, a du moins pour effet le développement du commerce et de l'industrie. Dans le Japon d'alors, même cette compensation faisait défaut, car le trafic avec l'extérieur était défendu, le commerce intérieur monopolisé, le nombre des membres des corporations limité, l'introduction du mécanisme et des formes modernes de l'association interdite. La vie dans les villes était donc très dure pour les nouveaux venus. Dans les campagnes, la misère était telle qu'élever un enfant devint un cruel problème. Les fermiers préféraient acheter des enfants volés plutôt que d'y faire face. La pratique des avortements et des infanticides se répandit. Elle gagnait d'autant plus facilement du terrain que les classes élevées en donnaient l'exemple. Les petites familles étaient devenues si à la mode qu'un samouraï ayant plus de deux ou trois enfants paraissait *ridicule* (1). On a parfois attribué la baisse de la natalité à la doctrine de Confucius qui prône les mariages tardifs et à la prostitution qui s'exerçait sur une plus grande échelle et plus ouvertement qu'aujourd'hui ; c'était l'âge d'or des geishas et des quartiers spéciaux. Ces facteurs jouèrent incontestablement un grand rôle. Mais à l'élément moral

(1) Ce mot est employé par un écrivain du temps (Nakal-Chikuzan).

s'ajoutaient sans doute, même en dehors des campagnes, des raisons économiques. Les Samourais n'étaient pas de simples soldats, c'étaient des espèces de chevaliers. Ils étaient tenus à un certain rang social. Or leur revenu étant limité, ni eux ni encore moins leurs descendants n'auraient pu conserver cette position en cas d'une famille nombreuses (1).

La dépopulation des campagnes, la diminution de la production agricole eurent à côté de bien d'autres contre-coups des conséquences politiques très graves. Les populations urbaines souffrant de la diminution des denrées alimentaires se détachaient du gouvernement et multipliaient les « émeutes du riz » qui ne sont pas sans rappeler les troubles que souleva à Paris le « pacte de famine ». Les classes dirigeantes, shogun, daïmyos ou samourais, en étaient encore plus atteintes car elles vivaient aux dépens de l'agriculture et la décadence de celle-ci signifiait leur

(1) Les conséquences de cet état de choses auraient été encore plus désastreuses n'avait été le vif désir, à base religieuse, de la perpétuation de la famille. Pour le satisfaire, on épargnait deux ou trois enfants, de préférence les garçons. Mais la population, surtout la population féminine n'en allait pas moins diminuant. Qui voit l'orgueil qu'inspire aujourd'hui une nombreuse descendance aux parents japonais, et la peine qu'ils ont à se séparer même provisoirement d'elle, devine combien, pour répandre un néo-malthusianisme ne reculant pas devant le meurtre, les influences économiques et morales ont dû être fortes. Des calamités sans nom vinrent compléter leur œuvre. Les annales du temps sont remplies de violents tremblements de terre, d'épidémies terribles, et de disettes plus épouvantables encore. Au surplus, l'impéritie d'un régime qui avait décrété un isolement absolu, aggravait l'œuvre de la nature ; les progrès de la sciences médicale demeuraient ignorés et on ne pouvait importer des comestibles pour soulager les affamés

déchéance économique. Aussi le Pr Honjo voit-il dans le phénomène démographique que nous venons de résumer une des causes les plus profondes de l'écroulement du régime shogunal. A mon sens, on peut en dire autant du régime financier que les Tokugawa ont eu le tort, sinon d'introduire, du moins de conserver trop longtemps en vigueur.

Mais voyons quel était ce régime.

II. — L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE

L'histoire financière de l'Europe est divisée en trois périodes : l'ère patrimoniale correspondant à la féodalité ; l'ère régalistique qui correspond à l'extension du pouvoir royal après la Renaissance ; l'ère fiscale, qui date du XVIII^e siècle. Chacune de ces périodes connaît des recettes diverses, mais le principal pourvoyeur du trésor est pendant la première le domaine, pendant la seconde les régales, taxes et monopoles, pendant la troisième l'impôt.

Les finances de la « féodalité centralisée » japonaise sont un mélange des deux premiers régimes européens. Il y a lieu de distinguer d'ailleurs entre les fiefs (hans) qui, je le répète, formaient des *unités financières indépendantes*, et l'état proprement dit.

a) *Les finances des fiefs.* — Le pays était divisé très inégalement en trois centaines de fiefs, dont le plus important de beaucoup est celui du Shogun lui-même.

Les ressources des daïmyos placés à leur tête, varient de fief en fief. C'est pour cela qu'on est arrivé à relever près de 2.000 formes d'impôts différents. Les plus importants d'entre eux se rattachent à deux

grands types principaux, les contributions en travail : les *services* et les contributions en nature. Le montant de celles-ci variait généralement entre 35 et 50 % du produit brut, parfois il atteignait 70 %. Les cultivateurs étaient ainsi réduits à l'état d'*hilotes* et nous avons vu qu'ils furent souvent forcés d'abandonner leurs terres ; les jacqueries étaient aussi fréquentes (1).

Mais le poids démesuré de ces contributions ne suffisait pas toujours à équilibrer le budget seigneurial. Les charges de l'administration locale étaient très lourdes, car elles comprenaient l'entretien de véritables armées et il a été déjà indiqué que les samouraïs et leurs valets absorbaient une bonne partie du revenu du fief. De plus, le daimyo était tenu de passer une année sur deux à la capitale et, en cas d'absence, d'y laisser les siens en guise d'otages. Or, cette dernière prescription si elle était un excellent moyen pour tenir la féodalité en bride, supposait un double train de maison (château dans le fief et hôtel à Yedo) et entraînait pas là même des dépenses si élevées qu'une des plus importantes concessions que les daimyos obtinrent du shogunat tombé en décadence fut que leur présence à la capitale ne serait obligatoire que 100 jours tous les trois ans. En outre, si les nobles et leurs samouraïs étaient dispensés d'impôts, ils étaient tenus envers le souverain à des dons multiples, en fait obligatoires, et à des contributions extraordinaires pour des travaux publics. — Tout ceci aboutissait à un ensemble de charges si lourdes que, pour joindre

(1) Pour détails cf. Honjo dans *Economic Journal*, III, 1928, p. 74.

les deux bouts, beaucoup de daïmyos s'efforcèrent à tirer profit de l'industrie et du commerce et cherchèrent même à les développer. Quand après 1850, le vent de réforme commença à souffler ils firent quelques tentatives pour acclimater le machinisme. On leur doit aussi un embryon de système bancaire (1). Enfin, possédant le droit de frapper monnaie sur l'étendue de leurs territoires, les seigneurs ne se faisaient pas faute d'altérer les pièces qu'ils mettaient en circulation et furent les premiers à recourir au papier-monnaie. Ces émissions féodales forment dans l'histoire de la monnaie fiduciaire un bien curieux chapitre. Au début elles avaient pour couverture des métaux précieux, mais comme le pays était en somme sous le régime de l'économie naturelle, les billets furent émis contre du riz ; une fois entré dans cette voie, on en émit contre tous les articles de consommation courante, y compris des parapluies. Chaque daïmyo émettant des billets et la plupart d'entre eux ayant recours à plusieurs types de billets, il arriva un moment où 1.694 espèces différentes de billets de banque se trouvaient en circulation. Chacun d'eux, d'ailleurs, ne circulait que dans le fief dans lequel il était émis et subissait même dans celui-ci une très forte dépréciation.

(1) Allen, p. 149 le décrit comme suit : Les seigneurs féodaux employèrent des familles marchandes, qui déjà se chargeaient de la transmission de sommes d'argent de ville en ville, pour recueillir leurs revenus, payés en riz, et les vendre dans les rares centres commerciaux, tels Osaka. Devenues les agents fiscaux des daïmyos ces maisons commencèrent aussi à accepter des dépôts, à consentir des emprunts et à émettre des billets. Beaucoup des grandes banques modernes, telles les firmes, aujourd'hui célèbres, des Mitsui et des Konoïké descendent directement d'elles.

Cette espèce de tour de Babel fiduciaire et d'autres expédients sur lesquels nous n'avons pas le temps d'insister témoignent de la pénurie à laquelle la décadence de l'agriculture réduisait les daïmyos et leurs samouraïs. Les finances féodales qui n'avaient jamais été très bonnes devinrent vers la fin déplorables. Ceci explique comment, malgré certaines concessions arrachées au pouvoir central, la désaffection des nobles et des classes militaires ne cessait de croître. Les feudataires de l'ouest de tout temps mal disposés étaient maintenant prêts à lever l'étendard de la révolte et leurs confrères, quelques clans traditionnellement fidèles exceptés, n'étaient pas disposés à faire des sacrifices pour soutenir leur suzerain. Des raisons financières sont donc à la base des rébellions qui se multiplient à partir du milieu du XIX^e siècle et qui sont comme la préface de la révolution. Le shogun aurait pu réprimer ces insurrections si ses propres finances n'étaient pas tombées elles-mêmes en pleine décadence. Ceci nous conduit à parler du système financier du pouvoir central et de son évolution.

b) *Les finances du Shogun.* — Bien qu'ayant rejeté sur les feudataires toutes les dépenses régionales, le pouvoir central avait néanmoins un budget de dépenses considérables : ses deux principaux chapitres correspondaient à une forte armée (1), destinée à enlever aux féodaux toute velléité d'insubordination, et à la cour de Yedo qui avait pris assez vite une splendeur toute orientale.

(1) Elle était composée, nous l'avons dit, de 50.000 samouraïs, connus sous le nom de *hakamotos*, renforcés de 100.000 valets.

Pour couvrir leurs dépenses, les Tokugawa — et ce trait n'étonne pas chez des suzerains féodaux — n'avaient pas introduit un système d'impôts réguliers. La base de leur budget était l'immense domaine personnel, embrassant près du quart des terres cultivables, que les fondateurs de la dynastie avaient constitué, notamment à l'aide de confiscations (1). On lui avait adjoint toutes les mines, et celles-ci au début donnaient d'assez riches revenus, car on leur avait appliqué des procédés d'exploitation perfectionnés imités des Portugais et des Espagnols.

En outre, et à défaut d'impôts proprement dits, le shogun pouvait compter sur : a) Les droits que les nobles ou les samouraïs étaient tenus, soi-disant volontairement, de verser en de très nombreuses occasions : visites au palais, mariage du shogun et de ses enfants, majorité du prince héritier, etc. (2) ;

(1) Désigné sous le nom de *Tenryo* il produisait vers la fin du xvii^e siècle 4-8.000.000 de mesures de riz ; à l'époque les *daïmyos* disposant de plus de 10.000 mesures, étaient au nombre de 195 ; 45 autres disposaient de plus de 100.000 ; seul le plus grand des feudataires, le seigneur de Maeda, atteignait le million (cf. Honjo, *Ec. Journal*, 1928, pp. 52-3). La mesure japonaise de riz correspond à 145 kilogrammes. Elle porte le nom, sonnante étrangement aux oreilles européennes, de *Koku*, et équivaut à litres 180,39 ou bushels anglais 4,96. Nous signalerons plus bas que vers 1867 on évaluait le revenu du *Tenryo* à 35.000.000 yens contre 94.000.000 yens qu'aurait donné l'ensemble des autres fiefs.

(2) Des contributions de ce genre se retrouvent non seulement dans la féodalité du moyen âge, mais même dans la royauté homérique ; sur les *dolines* et les *thémistes* de l'époque héroïque, voyez A. Andréadès *Les finances de l'État homérique*, *Revue des études grecques*, t. XXVIII, 1915 ; cf. *Histoire des finances grecques* (Athènes, 1928, livre I^{er}, ch.

b) Les monopoles de l'État, dont il a été déjà question ;

c) Les droits de patente imposés aux membres des corporations. Ces derniers étaient perçus par les corporations elles-mêmes pour le compte du trésor. Ce fut là même une des raisons pour lesquelles leur développement fut encouragé en haut lieu.

III. — FAIBLESSES DU RÉGIME

Ce budget des recettes rappelle celui fonctionnant vers le xvi^e siècle dans les royaumes européens. Il lui est cependant nettement inférieur en ce qu'en supprimant le commerce international, le shogun s'était volontairement privé d'une excellente source de recettes : les douanes. De plus, il présentait, en lui-même, de multiples inconvénients.

Ainsi le système corporatif, s'il facilitait la perception des taxes, les privait d'élasticité, car il supprimait la liberté du commerce et de l'industrie. La disposition défendant d'augmenter le nombre des membres des corporations constituait un empêchement complémentaire à l'extension du cercle de la fiscalité. De leur côté les revenus patrimoniaux pour considérables qu'ils fussent constituèrent dès le début des recettes d'un caractère aléatoire ; leur montant dépendait de la récolte et de l'extension des cultures. Avec la série de disettes et la dépopulation des campagnes

b., t. D). Une traduction allemande de cet ouvrage par le prof. E. Meyer a paru en 1931 à Munich ; le Cercle d'Etudes Economiques de l'Université de Harvard m'a fait l'honneur de se charger d'une traduction en anglais, qui a été confiée au P^r Carroll Brown de New-York.

qui marquent le XVIII^e siècle, l'appui qu'y pouvait trouver le trésor allait en décroissant.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si les finances du Shogunat ne furent brillantes que du temps des premiers Tokugawa, qui disposaient aussi des anciens trésors de guerre, riches en métaux précieux (1). Les difficultés commencèrent assez vite et avec elles les expédients.

Le développement des villes amena la création d'une fiscalité urbaine. On introduisit un impôt sur les maisons de Yedo, mais comme les incendies étaient fréquents on ne put le percevoir qu'irrégulièrement. Plus profitable, mais aussi plus condamnable et plus dangereuse fut une autre innovation : la formation d'une bourgeoisie marchande prospère (les *chonins*) suggéra l'idée de contributions extraordinaires à ses dépens ; on les justifiait par la double considération que cette classe était privilégiée (elle ne devait ni riz comme les cultivateurs, ni services comme les *samouraïs*) et qu'il était nécessaire de prévenir l'accumulation des richesses (2). Mais ni justice fiscale ni justice sociale n'empêchaient ces *goyokins* d'être arbitraires au premier chef, et leur caractère d'impôt volontaire, de *bénévolences*, ne trompait personne (3). Cependant, à partir de 1751

(1) Les grands mausolées de Nikko, le palais du Shogun à Kyoto et tant d'autres monuments qui font encore aujourd'hui l'admiration du touriste remontent presque tous au début de la dynastie.

(2) Cf. Honjo, *Economic Review*, III, 1928, pp. 68-9.

(3) Cette observation vaut pour l'Europe. Cf. les observations de Sir William Petty, témoin précieux, car en 1661 il vit fonctionner les *bénévolences* en Angleterre à l'occasion du retour des Stuarts ; cf. *A treatise of taxes and contributions* (Londres, 1662), chap. IV.

elles ne multiplièrent et leur cercle s'étendit. Les nobles eux-mêmes ne les évitaient pas complètement ; on cite notamment les sacrifices qu'ils durent consentir pour les travaux publics de la capitale. Ces impositions à base du « bon plaisir » pouvaient fonctionner tant que le pouvoir central était puissant. Dès qu'il fléchit, on vit se produire des réactions sanglantes, telle la fameuse révolte de 1836 à Osaka, alors comme aujourd'hui le grand centre économique du pays.

Mais l'expédient le plus nocif fut sans doute l'altération des monnaies. Des refontes successives en réduisirent le titre au huitième de sa valeur en 1661.

IV. — LA DÉBACLE

En somme, le système semblait imaginé pour plonger le Trésor dans des difficultés continuelles. Deux règnes heureux, ceux d'Hoschimune (1716-1745) et de Iyenari (1787-1836) parurent rétablir la situation. Ces deux souverains, surtout le premier, pratiquèrent une politique d'économies rigoureuses, stabilisèrent la monnaie, encouragèrent l'agriculture. Mais ils ne purent que retarder la catastrophe. Dès 1850, celle-ci apparaissait comme inévitable.

Jamais le Japon n'aurait eu besoin de finances plus saines : le sort semblait s'acharner sur lui. De terribles séismes, accompagnés d'incendies (à Yedo 100.000 victimes), des épidémies, des typhons, des inondations se succédaient les uns aux autres. Les étrangers, devenus de plus en plus pressants, rendaient la fortification des côtes et l'achat de matériel de guerre nécessaire. Les grands clans

étaient la cause d'autres soucis ; tantôt ils arboraient le drapeau de la rébellion et forçaient le *bakufu* à faire campagne contre eux, tantôt ils faisaient feu sur les navires étrangers et l'exposaient à payer aux puissances européennes des indemnités considérables (1).

Tandis que pour toutes ces raisons et d'autres encore, les dépenses augmentaient, les recettes étaient dans le marasme et par suite des calamités énumérées à l'instant et pour des causes plus profondes. Les revenus patrimoniaux, base du système, souffraient de la décadence dans laquelle était tombée l'agriculture, et de l'épuisement des mines. Le régime corporatif, l'absence de sociétés commerciales (2) et d'industrie mécanique empêchaient qu'on put profiter dans des buts fiscaux du développement des villes. Bien mieux, l'urbanisme hâta indirectement la désorganisation car il répandit l'économie monétaire, alors que tout le système des finances publiques reposait sur l'économie naturelle : le riz.

Le système monétaire était au surplus en lui-même une source de troubles. Sans parler des faux-monnayages que shoguns et daïmyos ne se faisaient pas

(1) Principalement celle fixée en 1863 à 15 millions de francs. Elle était payable en plusieurs années et partageable entre les quatre nations dont les flottes avaient été attaquées : Etats-Unis, Angleterre, France et Hollande. L'indemnité était de nature *punitive*. Le gouvernement de Washington, reconnaissant que le bâtiment américain engagé dans l'affaire n'avait point subi de dommages, rendit plus tard les 785.000 dollars qu'il avait touchés.

(2) Honjo mentionne un rapport officiel qui signale ceci. La pensée trahit un esprit financier assez aiguisé. De fait, ce n'était pas la perspicacité qui manquait au régime vieillissant, mais bien la force de réaliser les réformes qu'il sentait nécessaires.

faute de pratiquer, l'ignorance de la science économique poussa à établir un rapport absurde entre les étalons d'or et d'argent (8 contre 1 au lieu de 15 1/2 contre 1) et dès que sous la pression étrangère on ouvrit les ports, l'or se mit émigrer (1). En revanche, on emprunta au dehors la pire forme de faux-monnayage : le papier monnaie. Ce fut, nous l'avons vu, aux daïmyos que revient l'initiative de cette regrettable innovation ; mais le pouvoir central la fit sienne et la généralisa (2). Ainsi aux errements asiatiques s'ajoutaient les errements européens.

(1) On faisait facilement des gains énormes en important de l'argent de Chine et en l'échangeant contre l'or japonais. Ce furent les blancs auxquels le pays venait d'être ouvert qui inaugurèrent ces opérations ; les auteurs américains signalent même avec tristesse que certains de leurs officiers de marine donnèrent leur démission pour s'y livrer. Cette fuite de l'or irrita naturellement au plus haut point les indigènes et contribua beaucoup à ce que le mouvement pour « l'expulsion des barbares » (*jo-i*) aboutit à des conflits sanglants. Déjà le mouvement xénophobe du xvii^e siècle était dû en partie au sentiment que les Européens cherchaient à exploiter le pays. Voir sur toute cette question Gowen (pp. 306-7), qui se base sur Sir Rutherford Alcock *The capital of the Tycoon* (2 vol. New-York, 1877), t. I, pp. 251 sq. et J. H. Longford, *The story of old Japan* (New-York, 1910), pp. 327 sq.

(2) Les conditions dans lesquelles le fait se produisit méritent d'être relatées. Le shogunat n'osait plus imposer des *goyokins* aux riches marchands. Il eut l'idée de leur soutirer leur argent de la façon suivante : Il força les plus notables des négociants d'Osaka et de Hyogo de fonder une société qui lui avancerait un million de *ryos*, contre quoi on lui concédait le droit d'émettre des billets pour une somme égale, que le Trésor acceptait en paiement des impôts. Mais cela ne suffit pas pour inspirer confiance au public. Les personnes lisant le japonais pourront trouver dans le *Keizai-Ronso*, la revue économique mensuelle de l'Université de Kyoto, un article du P^r Honjo, sur l'émission de billets sous les Tokugawa (janvier 1930).

Ceci se passa en 1867 ; une année après le Shogunat n'existait plus.

Qui médite sur ce qui précède est porté à donner raison au P^r Gowen qui classe la débâcle financière au premier rang des quatre causes principales de la révolution de 1868 (1). Gladstone disait, que les démocraties périclissent par les mauvaises finances. Cela est encore plus vrai des régimes dictatoriaux dans la classe desquels rentrait le shogunat (2).

Mais cette première constatation demande à être complétée par une seconde : Si de mauvaises finances sont presque toujours à la source des révolutions, en revanche, jamais révolution n'a suffi à elle seule à assainir une situation financière. Généralement elle contribue à l'aggraver. Après 1789 la France a connu les assignats. Dans le chapitre suivant nous verrons, comment le nouveau régime japonais a d'abord passé par la période dite « du papier », celle où des dépenses publiques toujours grandissantes étaient couvertes par du papier monnaie, voire par des obligations d'emprunts publics que les créanciers de l'État étaient obligés d'accepter en paiement de leurs créances. Nous exposerons aussi les efforts persévérants qu'il a dû déployer pour mettre l'ordre dans la maison.

(1) P. 287 ; les trois autres seraient : 1° La désaffection de plus en plus active des feudataires des provinces éloignées de Yedo, lesquels tournaient maintenant les yeux vers la famille impériale ; 2° L'ardeur toujours croissante des cercles intellectuels pour la reprise des relations avec l'étranger ; 3° La pression exercée par les puissances étrangères en vue d'obtenir des traités de commerce, ou plutôt des capitulations.

(2) Preuves récentes : les cas de Primo di Rivera en Espagne, du général Pangalos en Grèce, etc...



DEUXIÈME PARTIE

LES ANNÉES 1868-1893 (1)

Cette période forme l'ère préparatoire. Cependant elle est loin de constituer un tout indivisible, ses douze premières années furent remplies de grandes difficultés et de mesures moins propres à y remédier qu'à les multiplier. Inversement à partir de 1881 on entre résolument dans une politique d'assainissement et de réformes. Les résultats de celle-ci sont si rapides que l'ère préparatoire pourrait être close en 1886. A cette date la question du papier monnaie était réglée, le cadastre achevé, le nouveau système fiscal établi et la publication régulière des budgets commencée. Cependant, nous avons pensé que le régime moderne ne commence vraiment qu'après que les progrès acquis furent consolidés, que les dispositions constitutionnelles relatives aux finances

(1) La quatorzième et dernière édition de la *British Encyclopedia* ne consacre aux finances aucun paragraphe de son article sur le Japon. Il en allait autrement jadis ; encore dans les pages 213-9 de la onzième édition (1910) on trouve des renseignements utiles, spécialement pour les temps qu'embrasse ce chapitre, et c'est pour cela que nous y renvoyons ici. L'ouvrage précité d'Edmond Théry, fournit de son côté (pp. 143 sq.) des informations intéressantes, particulièrement sur les années 1868-1880. Il en est de même des deux ouvrages du P^r Kobayashi, principalement de celui sur les emprunts.

furent appliquées (1) et que plus généralement le pays se fut trouvé à même d'entreprendre une grande guerre.

I. — LA PÉRIODE DES DIFFICULTÉS ET DES TATONNEMENTS

Nous avons vu comment une situation financière déplorable avait entraîné la chute du Shogunat. Or, un changement violent de régime n'a jamais suffi à remplir un trésor vide ; au contraire, les révolutions par les bouleversements qu'elles entraînent mettent le comble au déséquilibre budgétaire.

Aussi ne s'étonne-t-on pas d'apprendre que les trois premières années du nouveau régime furent financièrement des plus mauvaises.

Bien qu'il n'eut pas encore entrepris ni de grands travaux publics ni l'européanisation de son administration et qu'il eut même licencié la petite armée organisée à l'occidentale en 1862 (2), le Meiji dut faire face par suite des troubles de 1868 (3) à 24.998.883 yens de dépenses extraordinaires et son budget fixé primitivement à 5.506.253 Y. (dont

(1) On sait que la constitution ne fut promulguée qu'en 1889.

(2) Elle se montait en tout à 13.600 hommes.

(3) Les feudataires de l'ex-shogun ayant l'impression que la révolution tournait au profit des clans de l'Ouest refusèrent de reconnaître le nouveau régime. Ils prirent les armes et forcèrent le dernier des Tokugawa à se mettre à leur tête. Il n'y resta pas longtemps ; après les premières défaites il se rendit au Mikado, qui, avec magnanimité, le laissa vivre en liberté sur ses terres. Ses partisans et notamment la petite flotte récemment organisée à l'européenne, continuèrent la lutte une année encore.

l'armée et la marine absorbait seulement 1.059.798) ne fut jamais inférieur à 19 millions (1). La somme semble modeste en comparaison des revenus perçus antérieurement par les trésors régionaux et le Bakufu. On a calculé, en effet (2), que les 276 daïmyos tiraient rien que des fermages payés en riz 94 millions de yens (3), ils devaient donc toucher plus de 100 millions puisque sans parler des corvées, ils percevaient encore des impôts, en nature ou argent, sur les autres produits de la terre ainsi que sur les négociants et artisans (4); quant au fief shogunal il aurait à lui seul rapporté 35 millions de yens. Seulement, la féodalité ne fût abolie qu'en 1871; jusque là les seigneurs conservaient leurs prérogatives financières et de son côté l'ex-shogun soutenait avec raison qu'il touchait ses revenus non en tant que souverain mais en tant que grand feudataire, qualité qu'il n'avait pas perdue. Dans ces conditions les revenus impériaux étaient réduits à presque rien : 3.664.780 yens (5). Pour parfaire la différence on dut

(1) 30.505 (1867-8); 20,785 (1868-9; 20,107 (1869-70); 19,235 (1871).

(2) Cf. *British Encyclopedia*, p. 213, qui signale d'ailleurs que les statistiques établies avant l'époque contemporaine sont toutes sujettes à caution.

(3) La valeur de la récolte totale était évaluée à 240 millions yens; les quatre-dixièmes de celle-ci revenaient donc au seigneur; cf. plus haut p. 22.

(4) Ils n'ignoraient pas non plus complètement les impôts indirects; on attribue en effet à certains grands feudataires l'introduction des impôts sur le *saké* et le *soyou*, dont il sera longuement question plus bas.

(5) Soit 2.009.014 de l'impôt foncier en nature; 720.867 des droits de douane; 535.602 des taxes et 399.297 de l'exploitation des biens de l'état et de recettes diverses; cf. Edmond Théry,

recourir aux expédients et principalement au papier monnaie.

La suppression de la féodalité ne suffit pas à équilibrer le budget car, pour des raisons qui seront exposées un peu plus bas, on ne pouvait percevoir qu'une petite partie de ses revenus; d'un autre côté — sans parler des complications que devait nécessairement amener au début un système financier tout nouveau (1) — on jugea indispensable pour la tranquillité publique d'assurer aux daïmyos le dixième de leurs revenus primitifs et aux samourais une indemnité suffisante pour vivre (2), d'où une dépense évaluée à 221.750.000 yens ou plutôt à 265.000.000 Y., car il convenait d'y ajouter les dettes régionales dont se chargeait le gouvernement soit 41.000.000 (3) et l'indemnité accordée à

(1) Ainsi pour ce qui touche l'impôt foncier, son produit jadis consommé sur place par les daïmyos, fut concentré dans la capitale; d'où pénurie d'argent dans les provinces surtout pendant les mois succédant la perception.

La suppression des corporations, qui percevaient les contributions de leurs membres, fut une autre source de difficultés.

(2) On leur accorda d'abord une pension; puis on décréta que cette pension serait rachetable, enfin on rendit ce rachat obligatoire.

(3) Chiffre de l'*Encyclopedie Britannique*. Théry (p. 161) donne des chiffres différents, mais comme il parle de yens anciens valant 5 francs environ, il se peut que la contradiction ne soit qu'apparente. Quoi qu'il en soit le regretté directeur de l'*Economiste Européen* fournit sur la question les renseignements curieux que voici: « Les dettes des domaines subirent des traitements divers. Toutes les dettes antérieures à l'année 1843 furent déclarées non recevables. Les dettes contractées de 1844 à 1867 inclusivement et formant un total de 10.972.725 yens devinrent l'ancienne dette que le gouvernement s'engagea à rembourser par annuités pendant

l'église bouddhique, séparée de l'État : 2.500.000 (1).

L'abolition de la féodalité fut sans contredit la plus forte source de dépenses nouvelles. Mais il y en avait deux autres importantes découlant : a) Du type occidental adopté pour l'administration de l'empire ; b) De la nécessité de créer les instruments indispensables à une vie économique moderne : chemins de fer, télégraphe, navires à vapeur, banques, etc. ; l'initiative privée n'étant pas encore à même de s'en charger, le gouvernement devait les fournir ou les subventionner.

Aussi vit-on les dépenses, réduites de 30.505.000 Y. (1867-8) à 19.235.000 (1870-1), bondir au cours des trois exercices suivants à 57.730.000, 64.678.000 et 82.269.000 Y.

Les impôts étaient insuffisants à y faire face. Les revenus de la terre restaient la base du budget ; mais on ne pouvait réclamer à des anciens serfs devenus citoyens libres et petits propriétaires des redevances seigneuriales, ni, après avoir remplacé les anciens fermages en nature par un impôt en argent, oublier la rareté du numéraire. Pareillement, si le

une période de 50 années. Mais les 12.422.825 yens de dettes contractées par les *daïmyos* pendant la période de transition : 1868-1871 furent converties en titres de la *nouvelle dette* de l'état rapportant 4 % et amortissables en 25 années. Ces titres sont complètement remboursés depuis 1896 ».

Sur les variations de la valeur du yen. cf. plus haut, p. 5-7.

(1) Les domaines des 29.805 temples donnaient rien qu'en riz un revenu annuel, équivalent au montant de l'indemnité. On procéda donc moins à un rachat qu'à une spoliation ; elle fut justifiée par l'argument que les titres des terres ecclésiastiques émanaient des seigneurs féodaux et que la féodalité étant abolie ils n'avaient de valeur qu'autant qu'ils étaient confirmés.

commerce extérieur avait augmenté, son montant restait très inférieur à celui qu'il aurait été dans un État chrétien de 30 millions d'habitants ; de plus en vertu des capitulations le tarif ne pouvait dépasser les 5 % ad valorem (1). Quant aux autres impôts indirects : alcool et tabac, par cela même qu'ils étaient nouveaux ils étaient d'un montant modéré et d'un rendement faible ; d'ailleurs les progrès de la consommation dont dépendait leur élasticité étaient à l'époque assez lents.

Moins encore pouvait-on faire fond sur le crédit. Le pays manquait de capitaux ; le public ne s'était pas encore familiarisé avec les fonds publics et la négociation de ceux-ci se buttait à l'absence de Bourses. Les marchés étrangers étaient soupçonneux et exigeants ; ils imposaient des conditions très lourdes pour des sommes insignifiantes : en 1867 un emprunt de 3.750.000 y. fut émis à 9 % ; encore en 1872, on dut payer 7 % un emprunt de 10 millions 736.000 yens (2).

Même en limitant les travaux publics à peu de choses (de 1872 à 1879 on ne construisit que 72 milles voies ferrées), les ressources ordinaires couvraient donc à peine les frais de l'administration. Or, il fallait encore pourvoir aux indemnités féodales ; après les avoir acquittées en partie en numéraire

(1) La valeur taxée des marchandises étant toujours inférieure à la valeur réelle, il semblerait qu'il ne dépassa pas en fait 3 %.

(2) Le premier fut amorti en 1889 le second en 1897 ; après avoir coûté (intérêt et amortissement) l'un 11.750.000, l'autre 36.000.000 y. (cf. *British Encyclopedia*, p. 218). Ici encore Théry (p. 161) donne des chiffres un peu différents, l'emprunt de 1867 aurait été de 4.880.000 celui de 1873 de 11.720.000 yens.

(or, provenant de l'emprunt de 1873 et papier monnaie) et versé pendant quelques années des pensions aux hommes d'armes, on résolut de les payer en fonds publics. Les rentes émises pour le rachat des droits féodaux et des pensions héréditaires atteignirent une valeur de près de 174.000.000 yens; leur taux d'intérêt était généralement de 7 % (1).

Cette mesure eut pour conséquence de compléter la désorganisation de la circulation monétaire, déjà peu satisfaisante. Voici comment : en 1871 on avait à la fois établi le régime monométallique et remplacé les multiples papiers monnaie émis par les daïmyos ou le shogun (2) par une monnaie fiduciaire émise par l'état. Seulement comme les billets avaient conservé le caractère de papier monnaie et, étant employés à couvrir le déficit, circulaient en quantités surabondantes et comme de plus la balance de commerce était défavorable, tout ce qui restait

(1) Je dis *généralement*, car il variait avec les séries qui étaient quatre. On eut :

			Capital		Intérêt	
a)	Les rentes	10 % ...	8.805.860	y.	880.586	y.
b)	—	7 % ...	108.091.910	y.	7.566.714	y.
c)	—	6 % ...	24.995.995	y.	1.499.760	y.
d)	—	5 % ...	<u>31.328.130</u>	y.	<u>1.566.406</u>	y.
TOTAUX.....			173.221.895	y.	11.513.466	y.

(2) Nous avons dit (cf. p. 23 et 30) dans quelles conditions le *Bakufu* avait fait circuler du papier monnaie. On se rappelle aussi que dans les fiefs les billets prirent les formes les plus inattendues; ils étaient émis non contre de l'or et de l'argent mais contre du riz et les articles industriels les plus divers; aussi trop souvent avaient-ils perdu tout pouvoir d'achat d'autant plus que chaque type n'avait cours que dans le fief émetteur.

d'or quittait le pays (1). Il fallut donc admettre pour étalon l'argent, qui dans l'intervalle avait beaucoup baissé de valeur. Quant aux maux de la circulation fiduciaire on pensa y remédier en introduisant le système bancaire américain, c'est-à-dire en concédant le droit d'émission à des Banques Nationales, qui s'engageraient à observer certaines conditions et principalement à posséder une réserve d'or équivalant à 40 % des billets émis. Comme on ne supprimait pas le papier monnaie étatique, les banquiers se rendirent aussitôt compte que tout billet qu'ils émettraient réapparaîtrait incessamment à leurs guichets pour être remboursé en or. Aussi, ne créa-t-on que quatre Banques Nationales et leur circulation n'excéda pas 1.500.000 yens.

Sur ces entrefaites, on s'aperçut que les samourais ne trouvant pas l'emploi des 174 millions de fonds publics qu'on leur distribuait, allaient s'en défaire à vil prix, qu'ils tomberaient dans la misère et que le mécontentement déjà très vif des classes féodales menacerait d'engendrer une contre-révolution. On songea donc à permettre la création des Banques Nationales émettant des billets contre des fonds publics. L'idée gagna du terrain ; les anciens guerriers à deux sabres se montrèrent prêts à se transformer en hommes d'affaires (2) et le nombre des Banques

(1) On a calculé que jusqu'en 1874 près de 300.000.000 yens de métal jaune furent exportés. Nous avons déjà signalé que la fuite avait commencé dès l'ouverture des ports japonais (cf. p. 30). Pour l'évolution du système monétaire se référer plus haut, p. 5-7.

(2) Ils le sont resté depuis. On a remarqué en effet qu'actuellement le monde de la banque de l'industrie et du commerce a souvent à sa tête les descendants d'hommes qui pendant de

Nationales passa à 150 environ et celui de leurs billets à 34 millions.

Il n'y avait qu'une ombre dà ce tableau c'est que leurs émissions devenues, du fait de la suppression de la réserve or, non remboursables vinrent gonfler le stock du papier-monnaie. Celui-ci s'était encore accru par les frais que provoqua la terrible révolte du clan Satsuma (1), le total des billets atteignit 165.000.000. Le Japon put ainsi connaître toutes les beautés de l'inflation : en 1881 le taux du change atteignit 193 % (2), les prix augmentèrent (ceux du riz doublèrent en quatre ans), le taux de l'intérêt suivait une marche ascendante, tandis que les fonds d'Etat baissaient et qu'un vent de prodigalité soufflait sur le public.

II. — LA PÉRIODE D'ASSAINISSEMENT

Qui étudie les douze premières années du Meiji comprend pourquoi elles furent surnommées : *l'ère du papier*. C'est en effet sur des billets ou des obligations que reposait l'économie publique. On est frappé aussi des ressemblances de cette période avec les dernières années du Shogunat ; on y relève les mêmes imitations maladroites de l'économie européenne et le recours aux mêmes expédients.

longs siècles menaient une vie exclusivement militaire. C'est une des manifestations les plus curieuses de la faculté d'adaptation des nippons.

(1) Celle-ci, dernier et redoutable sursaut du féodalisme, dura de janvier à septembre 1877 ; elle occasionna des dépenses considérables, couvertes il est vrai en partie par un emprunt de 15 millions à 7,5 % amortissable en 20 ans. Pour détails, cf. Kobayashi, *War and armement loans*, pp. 26 sq.

(2) En 1881 il fallait donner 1930 yens papier pour 1.00 yens or et 1.795 yens argent.

Ainsi le P^r Honjo, qui insiste sur cette idée (1), souligne que les émissions basées sur les fonds publics étaient calquées sur le même principe que les émissions de 1867 (2).

Cependant, il y a entre les deux décades autant de différence qu'entre les titubations d'un vieillard et les premiers pas d'un enfant. Le *Bakufu* procédait à des réformes spasmodiques sous la pression des événements. Le *Meiji*, suivait, quoique d'un pied encore mal assuré, un programme régénérateur. C'est pourquoi l'un a échoué là où nous allons voir l'autre réussir. Le nouveau régime disposait d'ailleurs de beaucoup d'hommes à même de comprendre et de traiter les questions économiques et financières, tels que Matsukata, Ito, Inouye, Okuma et Shibugawa. Ils firent résolument face à toutes les difficultés.

Le premier problème à résoudre était celui de la circulation fiduciaire. On l'attaqua de front en s'inspirant cette fois de la législation européenne (3). Un grand institut, destiné à remplacer le papier-monnaie par des billets d'une convertibilité assurée, fut créé sous le nom de Banque du Japon (4). En 1883 une loi

(1) Voir dans l'*Economic Journal* (IV, 1929, n° 2, pp. 52-75) l'article intitulé : *The new economic policy in the closing days of the Tokugawa shogunate*.

(2) Cf. plus haut, p. 30 la note sur l'emprunt et les émissions de 1867.

(3) M. Matsukata, devenu en 1881 ministre des Finances, semble avoir pris pour modèle l'organisation de la Banque Nationale de Belgique, qu'il avait vue à l'œuvre et fait étudier de près.

(4) Cet institut est en somme une banque d'Etat, car l'Etat a fourni la majeure partie de son capital, nomme ses gouverneur et sous-gouverneur et contrôle sa politique.

En principe, ses billets ne peuvent dépasser la réserve

interdit la création de nouvelles Banques Nationales et prévoit le rachat progressif du papier-monnaie en circulation. A la date fixée par elle (1899), il n'en restait pour ainsi dire plus un seul billet (1) ; dès 1885 le change était revenu au pair de la Banque du Japon pouvait émettre des billets remboursables à vue.

Simultanément on prenait des mesures pour l'équilibre du budget. Que cet objectif ait été rapidement atteint un seul chiffre suffit à le montrer. Tandis que la dette publique, inexistante en 1867 avait atteint 246 millions en 1880, de cette dernière date à 1890 elle ne présente qu'une augmentation de 5 millions (2).

Voici les mesures par lesquelles ce résultat fut obtenu :

1^o Une comptabilité établie désormais sur des bases scientifiques, comme le montre, entre autres, la

métallique, sauf pour une somme fixée au début à 70 millions, successivement portée à 85 (1890) et à 120 (1899) millions de yens, et pour laquelle un impôt de 1 1/4 est perçu. En cas de crise la Banque peut procéder à des émissions supplémentaires contre un impôt à fixer par le ministre des finances et qui ne saurait être inférieur à 5 %.

(1) Voici quelques chiffres montrant leur compression progressive :

Années	Papier-Monnaie	Billets des Banques Nationales
1881	118.905.000	34.046.000
1885	93.380.000	30.155.000
1888	46.734.000	27.699.000
1893	16.407.000	22.756.000
1898	5.411.000	1.866.000

La circulation de la Banque du Japon avait passé de 3.956.000 (1885) à 102.931.000 (1890) et 180.937.000 yens (1895).

(2) Elle avait même subi dans l'intervalle une diminution grâce à l'institution du fonds d'amortissement. Son montant fut de 239 en 1885.

publication régulière des budgets à partir de 1886 ;

2° *Un contrôle sérieux des dépenses.* Malgré l'extension donnée à l'eupéanisation et l'augmentation de la population et de la richesse, celles-ci n'atteignent qu'exceptionnellement le niveau de 1874 soit 82.269.000 et restent bien au-dessous des recettes (1) ;

3° *La réduction du service annuel de la dette publique.* Tandis que jusqu'en 1880 le taux des emprunts, même ceux à brève échéance, variait entre 7 et 10 % et que, encore en 1885, l'emprunt du chemin de fer de Nakasendo portait 6 %, on était arrivé, grâce à l'amortissement des anciens emprunts et des conversions successives (2), à s'acheminer vers le type du 5 % amortissable ;

4° *La refonte du système fiscal.* Celle-ci visait trois points : a) donner une forme définitive à l'impôt foncier ; b) développer les impôts indirects introduits pendant la décade précédente ; c) créer des ressources nouvelles.

a) L'impôt foncier. C'est sur lui que, le Japon,

(1) A preuve ces chiffres empruntés au tableau général donné par le P^r Shiomi dans son étude précitée du *Handbuch* de Gerloff et Meisel (III, 493) :

(en milliers de yens)

Années	Dépenses	Recettes
1881/2	71.460	71.489
1883/4	83.106	83.106
1885/6	61.115	82.156
1887/8	79.713	88.161
1890/1	82.125	106.469
1892/3	76.734	101.461
1893/4	84.581	113.769

(2) Ainsi parmi les dettes pour le rachat des droits féodaux la série de 10 % disparut du tableau de la dette en 1886 ; la série 7 % en 1891 et la série 6 % en 1894.

pays alors encore nettement agricole, faisait reposer les revenus publics. Mais, comme nous l'avons indiqué, le maintien de sa perception en nature, même avec un pourcentage inférieur à celui de jadis, semblait contraire et à l'abolition de la féodalité et à une économie publique désormais monétaire. Il fallait donc d'une part dresser un cadastre, opération longue et difficile, de l'autre ne pas exiger une contribution en argent de nature à épuiser l'agriculture. Le cadastre, établi en 1873, par des moyens de fortune, avait un caractère provisoire; un nouveau recensement foncier fut prescrit; il put être mené à bien entre 1875 et 1882. L'impôt fut fixé primitivement à 3 % du capital. Ce montant ne semblait pas trop lourd aux agriculteurs, justement qualifiés de principaux bénéficiaires de la Révolution de 1868 (1); outre qu'il était en lui-même plus modéré que les anciennes redevances féodales, les terres avaient été évaluées à la moitié de leur valeur marchande; de plus, restant immuable, il devenait plus léger à mesure que cette valeur augmentait. Néanmoins il fut diminué à 2 1/2 % (2).

b) Le « saké » et le tabac : Nous avons déjà signalé l'introduction (dès 1871 et 1876) des impôts sur le saké, la boisson alcoolique japonaise (3), et le

(1) Elle les avaient rendu propriétaires de simples serfs qu'ils étaient, contre un impôt qui *en pratique* équivalait à 1/66 de la valeur marchande de leurs lots.

(2) Voire avec promesse de nouvelles réductions.

Les guerres empêchèrent que cette promesse fut tenue; elles nécessitèrent même des augmentations de tarif, principalement pour les terrains urbains, dont la valeur d'ailleurs avait beaucoup augmenté, cf. plus bas pages 61 et 70.

(3) Obtenue par la fermentation du riz.

tabac; on avait aussi introduit un droit de timbre (1873), un impôt sur les mines (1874) et un impôt sur la vente des spécialités pharmaceutiques (1877).

Ces trois derniers impôts continuèrent à donner pendant la période qui nous occupe des résultats médiocres (1). En revanche, le tabac qui ne figure pas comme poste indépendant dans les budgets du ^{xx}^e siècle, car il fut en 1896 compris dans les monopoles, rendait dès 1883 plus de 2 millions (presqu'autant que les douanes). Quant à l'impôt du *saké*, constamment remanié et augmenté (2), il devait dès après 1880 jouer un rôle excessivement important et devenir au début de ce siècle le principal pourvoyeur du trésor (3).

c) Les nouveaux impôts : A la fois directs et indirects, ils furent nombreux. Sans parler de certaines recettes secondaires (4) leur liste comprend : l'impôt sur le *shôyu* (1885), liquide culinaire préparé avec du sel marin et des substances végétales et qui autant que le riz ou le *saké* est un élément indispensable à tout repas japonais (5); l'impôt sur les

(1) L'impôt sur les mines cessa même d'être perçu de 1890 à 1892.

(2) Il fut d'abord perçu sous forme de simple droit de permis sur les brasseries, de *licence* (1871), puis appliqué aux débitants (1875), puis augmenté. On en trouve d'ailleurs des traces dans les finances féodales, mais alors il n'était pas perçu dans tout le pays.

(3) Cf. page 50 la colonne 5 du tableau général du produit des impôts de 1869 à 1904.

(4) Par exemple les droits de sortie sur les boissons alcooliques (1889), l'impôt sur les billets de banque, qui, nous l'avons dit, n'était perçu que sur les émissions complémentaires, etc.

(5) C'est pourquoi l'appelle-t-on souvent *sauce japonaise* et que certains *daïmyos* avaient songé jadis à en tirer des recettes fiscales.

bourses commerciales et financières (1886) ; l'impôt sur le revenu (1887). L'introduction de ce dernier qui joue actuellement le rôle prépondérant qu'avait jadis l'impôt foncier (1), marque une date dans les finances japonaises ; cependant il faut reconnaître qu'au début, tant par son tarif peu élevé (1, 2 1/2 %) que par les exemptions qu'il comportait (notamment celles des sociétés commerciales et industrielles), il avait peu d'importance ; en 1893-4 il rendait moins que le shôyu (2).

5° *L'augmentation automatique des revenus fiscaux.* Celle-ci se fait sentir dans toutes les branches des revenus publics tant les impôts (sauf l'impôt foncier pour les raisons expliquées plus haut) que les revenus du domaine et des entreprises de l'Etat (3).

(1) Cf. appendice sur le régime fiscal.

(2) L'impôt sur les opérations de bourse était lui aussi d'un faible rendement pour la raison que la plupart des opérations s'effectuaient en dehors des Bourses. Au début il ne visait que les ventes à terme sur le riz, les rentes sur l'Etat et les valeurs mobilières. En 1893 il fut étendu à toutes les transactions sur marchandises, actions et obligations de Sociétés ; aussi en 1894-5 il passa de 350.000 y. à presque le double (588.000).

(3) Edmond Théry (p. 147) donne au sujet de ces derniers le tableau analytique que voici :

	Milliers de yens		
	1875-6	1883-4	1894-5
Postes et télégraphes	749	2.347	8.381
Forêts	—	311	844
Vente de biens	1.268	177	656
Produits des chemins de fer de l'Etat	642	934	3.177
Produits divers	2.517	567	3.543
<i>Totaux</i>	5.176	4.336	16.601

Elle est facilement explicable par suite des progrès de la population et de la production agricole ; du développement, qu'à la suite de l'assainissement de la monnaie, avaient pris le commerce intérieur et extérieur et plus généralement les affaires. Les chiffres fournis par notre appendice sur la transformation économique du Japon préciseront les progrès réalisés. Certains d'entre eux, par exemple ceux concernant le commerce extérieur et les sociétés anonymes, paraîtront peu satisfaisants pour un État de plus de 40 millions d'âmes et feront peut-être sourire ceux qui lisent les statistiques japonaises d'aujourd'hui. Il est clair que la vie économique nippone sortait à peine de l'enfance. Mais il est non moins évident que les conditions préalables à une grande politique financière ne faisaient plus défaut. Ce qui vaut mieux encore, l'édifice encore modeste des finances japonaises était solide. Aux expédients et aux déficits succédaient la méthode et les excédents : de 1891 à 1894, malgré des dépenses extraordinaires considérables — affectées presque toutes à l'armée et la marine (1) — près de 90 millions de francs purent être mis de côté (2). On était prêt à faire face à la guerre chinoise qui pointait à l'horizon.

Avant d'y arriver nous reproduisons ici deux tableaux des recettes et des dépenses de 1869 à

(1) Pendant ces trois exercices l'État ne construisit que 7 milles de voies ferrées.

(2) Cf. le discours prononcé en février 1901 devant la Chambre des Pairs par le marquis (depuis prince) Ito, alors président du conseil. Il donne un excellent résumé de l'histoire financière du Japon pendant la dernière décade du XIX^e siècle.

1904 (1). Leur dernière colonne, celle concernant la décade 1894-1904 sort du cadre de ce chapitre ; mais elle permet de jeter un coup d'œil sur l'avenir et d'éviter les redites.

DÉPENSES

(Milliers de yens)

Ministères	1869-70	1875-76	1883-84	1893-94	1903-04
Liste civile	554	933	2.363	3.000	3.000
Affaires étrangères ...	46	644	748	623	2.284
Intérieur	5	11.345	9.998	7.662	10.627
Finances	7.475	24.851	33.320	24.915	61.870
Guerre	1.500	6.959	10.250	12.419	38.495
Marine	—	2.825	3.080	5.141	22.077
Justice	44	1.111	2.082	3.451	10.563
Instruction publique ..	123	1.743	940	932	4.994
Agriculture et com- merce	—	—	3.461	928	5.469
Communications.....	—	6.197	1.667	2.943	21.606
Total dépenses ord. ...	9.750	56.613	67.914	64.545	178.464
— extr. ...	10.357	12.590	15.192	20.036	66.288
Total général	20.107	69.203	83.106	84.581	244.752

(1) Nous les empruntons à l'étude de notre confrère et ami le professeur Flora (*Nuova Antologia*, 1904).

Voir page 50 le tableau des recettes.

PRODUITS DES IMPOTS

(Milliers de yens)

	1869-70	1875-76	1883-94	1893-94	1903-04
Impôt foncier	8.218	50.345	43.537	38.809	46.996
Patentes	—	—	—	—	6.792
Impôt revenu	—	—	—	1.238	7.412
— saké	—	2.555	13.490	16.637	66.535
— sucre	—	—	—	—	7.184
— soyù	—	—	—	1.332	3.444
— billets de banques	—	—	—	—	1.149
Impôt bourses	—	—	—	350	1.030
— mines	—	7	14	178	759
Droits de tonnage	—	—	—	—	348
— boissons alcooliques	—	—	—	17	144
Droits spécialités pharmaceutiques	—	—	495	636	119
Droits douanes	648	1.718	2.681	5.125	16.570
— produits île Hokkaido	—	342	559	303	—
Impôt tabac	—	206	2.154	2.640	—
— confitures	—	—	—	593	—
— voitures	—	213	462	773	—
— barques	—	128	218	275	—
— divers	767	2.245	610	254	—
<i>Total</i>	9.634	57.764	64.223	69.169	158.488

TROISIÈME PARTIE

LES ANNÉES 1894-1910 (1)

I. — LA GUERRE CONTRE LA CHINE

La guerre de Chine commencée le 1^{er} août 1894, fut terminée le 17 avril 1895 par le traité de Simonsaki. Elle a été pour le Japon une occasion de montrer que sa préparation financière était à la hauteur de sa préparation militaire. Les dépenses, qu'elle provoqua se montèrent à 200.475.504 yens (2), soit à plus du double du budget ordinaire de 1893-4. Elles furent cependant couvertes sans les expédients (papier-monnaie, etc.), auxquels une simple révolution intérieure avait forcé à recourir moins de vingt ans auparavant, et même, ce qui est à retenir, *sans aucun appel aux marchés étrangers*. Cet exploit financier est dû à ce que dans l'intervalle on avait fait prévaloir un ordre parfait dans les finances, su inspirer à l'épargne privée, qui s'était elle-même développée entre temps, confiance dans les fonds

(1) Sur cette période consulter spécialement E. Théry et surtout Kobayashi, dont les deux volumes lui sont en majeure partie consacrés.

(2) Dont 164.520.371 pour la guerre et 35.955.137 pour la marine.

publics et solidement organisé la banque nationale. Aussi disposait-on de 23.439.086 yens d'excédents et put-on émettre *sur place*, dans des conditions fort avantageuses (1), trois emprunts d'un total de près de 90 millions yens ; la Banque du Japon fut de son côté en mesure d'avancer à l'état 37.900.000 yens contre lesquels elle reçut les titres d'un quatrième emprunt d'une somme égale (2).

Grâce à cet excédent, ces emprunts intérieurs d'un montant total de 116.804.924 yens, des contributions volontaires pour près de 3.000.000 et quelques petits revenus tirés des territoires occupés, on disposait de 146.272.955 yens (3), soit des trois quarts environ des sommes absorbées par le conflit. Pour le reste on n'eut qu'à recourir à une faible partie — le septième environ — de l'indemnité qu'on allait percevoir du vaincu.

Le Japon sortait de la guerre avec des avantages financiers considérables :

a) Il acquérait Formose. Cette île, riche par ses produits au premier rang desquels venait le camphre, plus précieuse encore par ses richesses potentielles, présentait l'avantage supplémentaire d'être une excellente tête de pont commerciale (4) ;

(1) Ils furent émis au pair, bien que leur taux d'intérêt ne dépassa pas 5 %.

(2) Au cours des hostilités on avait émis aussi des bons du trésor, mais ils furent amortis par le produit des emprunts.

(3) Pour plus de détails voyez Kobayashi, *War loans*, p. 42.

(4) Seul un détroit de 150 kilomètres la séparait du Fou-Kien ; ceci donnait à son possesseur une situation économique prépondérante dans une des provinces les plus riches de la Chine méridionale et y facilitait grandement les exportations japonaises.

b) Il recevait une indemnité de 230 millions de taels Kupings (1), qui représentèrent avec les intérêts 365.529.067 yens (2), sensiblement plus de 900 millions de francs or. Comme la dette de la guerre équivalait environ au tiers de cette somme, il restait des montants surabondants pour rétablir l'étalon d'or, garantir le maintien du change au pair pendant de longues années et développer l'outillage économique du pays ;

c) Il s'assurait d'un prestige qui ne pouvait manquer de se traduire par des avantages pécuniaires et notamment par une augmentation du produit des impôts et des douanes. En effet, il était facile à prévoir que de si belles victoires militaires et financières allaient inspirer aux capitalistes étrangers et aux japonais eux-mêmes une confiance propre à donner un grand essor tant au crédit public qu'à la vie économique, et mettraient les grandes puissances chrétiennes dans l'impossibilité d'exiger le maintien d'un régime de capitulations avec un tarif douanier de 5 %.

Toutes ces prévisions se réalisèrent. Formose, dès 1897 forma une administration financière indépendante avec des ressources promettant une rapide

(1) Celle-ci fut d'abord fixée à 200 millions de taels. Quand la Russie, appuyée par la France et l'Allemagne, força le Japon à renoncer aux conquêtes continentales que lui avait accordé d'abord le traité et notamment à la presqu'île de Lea-tong, elle lui fit obtenir en fiche de consolation, une indemnité complémentaire de 30 millions de taels.

(2) La somme que toucha le Japon en trois ans (le dernier versement eu lieu en mai 1898) représentait 355.980.364 yens ; on y ajoute 9.548.703 yens représentant les intérêts donnés par le capital disponible jusqu'au 1^{er} janvier 1900.

augmentation (1). Cette même année on revenait à l'étalon d'or et les réserves laissées par l'indemnité chinoise étaient telles que, malgré une balance commerciale longtemps très défavorable (2), le change se maintint à la parité fixée par la réforme monétaire (3).

Enfin, dès 1899 le Japon eut les mains libres de régler son tarif douanier comme il l'entendait, tandis que l'essor attribuable aux deux raisons déjà signalées permit à la vie économique encore dans les langages en 1894, d'entrer dans ce que le Pr Doké appelle « l'âge des progrès graduels » (4).

Et cependant malgré de si belles promesses le traité de Simonosaki portait en lui de terribles difficultés financières. Il suffit pour les comprendre de se rappeler qu'en somme il consacrait une victoire russe plus grande encore que la victoire japonaise. Sans coup férir, le Tzar forçait le Mikado à évacuer la presque île de Leatong, et bientôt (printemps 1898) il y prenait sa place (par la cession à bail de Port-

(1) De fait elles passèrent de 17.426.611 yens en 1899-1900 à 25.770.100 (1907-8), 111.097.561 (en 1923-4); elles furent évaluées pour 1930-1 à 117.445.279 y. en baisse de 1.274.542 sur l'exercice précédent.

(2) Pendant les années qui suivirent, par suite des commandes militaires et autres faites à l'étranger, l'excédent des importations atteignit 876 millions de francs-or.

(3) A ce point de vue l'indemnité rendit un service incalculable, car si le change avait sensiblement baissé, le grand plan de dépenses dont il sera question à l'instant aurait été irréalisable.

(4) Rappelons que cet économiste distingue quatre stades dans la vie économique japonaise, l'ère de l'enfance (1868-1893); l'ère des progrès graduels (1894-1903); l'ère des progrès rapides (1904-1913); l'ère des progrès par bonds (1914-1928).

Arthur et de Talien-Wan); dès octobre 1895 il obtenait que le Transibérien passa par la Mandchourie (1) avec le droit pour lui d'occuper cette province. Le Japon, qui avait en grande partie engagé la guerre pour prendre pied sur le continent avant l'achèvement du Transibérien (2), voyait maintenant cette ligne prêt d'être finie (3) et la Russie, plus près de lui que jamais, en possession d'un port admirable et toujours libre (4). Depuis le XIII^e siècle quand il avait échappé par miracle à la domination Mongole, jamais le Japon n'avait eu de plus inquiétant voisinage (5).

II. — L'ENTRE DEUX GUERRES

Il résulte de ce qui précède que le traité de Simonosaki présentait ce paradoxe d'acculer le vainqueur à une guerre de revanche.

(1) Il fut aussi relié à Pékin.

(2) Cette ligne passait alors pour un instrument invincible de domination dans tout l'Extrême-Orient. Au lendemain de l'ukase décidant la construction du Transibérien, (7 mars 1891), le tzarevitch (depuis Nicolas II), passant par le Japon, y fut victime d'un attentat qui faillit lui coûter la vie.

(3) Le passage à travers la Mandchourie abrégait le parcours de 550 kilomètres et comportait des travaux beaucoup plus faciles que le tracé primitif.

(4) Vladivostok que la Russie possédait déjà est fermé par les glaces la plus grande partie de l'année.

(5) Il faut aussi se souvenir que le partage de la Chine semblait sur le point de se réaliser en dehors du Japon. Car alors que le Mikado était forcé de renoncer à ses conquêtes continentales, la mainmise des Russes sur la Mandchourie et Port-Arthur avait été accompagnée des cessions à ball de Kiao-Tchéou aux Allemands et de Wei-Hai-Wai aux Anglais,

Aussi ne faut-il pas s'étonner que le grand plan financier dressé en 1896 et qui prévoyait des dépenses extraordinaires d'un milliard et demi à répartir sur dix exercices, en dépit de son titre : *Programme d'après guerre* (1), était en réalité un programme de guerre. Sans doute il visait aussi au développement de l'industrie et des voies de communications, à telle enseigne que l'emprunt de 10.000.000 £, émis en 1899 à Londres (2), fut destiné à la construction et l'amélioration des chemins de fer, à l'extension du réseau téléphonique et à l'installation de la grande aciérie de l'État. Mais, même en supposant que ces dépenses fussent d'un caractère exclusivement pacifique, elles étaient peu de chose en face des dépenses militaires.

En effet, non content de quintupler les budgets ordinaires de la guerre et de la marine (portés de 12.402.000 yens en 1894-5 à 60.865.000 en 1903-4), le gouvernement mikadonal consacra à ces deux

tandis que dans le sud la France s'assurait d'avantages considérables (la baie de Kwang-Chou dans la province de Canton et des privilèges spéciaux dans la province de Yunnan).

(1) Pour ce programme et son application on trouvera beaucoup de détails, y compris des extraits des discours ministériels, dans W. Petrie Watson, *The financial and Economic situation in Japan* (Fortnightly Review, février 1904, pp. 211-232). On se proposait de dépenser de 1896 à 1906 une somme totale de 60 millions livres sterling. On avait en vue (a) des dépenses militaires et navales extraordinaires ; (b) des dépenses pour le développement des réseaux ferroviaires et téléphonique ; (c) une augmentation des dépenses ordinaires. On comptait recourir pour les premières à l'indemnité chinoise, pour les secondes aux emprunts intérieurs, pour les troisièmes à de nouvelles ressources fiscales. En partie par suite de la hausse des prix, dès 1904, les dépenses avaient dépassé les 1.500 millions de francs-or prévus.

(2) Au taux de 4 %, et à 90 % de la valeur nominale.

LES ANNÉES 1894-1910

ministères, de 1896-1904, des crédits extraordinaires de 421.440.000 yens (1). A eux seuls ces derniers auraient suffi à absorber l'indemnité chinoise (2). Il fallut donc recourir au crédit. La dette totale s'accrut de 256.374.000 yens (3) ; elle se répartissait comme suit :

	1895	1903
Emprunts intérieurs ...	261.697.000	432.551.000
étrangers ...	2.110.000	97.630.000
Prêts temporaires	32.000.000	22.000.000
	295.807.000	552.181.000

Encore qu'une partie notable des sommes empruntées ait été employée à des travaux productifs

(1) 177.804.000 pour la guerre et 243.636.000 pour la marine.

(2) Celle-ci d'ailleurs ne leur fut pas exclusivement consacrée. Son emploi fut le suivant :

	Yens
Expansion militaire	56.800.234
— maritime.....	139.259.717
Etablissement d'une fonderie.....	579.762
Dépenses extraordinaires de la guerre de Chine	78.957.165
Service de transport et d'informations.....	3.214.485
Maison impériale.....	20.000.000
Fonds des vaisseaux de guerre	30.000.000
— de prévoyance	10.000.000
— d'éducation	10.000.000
Déficit budgétaire de 1898-9	12.000.000
Solde disponible	4.717.704
<i>Total</i>	365.529.067

(3) La somme totale empruntée fut de 340.193.000 yens ; mais on avait parallèlement amorti pour 83.819.000 yens d'anciennes dettes.

tant au Japon que dans l'île de Formose (1), que le concours de l'épargne étrangère fut accordée pour la première fois sur une grande échelle (2), que les conditions d'émission aient été en somme favorables (3), une dette pour ainsi dire doublée en sept ans était le maximum de ce qu'on pouvait demander au crédit et constituait une lourde charge pour le trésor.

Dès le début d'ailleurs (4) on avait compris que pour les dépenses ordinaires, il fallait s'adresser exclusivement à l'impôt, et comme ces dépenses avaient passé de 60.421.000 à 171.059.000 yens (5), toutes les sources du revenu national, furent soumises à une dure contributoin.

(1) En 1897 il n'existait à Formose que 97 kilomètres de chemins de fer en exploitation ; en 1904 le réseau s'élevait à 372 kilomètres.

(2) Pour beaucoup à cause du rapprochement avec l'Angleterre.

(3) On put pour la première fois emprunter à 4 %.

(4) Cf. le discours du baron Matsukata reproduit par Watson, *loc. cit.*

(5) Le tableau que voici et que nous empruntons à Edmond Théry (p. 154) illustre, comme disent les Anglais, ce qui précède.

*Dépenses budgétaires japonaises
pour la période 1894-5 à 1902-1903*

(En milliers de yens)

	1894-95	1902-03
Liste civile	3.000	3.000
Affaires étrangères : ordinaires	719	2.284
— extraordinaires ...	312	371
Intérieur : ordinaires	7.494	10.778
— extraordinaires.....	2.427	18.452
Finances : ordinaires	25.463	56.816
— Dette publique	(19.721)	(42.886)
— extraordinaires.....	4.748	39.584

Ici encore le terrain avait été préparé pendant la période antérieure au cours de laquelle, nous l'avons vu, l'Empire avait été doté d'un système fiscal complet. La seule innovation importante fut l'introduction de l'institution des monopoles, elle-même limitée à deux articles : le tabac et le camphre, dont le premier déjà était frappé d'un impôt indirect (1). Pour le reste on créa peu d'impôts nouveaux (2); trois en tout : l'impôt sur les affaires

	1894-95	1902-03
Guerre : ordinaires	7.828	39.170
— extraordinaires	2.581	10.272
Marine : ordinaires	4.574	21.063
— extraordinaires	5.680	15.263
Justice : ordinaires	3.388	10.752
— extraordinaires	51	700
Instruction publique : ordinaires.....	923	4.843
— extraordinaires ..	125	2.253
Agriculture et Commerce : ordinaires ...	862	2.803
— extraordinaires	334	4.392
Communications : ordinaires	6.171	19.550
— extraordinaires	1.449	26.879
Total des dépenses : ordinaires	60.422	171.059
— extraordinaires	17.707	118.167
<i>Total général</i>	78.129	289.225

(1) On le monopolisa pour pouvoir le frapper plus lourdement. Le monopole du camphre n'était pas dû exclusivement à des raisons fiscales. On sait que ce produit constitue une des principales richesses de Formose. Les raffineurs qui l'exploitaient n'utilisaient que les parties les plus riches des camphriers dont le nombre allait diminuant : de plus ils se livraient à une concurrence qui avilissait et la qualité et les prix du camphre.

(2) Certains petits impôts : confitures, voitures, barques, etc. furent cédés aux budgets locaux ou même supprimés; c'est pourquoi on ne les voit plus figurer dans la dernière colonne du tableau donné à la fin du chapitre précédent (p. 50).

(*business-tax*) désigné aussi parfois sous le nom de patentes, et ceux sur le sucre et les billets de banque (1).

En revanche, tous les impôts existants furent augmentés. Les chapitres qui présentèrent l'augmentation proportionnellement la plus forte (2) furent le *saké* de 16,6 à 66,5 millions, les douanes 5,1 à 16,5, l'impôt sur le revenu 1,2 à 7,4. Un bond encore plus formidable (12,2 à 55,7 millions) fut réalisé dans le chapitre « industries de l'état » (3) ; ceci, tant par suite du relèvement des tarifs ferroviaires que du fait que le tabac monopolisé (4) fut soumis à un impôt cinq fois plus lourd qu'auparavant. Pour présenter moins de plus-values les autres postes ne furent pas oubliés. La législation de l'enregistrement et de la taxe sur les affaires fut refondue. Même l'impôt foncier dont on avait réduit le fardeau et qu'on promettait de soulager davantage dut être soumis à une contribution plus élevée que celle de 1883 (5).

On a calculé que les charges nouvelles se montaient (indépendamment des plus-values automatiques) à 75,5 millions de yens, 6 millions de plus que le total du produit antérieur de l'impôt. Une pareille

(1) Le droit de tonnage, décrété à l'époque, peut être passé sous silence à cause de son insignifiance.

(2) Pour les détails, cf. chapitre précédent, tableau final.

(3) Cf. pour détails le tableau des recettes domaniales de 1893 à 1907, donné plus bas, p. 79.

(4) Nous avons déjà expliqué qu'au Japon les monopoles rentrent, à tort du reste, sous la rubrique : industries de l'État.

(5) 46,9 millions contre 43,5 dans l'intervalle elle avait été réduite à sensiblement moins de 40 millions (cf. tableau p. 50).

surcharge devait fatalement faire naître des résistances, surtout dans les milieux agricoles, qui à l'encontre des milieux urbains n'avaient point bénéficié de la transformation économique du pays (1). Il fallut toute l'insistance du gouvernement (2) et tout le patriotisme des contribuables pour qu'elle fut finalement admise.

Heureusement, les réformateurs n'avaient pas sous-estimé la force contributive du pays. Grâce au développement de l'industrie, du commerce, des voies de communications, de la population et de la vie économique en général (3), les recettes ordinaires (impôts, administration de l'État, taxes et recettes diverses) présentaient la courbe ascendante que voici (4) :

1894-5	1897-8	1900-1	1902-03
89,7	124,4	192,1	221,2 mill. yens

(1) En considération de leurs justes plaintes, si l'impôt foncier fut presque doublé, les rizières et généralement les terrains ruraux ne subirent qu'une augmentation du tiers (0,80 %). A l'époque d'ailleurs le riz n'était pas encore protégé par la législation douanière ; ce n'est qu'en 1905 qu'on décréta un droit d'importation de 15 %.

(2) Celui-ci employa tour à tour la manière forte : dissolution de la Diète, et la manière douce : augmentation progressive des charges. Les nouveaux impôts furent administrés en deux doses : 1896 et 1899. En 1903, à la suite d'une nouvelle dissolution, on n'insista pas sur le maintien du relèvement de l'impôt foncier voté en 1899 pour cinq ans.

(3) Cf. appendices I et II.

(4) Si nous y ajoutons les recettes extraordinaires, nous avons 98,1 ; 226,3 ; 295,8 et 297,3 millions.

III. — LA GUERRE CONTRE LA RUSSIE

En 1904 le Japon était donc aussi prêt que dix ans auparavant à affronter une grande guerre. Mais cette fois au lieu d'un État asiatique en décomposition, il était en face d'une des plus grandes puissances européennes. Aussi dans nombre de milieux compétents on doutait qu'il aurait les moyens financiers pour mener à bien une pareille entreprise (1). Ces doutes ne manquaient pas de fondement. Il était facile de prévoir une guerre longue et coûteuse. Et si l'alliance anglaise et les sympathies américaines assuraient au Mikado l'appui des marchés de Londres et de New-York, il était évident que les emprunts étrangers ne suffiraient pas à couvrir l'ensemble des dépenses. De nouveaux impôts apparaissaient comme indispensables ; ils devaient être d'autant plus lourds, qu'ils formaient la véritable garantie pour le service futur des emprunts de guerre, et que l'étendue du secours à attendre des créanciers étrangers dépendaient, en dernière analyse, de leur montant. Seulement, comme à la suite des formidables aggravations de 1896 et 1899 la nation nippone était en proportion de sa richesse un des peuples

(1) Francis Charmes écrivait dans *La Revue des Deux Mondes* du 15 février 1904, p. 951 : « Les ressources que les Japonais peuvent trouver dans leur budget et dans l'emprunt sont des quantités peu extensibles, tandis que pour leurs adversaires elles le sont presque indéfiniment ». Un certain pessimisme traverse l'étude de Watson. Flora s'est montré plus perspicace ; il prévoyait que le Japon porterait assez allègrement le fardeau d'une première année de guerre et qu'il pourrait supporter mais avec beaucoup plus de difficulté, celui d'une seconde.

du monde les plus lourdement imposés (1), on était en droit de se demander s'il ne ploierait pas sous un faix supplémentaire. Sans l'incroyable héroïsme fiscal dont firent preuve les Japonais, ces prévisions pessimistes auraient été réalisées. Elles ne furent d'ailleurs pas complètement démenties ; l'épuisement financier se fit sentir vers la fin, et fut pour quelque chose dans la paix de Portsmouth. Mais quittons les idées générales pour les chiffres.

Les contradictions qu'on trouve à cet égard dans des ouvrages justement estimés, sont dues à ce que les auteurs les plus anciens (par exemple Théry) ont reproduit les tableaux officiels dressés au lendemain de la guerre et qui forcément étaient approximatifs. Kobayashi, écrivant en 1914, a pu se baser sur les calculs définitifs.

Ainsi, les dépenses extraordinaires de guerre primitivement calculées à 1.982.190.000 yens, ont été finalement ramenées à 1.508.472.538 pour les départements de la guerre et de la marine, et à 221.581.608 pour « le département des affaires extraordinaires » (2), soit à un total de 1.730.054.146 y. Ce chiffre, quoique plus modeste que le précédent, n'en représente pas

(1) C'est l'opinion de Watson (p. 229) qui reproduit à l'appui de ses dires un article du D^r N. Shigeki dans la revue japonaise *Taiyo*. D'après ce dernier le revenu national par tête était en 1896 au Japon de 3 £ contre 44 aux Etats-Unis et 36 en Grande-Bretagne ; si dans ces deux pays le taux de l'impôt avait été aussi lourd qu'au Japon les recettes y auraient été de 287.600.000 £ au lieu de 89.664.000 et de 231.360.000 au lieu de 104.800.000.

(2) Ces derniers concernent, entre autres, l'administration des nouvelles provinces ; aussi les dépenses qui y correspondent sont-elles en majorité postérieures à la paix. Pour détails voyez Kobayashi, *War loans*, p. 65.

moins près de quatre milliards et demi de francs-or. Et bien que la grande guerre nous ait accoutumés à des chiffres astronomiques, il ne laisse pas que d'impressionner. Il frappe d'autant plus quand on considère qu'à la veille des hostilités les recettes ordinaires annuelles ne dépassaient pas 221 millions.

Pour équilibrer pareil budget extraordinaire on recourut à : 1° des économies sur le budget ordinaire ; 2° des virements aux dépens des comptes spéciaux (réfection de la flotte, forêts, instruction publique, etc.) ; 3° des contributions volontaires et des recettes diverses ; 4° des impôts nouveaux ; 5° des emprunts.

Le produit total de ces cinq sources a été estimé d'abord à 1.982.193.000 yens (1). Il a été en réalité de 1.721.212.254, se répartissant comme suit :

1) Economies budgétaires	63.430.129 yens
2) Virements de compte	69.311.977 —
3) Contributions et recettes diverses	50.738.918 —
4) Produit net des impôts de guerre	119.000.000 —
5) Produit net des emprunts de guerre	1.418.731.230 —
	<hr/>
	1.721.212.254 yens

(1) *L'Annuaire financier* de 1906 et Théry d'après lui, donnent les chiffres suivants :

Produits des impôts de guerre	212.873.000 yens
Emprunts publics, obligations, prêts . . .	1.555.670.000 —
Virements du compte spécial	67.000.000 —
Contributions volontaires et recettes diverses	2.000.000 —
Produits de la vente d'objets divers	16.500.000 —
Reliquat de recettes	128.140.000 —
	<hr/>
Total	1.982.193.000 yens

Des cinq chapitres, les trois premiers ne méritent pas de commentaires spéciaux ; il en va autrement des deux autres. Parlons d'abord de celui qui a joué le rôle de beaucoup le plus important, puisqu'il a fourni plus des quatre cinquièmes des recettes extraordinaires : les emprunts. Les documents publics distinguent :

Produit net en yens

Les bons du trésor	434.885.638
L'emprunt « extraordinaire militaire » ..	294.251.021
Les emprunts étrangers	689.594.571

Disons quelques mots de chacune de ces catégories :

1) *Les bons du trésor*. Il y eut cinq émissions. Trois à 5 % en 1904 et deux à 6 % en 1906. Leur montant nominal total fut de 473.061.500 yens et leur produit net de 434.885.638.

2) *L'emprunt militaire extraordinaire*, est un emprunt intérieur émis aux lendemains de la paix (juin 1906) à 5 %. Montant nominal 310.400.700 ; produit net 294.251.021.

3) *Les emprunts étrangers*, furent au nombre de quatre. Deux à 6 % en 1904 (mai et novembre) d'un montant nominal de 214.786.000 et d'un produit net de 187.297.766 yens. Deux à 4. 1/2 % en 1905, (mars et juillet) montant nominal 585.780.000 et produit net 502.296.804.

Les deux emprunts de 1904 atteignaient des sommes sensiblement inférieures à ceux de 1905 et furent émis à des conditions plus défavorables ; cependant les avantages que l'Etat emprunteur en tira ne furent pas moindres. En 1905, la victoire avait déjà penché du côté des Japonais (1). En 1904

(1) C'est pour cela que par tous pays les capitalistes recherchaient les valeurs nippones.

au contraire, prêter aux Japonais, c'était leur donner à la fois une preuve de confiance et une preuve d'amitié. Au printemps de la dite année, le gouvernement mikadonal avait des besoins urgents ; la réserve métallique de la Banque du Japon se trouvait réduite à 83.000.000 yens tandis que les émissions fiduciaires excédaient la limite légale pour une somme à peu près égale (1). En couvrant donc trente fois l'emprunt de mai 1904, et en prêtant un concours empressé aux emprunts subséquents, le marché de Londres, montra le prix de l'alliance britannique même sur le terrain financier (2).

De façon générale plus du tiers des dépenses de guerre (689 millions sur 1.730) furent couverts grâce à l'épargne étrangère. C'est l'argent des blancs qui assura aux jaunes la victoire. Cependant il n'y aurait pas suffi. Si la Russie fut battue, c'est aussi parce que, au cours des hostilités (3), les Japonais mirent, rien que sous forme de prêts, à la disposition de leur gouvernement plus d'un milliard de francs or. Avec un régime économique encore tout rudimentaire une pareille contribution suppose une grande abnégation. Le ciel, représenté en l'espèce par les marchés étrangers, a aidé les Japonais, mais ils n'ont pas oublié de s'aider eux-mêmes.

Comparé au produit des emprunts, le produit des « impôts extraordinaires spéciaux de guerre » (cette rubrique couvre tant les impôts créés *ad hoc* que

(1) Elles atteignaient un total de 286.000.000 yens.

(2) Sur le terrain militaire et diplomatique elle fut décisive car elle empêcha l'intervention de toute tierce puissance en faveur de la Russie.

(3) C'est-à-dire indépendamment de l'emprunt militaire extraordinaire de 1906.

l'augmentation du pourcentage des impôts anciens) paraît faible. Il n'équivalait qu'à 7 % des dépenses de guerre et resta au-dessous des prévisions budgétaires. En revanche considéré en lui-même, il suppose un effort fiscal énorme. Comme nous le montrerons plus bas, la charge du contribuable fut augmentée de près de 100 %. Il convient d'ajouter que non seulement presque tous les impôts existants furent augmentés autant qu'ils pouvaient l'être mais qu'on frappa avec la même rigueur toutes les matières non encore imposées (étouffes tissées, pétrole, voyages en chemin de fer, chèques, successions, etc.) sans négliger même les plus infimes (1).

Comme le dit A. J. Brown, on était allé à l'extrême limite, tant du crédit que de l'impôt (2). Il semble d'ailleurs que sans l'épuisement financier qui pointait à l'horizon, l'habileté incontestable du comte Witte n'aurait pas suffi à faire signer le traité de Portsmouth. Celui-ci parut si disproportionné à l'effort accompli et aux victoires remportées que quand les conditions de la paix furent connues de graves émeutes éclatèrent à Tokio et il fallut y proclamer l'état de siège.

IV. — L'APRÈS GUERRE

Parmi les quatre points sur lesquels avaient finalement cédé les Japonais, le plus important probablement était la renonciation à toute indemnité de

(1) Comme preuve de ceci Flora (*Finanze della guerra* p. 51) cite l'alcool exporté de l'île de Lioukiou dont on tira 5.398 yens.

(2) *Japan in the world of to-day*, p. 87.

guerre (1), alors qu'ils réclamaient *trois milliards* de francs-or (2). A défaut d'elle, la paix laissait le pays dans une situation financière des plus difficiles.

Il avait d'abord à supporter la charge de la dette de guerre ; celle-ci était estimée en 1906 à 1.555 millions yens, mais on prévoyait que la liquidation de la guerre l'augmenterait de 200 millions environ, qu'elle dépasserait en d'autres termes, 4 1/2 milliards de francs-or ; son montant était tel que même l'intégralité de l'indemnité réclamée en vain, n'aurait pas suffi à l'amortir ; son service avait passé dans l'intervalle des seules années 1903-7 de 36,4 à 146 millions de yens (3). A côté de lui, et sans parler des frais qu'entraîne nécessairement la liquidation de toute grande guerre (4), bien d'autres crédits nouveaux allaient figurer dans le budget. Ainsi la situation prépondérante nouvellement acquise par le Japon en Corée et en Mandchourie entraînait des obligations multiples. Ainsi encore, l'obstination que la Russie avait montrée pendant les négociations à ne pas accepter de limitation à sa puissance navale en Extrême-Orient, faisait craindre une guerre de revanche mieux préparée ; loin de pouvoir donc réduire les budgets de guerre et de marine il fallait

(1) Les trois autres étaient la cession de la moitié septentrionale de l'île de Sakhaline ; la limitation de la puissance navale russe en Extrême-Orient, et la cession des navires de guerre russes internés dans les ports neutres.

(2) Ils durent se contenter de 100 millions de francs en compensation des frais faits pour l'entretien des prisonniers russes.

(3) En 1893 il était de millions 19,4.

(4) Démobilisation, pensions, réfection du matériel, etc., etc.

les augmenter, voir même très sensiblement (1). Enfin les dépenses s'accroissaient aussi par suite du rachat (2), au moyen de rentes sur l'Etat portant 5 % (3), de la plus grande partie des chemins de fer privés ; cette opération devait être répartie sur dix ans, mais dès 1906 on rachetait six des principales lignes japonaises et le chemin de fer coréen de Séoul à Fusan, ce qui entraînait une émission de 268 millions yens de titres (4) sur un total de 476, soit une charge immédiate complémentaire de près de 15 millions de yens par an, amortissement compris.

Une fois de plus on faisait l'expérience que pour le ministre des Finances les temps d'après-guerre sont plus difficiles que ceux de la guerre proprement dite. Mais une fois de plus aussi, le gouvernement et le peuple japonais se montrèrent à la hauteur des circonstances. Parmi les mesures prises, deux sont particulièrement à retenir :

1) *La création du « Service extraordinaire du règlement des dettes de l'Etat »*. Ce fonds séparé du budget était doté :

(1) Les crédits des deux ministères militaires passèrent immédiatement de 91.665.000 en 1906-7 à 194.100.000 en 1907-8 ; cette augmentation de 102.435.000 y. (dont 94.731.000 pour les dépenses extraordinaires) fut suivie d'autres dont il sera question plus loin.

(2) Celui-ci se justifiait par la considération que les compagnies étaient trop nombreuses et qu'il en résultait des obstacles à la régularité et la rapidité du service. Après bien des débats on décida de nationaliser 17 réseaux d'une longueur de 4.525 kilomètres.

(3) Ce sont les rentes dites *Kô*. Leur montant total fut de 476.318.800 yens.

(4) Dont 20 millions pour la ligne coréenne.

a) Des crédits nécessaires pour les intérêts de la dette publique ;

b) D'un crédit fixe de 110 millions yens par an destiné à l'amortissement.

Les proportions démesurées qu'avait prises la dette par suite de la guerre imposaient incontestablement des mesures vigoureuses en vue de sa réduction, mais en consacrant à cet effet un nombre de millions que son budget total n'avait atteint qu'à partir de la guerre chinoise, le gouvernement montrait qu'il entendait donner à la politique d'amortissement une ampleur devant laquelle beaucoup d'états auraient reculé ;

2) *Le maintien des impôts de guerre.* Ceux-ci étaient si lourds qu'ils n'avaient été consentis par les Chambres que pour la durée de la guerre. On les maintint cependant (1), encore que la hausse des prix qui accompagna la guerre rendait une politique de dégrèvements très désirable particulièrement pour le consommateur.

Entrons dans quelques détails au sujet des sacrifices que durent consentir les contribuables pour la transformation de leur pays en grande puissance ; ils nous rendront le service complémentaire de nous renseigner sur l'évolution du régime fiscal.

a) Nous avons déjà dit que l'impôt foncier, réduit à 2 1/2 de la valeur cadastrale, avait été augmenté en 1899 à 5 % pour les terrains urbains et 3,30 % pour les terrains ruraux. Une loi de 1905 (2) en fit

(1) A l'exception de l'impôt sur le pétrole.

(2) Elle s'explique par le fait que notamment dans les villes la valeur des terrains était infiniment supérieure à celle portée sur le Livre Foncier.

un impôt gradué dont le maximum pouvait atteindre 11 1/2 %. Sous cette nouvelles forme il donna 85 millions yens en 1907 au lieu de 38 en 1889 ;

b) L'impôt sur le revenu avait été introduit en 1887, mais sous une forme si modérée qu'il ne donnait que 2.000.000 yens. La révision du tarif de 1899 porta son rendement à 8.000.000. et celle de 1905 à 27.000.000 ;

c) L'impôt sur les affaires ou patente introduit en 1896, donna 22.000.000 en 1908 contre 4.500.000 en 1897.

Voilà pour les impôts directs. Parmi les impôts indirects le *saké*, si souvent augmenté, fut porté à 20 fois son montant primitif et finit par rendre 72.000.000 yens. Les droits de douane, déjà grandement élevés en 1899, firent l'objet d'un nouveau tarif correspondant de 15 à 65 % de la valeur des objets introduits ; leur rendement était évalué dès 1906-7 à 31,7 millions contre 17,3 en 1903 et 5,1 dix ans auparavant.

En outre le budget comportait onze autres impôts. Six, existant déjà, donnaient maintenant environ 26 millions, soit : 1° le *shoyu* (4 millions) ; 2° le sucre (16 1/4) ; 3° les Mines (2) ; 4° les Bourses (2) ; 5° les billets de Banques (1) ; 6° les droits de Tonnage (1/2). Les cinq impôts introduits pendant la guerre et devenus un facteur permanent étaient d'un rendement à peu près égal. Soit : 1° les textiles (19 1/2 millions) ; 2° les spécialités pharmaceutiques (1/4) ; 3° les Communications (2 1/3) ; 4° la kérosine (1 1/2) ; 5° les successions (1 1/2).

La *British Encyclopedia* estime que tout compte fait le produit de l'impôt avait doublé. En fait, la hausse fut encore plus forte car les monopoles qui,

nous l'avons dit, figurent au Japon parmi les Revenus Domaniaux ne furent pas oubliés. On fit rendre au tabac plus du double qu'auparavant (30,2 millions contre 14,8), on tripla les recettes du camphre (912.000 yens contre 274.000 yens), on introduisit le monopole du sel. L'impôt sur le sel toujours et partout dessert l'idée de justice fiscale (1) mais est fort productif ; à lui seul il rendit plus que les cinq nouveaux impôts réunis : 26.275.000 yens. Naturellement, on prit aussi les mesures nécessaires pour augmenter le rendement du domaine et des entreprises de l'État proprement dites (2).

Si pénible qu'il fut pour ceux qui le subissait et sans doute aussi pour ceux qui l'édictait, ce drainage du revenu national était plus nécessaire encore que l'établissement d'un fonds d'amortissement. Sans des revenus ordinaires énormément accrus, le Japon n'aurait pu faire face aux charges résultant de la guerre et on pouvait craindre le désordre qu'on a vu depuis 1919 prévaloir dans les finances de plusieurs des vainqueurs de la grande guerre. Edmond Théry, qui pourtant était animé de sympathies sincères pour les Nippons, semble avoir eu quelques inquiétudes à cet égard. Elles transparaissaient dans sa conclusion et un peu plus haut (p. 177) il insiste sur le fait que pour que la situation se régularisât il était nécessaire que le gouvernement put augmenter, ou tout au moins conserver, les ressources

(1) Frappant presque également tous les consommateurs il institue une espèce de capitation uniforme.

(2) Voyez page 79 le tableau concernant cette branche de revenus publics de 1893 à 1907.

normales figurant dans le budget de 1906-7, soit 392.532.000 yens. Il écrivait en 1907. Le budget de 1908-9 portait en chiffres ronds les recettes ordinaires à 476 millions. Ce même esprit de vigilance présida à la préparation des budgets subséquents.

Incontestablement, le maintien, longtemps après la signature de la Paix, de contributions votées exclusivement pour la durée de la guerre, témoigne de l'abnégation du peuple et du courage des gouvernants. Le public avait en effet du mal à s'adapter à la nouvelle fiscalité. Il souffrait tant du tarif élevé des impôts directs que du caractère antidémocratique de plusieurs impôts indirects (1). Cependant le régime fiscal décrété à l'occasion de la guerre de 1904 était, pratiquement parlant, encore en vigueur en 1914. C'est à peine si on consentit quelques dégrèvements pour les plus impopulaires des contributions directes (impôt foncier, successions, patente) ; quant aux petites réductions (15 %) accordées pour le sel et les textiles, elles furent amplement compensées par l'augmentation d'autres contributions indirectes, celles frappant le *saké*, le tabac et un troisième article, qui, lui, était utile pour la nutrition : le sucre (2).

(1) Les impôts sur le sel et les textiles, qui de toute évidence frappaient plus lourdement les classes pauvres, et celui sur les billets de chemin de fer, calculé d'après la distance à parcourir et non d'après le prix du voyage, étaient les plus critiqués des impôts indirects. On les appelait « les trois mauvais impôts ».

(2) Ceci demande quelques explications : Le Japon proprement dit ne produit du sucre qu'en quantité insuffisante. En revanche l'île de Formose pouvait pourvoir à toute la consommation de l'empire, à condition que sa production fut protégée fortement. C'est à quoi visait un droit de douane,

La raison profonde du maintien des impôts de guerre a été déjà signalée. C'était l'appréhension d'une guerre de revanche de la part de la Russie. En prévision d'une pareille éventualité, on renforça l'armée et on augmenta formidablement la marine. On calcule que de 1907 à 1914 des crédits extraordinaires d'un montant total de 454 millions yens (près de 1.150 millions francs-or) furent consacrés à cet effet (1). Ces crédits, par cela même qu'ils étaient extraordinaires pouvaient légitimement être couverts par des recettes de même nature. L'émission de nouveaux emprunts n'offrait pas de difficultés ; mais comme elle aurait contrecarré la vaste entreprise de conversions alors en cours, on se résolut de pourvoir aux préparatifs de guerre par le maintien des impôts de guerre.

Le Pr Kobayashi (2) pour faire apprécier l'étendue des sacrifices consentis par ses compatriotes en faveur de la défense nationale, a dressé le tableau de ce qu'il appelle la fiscalité de guerre, c'est-à-dire des impôts décrétés à l'occasion d'une guerre (3) et maintenus depuis. Voici ce tableau dont la première colonne donne la moyenne annuelle du produit desdits impôts, et la seconde leur proportion dans l'ensemble des recettes fiscales.

pour ainsi dire prohibitif, établi en 1911. Son but fut à peu près atteint, mais les prix du sucre haussèrent considérablement ; d'où des plaintes qui ne sont pas encore calmées à l'heure où nous écrivons.

(1) Pour détails voyez Kobayashi, *War loans*, pp. 67-8.

(2) *War taxes*, p. 42.

(3) Y compris les guerres civiles des années 1868-1878.

Période 1868-1876 ..	1.243.688 yens	3 %
— 1877-1893 ..	4.460.288 —	7 %
— 1893-1903 ..	17.558.436 —	12 %
— 1903-1912 ..	187.494.411 —	65 %

Les résultats de la création d'un fonds d'amortissement et le maintien d'impôts assurant l'équilibre budgétaire se firent immédiatement sentir. Ils permirent de réduire le fardeau de la dette publique par une série de consolidations et de conversions.

Dès le lendemain de la victoire (novembre 1905) on émit sur les marchés de Londres, Paris et Berlin, un emprunt de 25 millions de livres (1), destiné à consolider une partie notable des obligations du Trésor émises pendant la guerre. Deux ans plus tard, en 1907, l'emprunt 6 % de 1904 fut converti grâce à un emprunt de 23.000.000 £ 5 % émis pour ainsi dire au pair. En 1910, on émit à Paris et à Londres deux emprunts à longue échéance de 450.000.000 fr. et 11.000.000 £ au taux de 4 %, qui eux aussi apportèrent au Trésor un appréciable soulagement (2). La confiance inspirée à l'épargne japonaise lui fut également profitable. De 1910 à 1912 il put émettre sur place pour 276 mil-

(1) Il était du type 4 %, mais était émis à 90.

(2) Ces emprunts étaient émis à 95 %, mais ils étaient d'une durée de 60 ans et leur amortissement ne devait commencer qu'en 1920. Ils servirent à éteindre des emprunts à 5 % et d'autres obligations à brève échéance, entre autres les emprunts de guerre émis par des organismes privés et endossés par le gouvernement impérial.

lions de yens de titres à 4 % destinés à rembourser les emprunts intérieurs à 5 %.

En très peu d'années les fonds japonais avaient acquis sur le marché international et national une situation comparable, sinon supérieure, à celle des fonds d'état de plusieurs grandes puissances européennes.

V. — CONCLUSION

Une triste expérience vient de rappeler à l'humanité que pour préparer, mener, et liquider une grande guerre, il faut tant chez ceux qui président à l'administration financière que chez ceux qui paient les impôts, tout au moins autant de compétence, de sagesse et d'esprit de sacrifice que chez les chefs de l'armée et les soldats. Elle nous a enseigné également que l'héroïsme fiscal, aussi rare que l'héroïsme militaire, est nécessaire même après que la patrie paraît n'être plus en danger, c'est-à-dire dans la période de l'après-guerre.

Ceci donné on reconnaîtra que les années 1891-1910 furent dans l'histoire financière du Japon aussi glorieuse que les années 1894-1905 dans ses annales guerrières, et c'est pour cela que nous y avons tellement insisté, malgré qu'en apparence elles ne présentent qu'un intérêt rétrospectif.

APPENDICES A LA TROISIÈME PARTIE

I

PROGRESSION DES REVENUS ET DÉPENSES DE 1878

A 1909

(En millions de yens)

Revenus

Années	Revenus ordinaires	Revenus extraordinaires	Totaux
1878-9	53	9	62
1883-4	76	7	83
1888-9	74	18	92
1893-4	86	28	114
1898-9	133	87	220
1903-4	224	36	260
1908-9	476	144	620

Dépenses

Années	Dépenses ordinaires	Dépenses extraordinaires	Totaux
1878-9	56	5	61
1883-4	68	15	83
1888-9	66	15	81
1893-4	64	20	84
1898-9	119	101	220
1903-4	170	80	250
1908-9	427	193	620

II

ÉVOLUTION DU BUDGET DES DÉPENSES DE 1893 A 1907
(En milliers de yens)

	1893-94	1903-04	1906-07
Liste civile	3.000	3.000	3.000
Affaires étrangères : ordinaires	624	2.719	2.723
— extraordinaires	312	1.598	389
Intérieur : ordinaires	7.662	10.885	9.815
— extraordinaires	2.427	16.056	5.762
Finances : ordinaires	24.915	52.945	219.468
— extraordinaires	4.749	4.976	86.181
— dette publique	19.456	36.485	146.089
Guerre : ordinaires	12.420	39.355	50.460
— extraordinaires	2.581	7.529	1.677
Marine : ordinaires	5.141	21.530	28.914
— extraordinaires	5.680	14.588	10.614
Justice : ordinaires	3.452	10.742	10.203
— extraordinaires	52	599	628
Instruction publique : ordinaires	933	5.074	5.000
— extraordinaires	125	1.674	1.694
Agriculture commerce : ordinaires	929	2.923	3.926
— extraordinaires	334	6.845	8.759
Communications : ordinaires	5.470	20.590	22.022
— extraordinaires	1.449	25.968	23.409
Total des dépenses : ordinaires	64.546	169.762	355.593
— extraordinaires	20.036	79.834	139.112
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	81.582	249.596	494.705

III

ÉVOLUTION DES RECETTES BUDGÉTAIRES DE 1893
A 1907

(En milliers de yens)

Recettes ordinaires	1893-94	1903-04	1906-07
Impôt foncier.....	38.809	46.873	85.632
— sur le revenu	1.239	8.247	21.837
— sur les patentes	—	7.049	19.371
— sur les boissons	16.655	53.128	59.171
— sur le <i>shoyu</i>	1.333	3.545	5.319
— sur le sucre	—	6.943	16.756
— sur les mines.....	179	802	1.443
— sur les bourses	351	812	1.235
Droits de douane	5.125	17.378	31.787
— du timbre	762	14.169	27.409
Administration de l'État.....	11.603	55.702	104.700
Recettes diverses.....	9.827	9.533	17.872
TOTAUX	85.833	224.181	392.532
Recettes extraordinaires			
Emprunts	—	6.587	79.843
Indemnité chinoise	—	5.890	2.048
Recettes diverses.....	27.886	23.563	20.282
TOTAUX	27.886	36.040	102.173
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	113.769	260.221	494.705

IV

ÉVOLUTION DES RECETTES DITES DOMANIALES
DE 1893 A 1907

(Milliers de yens)

	1893-94	1903-04	1906-07
Postes et télégraphes	6.488	24.844	30.459
Forêts	1.061	2.228	4.971
Monopole du sel	—	—	26.275
— du camphre	—	274	912
— des tabacs	—	14.898	30.289
Chemins de fer de l'État	2.710	10.278	10.146
Vente des biens de l'État	679	1.051	14.247
Recettes diverses.....	1.345	2.377	1.647
TOTAUX	12.283	55.950	118.946

V

ÉVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE JAPONAISE
DE 1903 A 1907
(En milliers de yens)

Nature des emprunts	1903	1906	1907
<i>1° Emprunts intérieurs</i>			
Ancien emprunt sans intérêt.....	4.169	3.511	3.291
Rentes pour rachats droits féodaux : 5 %.....	19.630	16.631	—
Emprunt de la marine : 5 %	8.297	8.297	8.297
— consolidé : 5 %	167.128	167.128	167.128
— chemins de fer : 5 %	37.248	39.298	39.298
— travaux publics : 5 %	60.134	66.166	66.166
— ch. f. Hokkaïdo : 5 %	3.592	3.592	3.592
— de la guerre 1895 : 5 %	116.581	115.641	115.641
— de Formose : 5 %	5.434	34.121	34.185
Obligations Trésor : 5 %	—	273.334	273.342
— — 6 %	—	139.738	—
— monop. tabac : 5 %	—	12.307	12.310
Emprunt suppl. pensions : 5 % ..	—	202	282
— pour dépenses extraordinaires de guerre	—	—	310.394
TOTAL DES EMPRUNTS INTÉRIEURS..	432.550	879.970	1.033.923
<i>2° Emprunts extérieurs</i>			
Emprunt des chem. de fer : 4 %	17.577	17.577	17.577
— travaux publics : 4 %	78.052	78.052	78.052
— ch. f. Hokkaïdo : 4 %	2.000	2.000	2.000
— livres sterling : 6 %	—	214.786	214.786
— — 4 ½ %	—	585.780	585.780
— — 4 %	—	72.214	244.075
TOTAL DES EMPRUNTS EXTÉRIEURS..	97.630	970.410	1.142.271
Emprunt rachat papier-monnaie ..	22.000	22.001	21.549
Emp. consolid. dette Comp. ch. de fer	—	—	19.529
TOTAL GÉNÉRAL DE LA DETTE	552.180	1.872.381	2.217.272

QUATRIÈME PARTIE

LES ANNÉES DE 1911-1928

I. — LA GRANDE GUERRE

Des années 1911-1919 les seules qui offrent de l'intérêt pour l'étranger sont incontestablement les années de guerre. C'est à elles que nous nous bornerons ici (1). Il n'est malheureusement pas facile d'en parler en détail, car je n'ai pu trouver sur elles d'étude d'ensemble (2).

(1) On peut d'autant mieux glisser sur les exercices 1911-4 que quelques renseignements ont été fournis à leur sujet à la fin de la troisième partie; cf. pp. 73-5.

(2) La série japonaise dans l'*Histoire économique et sociale de la guerre mondiale*, publiée par la Fondation Carnegie, doit comprendre six volumes. Deux ont paru, celui de K. Yamasaki et G. Ogawa sur *Le commerce et l'industrie* (Yale, 1929) et celui de U. Kobayashi sur l'*Histoire Sociale* (Yale, 1930). Parmi les quatre qui restent en souffrance est celui de M. Ono sur les Finances Publiques. Ce dernier ne semble même pas à la veille de paraître; c'est inutilement que, pour obtenir communication des épreuves, je me suis prévalu auprès du P^r J. Shotwell, l'éminent directeur de la publication, de ma qualité de directeur de la Série Grecque et d'une amitié déjà ancienne. La guerre est aussi passée sous silence par le P^r Shioni dans le *Handbuch der Finanzwissenschaft*. Les Annuaires Financiers sont naturellement d'un grand secours, mais on y chercherait en vain un examen récapitulatif de notre question.

P. S. — Les lignes ci-dessus étonneront peut-être les lec-

1^o Les dépenses

Des renseignements fragmentaires qu'un étranger peut trouver il résulte que ces dépenses se répartissent en trois catégories : 1^o Les dépenses de guerre proprement dites ; 2^o Les avances faites aux Puissances de l'Entente et à la Chine ; 3^o Les dépenses découlant de la hausse des prix.

1^o Les budgets de la guerre et de la marine. — Les opérations militaires et navales auxquelles procéda le Japon de 1914 à 1918, restent par leur envergure bien au-dessous de celles qu'avaient provoqué les guerres avec la Chine et la Russie. Cependant, elles ne furent pas insignifiantes. Sans parler de l'occupation des possessions allemandes du Pacifique, il fallut pour se rendre maître de Kiaou-Tchéou se livrer à un siège qui ne laissa pas que d'être coûteux (1). De plus, la flotte japonaise se joignit à celle de l'Entente pour détruire les escadres allemandes des mers australes ; plus tard elle envoya même quelques petites unités dans la Méditerranée.

teurs qui ont vu figurer parmi les publications Carnegie deux études du P^r Kobayashi : *War and armement loans of Japan* et *War and armement taxes of Japan*. Nous avons déjà signalé dans notre avant-propos que ces deux volumes, s'ils ont paru en 1922 et 1923, furent écrits longtemps auparavant ; ils étaient achevés au début de 1916. Ils font d'ailleurs partie de la série d'études commencée antérieurement à la Grande Guerre et que dirigeait le P^r J. B. Clarck.

(1) Il dura trois mois et exigea des forces relativement considérables.

Les budgets des ministères militaires progressèrent dans la mesure suivante (1).

1914-5	170.8	(millions yens)
1915-6	181.9	—
1916-7	190.7	—
1917-8	252.1	—
1918-9	308.3	—

2° Les avances faites aux alliés. — D'après le Pr Kobayashi (2) ces avances se montent aux sommes suivantes :

Grande-Bretagne	189.017.477	yens
France	133.632.476	—
Russie	255.949.323	—
Chine (escompte de bons)	85.000.000	—
TOTAL	663.599.276	yens

Elles étaient en numéraire sauf celles consenties à la Russie qui furent en partie en marchandises. L'économiste japonais ajoute que ces secours se développèrent après 1916, quand l'accumulation

(1) Voici un tableau plus détaillé. :

Dépenses de guerre

	Ministère de la Guerre				
	1914-15	1915-16	1916-17	1917-18	1918-19
Crédits extraordinaires.	15,4	27,1	71,3	113,9	161,3
— ordinaires	72,3	70,6	73,3	88,3	88,5
TOTAL	87,7	97,7	144,6	202,2	249,8
	Ministère de la Marine				
	1914-15	1915-16	1916-17	1917-18	1918-19
Crédits extraordinaires	52,8	45,3	0,9	1,4	3,9
— ordinaires	30,3	38,9	45,2	48,5	54,6
TOTAL	83,1	84,2	46,1	49,9	58,5

(2) *Social history*, pp. 259-260.

d'or résultant de la guerre (1) cessa de paraître un bienfait sans mélange.

3° Dépenses découlant de la hausse des prix. — Voici un tableau du nombre indice Japonais (2).

1900 (année de base).....	100
1913-4	132
1914-5	126
1915-6	127
1916-7	154
1917-8	194
1918-9	254
1919-20	311

Pendant les premières années le gouvernement eut donc à s'inquiéter plutôt de la baisse que de la hausse. Il dut notamment venir au secours de l'agriculture et consacra 4.193.430 yens à l'achat de riz (3). Mais bientôt les causes qui agissaient dans le reste de l'univers se firent sentir au Japon. Le gouvernement fut amené à prendre des mesures sévères contre l'accaparement (4), pour combattre la hausse de la denrée qui vient de nous occuper et

(1) Les réserves or du Japon passèrent de 358.000.000 yens en juillet 1914 à 1.588.000.000 en décembre 1918. Elles atteignaient 2.000.000 à la fin de l'année suivante.

(2) Cf. il est extrait du tableau complet dressé par Shiomi, *Handbuch*, p. 493.

(3) Les sacrifices du trésor ne dépassèrent pas en fait 559.984 yens, car la plus grande partie des stocks furent revendus dès que les prix s'améliorèrent.

(4) Nous ne faisons que les signaler car elles n'intéressent pas directement les finances publiques, pour détails voyez Kobayashi, *Social history*, pp. 240-2.

qui avait dégénéré en des troubles sanglants (1); il dut finalement suspendre pour une année les droits d'entrée sur le riz. Cette mesure fut prise vers la fin de la guerre; auparavant le gouvernement eut à consentir d'autres sacrifices, ceux-ci positifs. Parmi ces derniers il y a lieu de mentionner les indemnités de la vie chère: les fonctionnaires se voyaient réduits à une situation précaire; en grande majorité ils recevaient des traitements très modestes (2); il fallut donc en augmenter une partie; l'augmentation fut insuffisante — elle équivalait à 50 % alors que la hausse du coût de la vie était de 158 % — et, en conséquence, dut être élevée à nouveau en 1920 (3), elle n'en pesa pas moins assez lourdement sur le trésor dès le début.

Je n'ai point connaissance de calcul officiel détaillé des dépenses de guerre. *L'Annuaire Financier* pour 1919 distingue cependant deux catégories: les crédits extraordinaires, et les débours occasionnés par la guerre mais prélevés sur le compte général du budget. Il semble en évaluer approximativement

(1) On vit renaître en août 1918 les « Emeutes du Riz » si fréquentes sous l'ancien régime. Le cabinet Terauchi en tomba victime.

(2) On divisait les fonctionnaires japonais en *chokunin*, *sonin*, *hannin* et « sans rang ». La moyenne des traitements annuels était pour chacune des quatre classes respectivement de 4.023, 1.515, 415, et 219 yens. Or, en 1917 sur un total de 228.198 fonctionnaires 72.567 appartenaient à la troisième catégorie et 146.057 à la quatrième. C'est-à-dire que 95 % des employés gouvernementaux recevaient déjà à peine de quoi vivre.

(3) Cette fois l'augmentation fut de 7 à 100 %.

l'ensemble à 1.013.642.000 yens (2.619.229.874 francs-or), soit :

	Yens	Francs-or
Crédits extraordinaires	544.591.000	= 1.407.211.886
Prélèvements sur le budget	469.051.000	= 1.212.018.088

On peut se faire aussi une idée générale des dépenses de guerre par la progression de l'ensemble des dépenses publiques au cours des années 1914-1920. Elle se reflète dans le tableau que voici :

1913-4	573.6	millions de yens
1914-5	648.4	—
1915-6	583.2	—
1916-7	590.7	—
1917-8	735.0	—
1918-9	1.017.0	—

2^o Les recettes

Pour restreinte que fut la part que le Japon prit à la Guerre Mondiale celle-ci a donc, tout de même, presque doublé son budget. Voyons comment les nouvelles dépenses furent couvertes. Pendant longtemps on n'eut pas recours au crédit. Au contraire de 1914 à 1916 la dette publique fut diminuée, car la Caisse d'Amortissement continua à fonctionner; elle fut même réorganisée en 1915 quand on consacra le principe que le minimum de l'amortissement devait atteindre les 116 millièmes du service total de la dette. Ce n'est qu'à partir de 1917 que les émissions dépassèrent les amortissements et l'armistice survint

avant que l'ensemble de la dette se fut accru (1); la dette extérieure apparaît même comme sensiblement réduite (2).

Si le gouvernement mikadonal put avoir recours dans une si faible mesure au crédit, c'est, on l'a deviné, qu'il pouvait compter sur l'impôt. Ce n'est pas à dire que comme au moment de la guerre contre la Russie il se fut empressé de rendre la fiscalité plus lourde. Loin de là. Il attendit pour imposer des charges nouvelles l'année 1917, quand il augmenta le prix du tabac. En 1918 il parut disposé à aller beaucoup plus loin, car il introduisit un plan comportant l'augmentation ou la refonte de plusieurs impôts, une élévation des tarifs des P. T. T. et des monopoles, enfin l'introduction d'un impôt sur les bénéfices de guerre. Devant l'opposition du Parlement, il se borna à consacrer ce dernier impôt, alors à la mode, et à élever les tarifs du *saké* et de l'impôt sur le revenu (3).

(1) Le tableau que voici éclaire mieux ce qui précède :

	Montant émis (yens)	Montant remboursé (yens)	Montant non remboursé (yens)
1912-1913	80.389.000	90.835.228	2.573.219.245
1913-1914	132.605.750	121.702.490	2.584.122.505
1914-1915	29.396.450	107.147.713	2.506.371.242
1915-1916	37.032.100	54.168.914	2.489.234.428
1916-1917	69.916.700	91.449.190	2.467.701.938
1917-1918	62.956.750	31.914.377	2.498.744.311
1918-1919	109.420.875	28.218.709	2.579.946.478

(2) 1.311.137.726 yens en 1918-9 contre 1.529.488.651 yens en 1913-4.

(3) Ce dernier en moyenne de 1,15 % en 1900-1, progressivement augmenté depuis, atteint en 1919-20, 19,16 % de la matière imposable; pour plus de détails voir l'appendice V.

Au surplus les circonstances permettaient de se reposer sur le progrès automatique du rendement des recettes. En effet la guerre fut pour le pays une véritable ère d'or. Les belligérants cessèrent d'exporter dans les îles japonaises, et firent appel à leur production et à leur marine. Parallèlement, le monopole du commerce de l'Asie était en fait abandonné au Japon et il était d'autant plus fructueux que la hausse du métal blanc avait augmenté la puissance d'achat de la Chine et d'autres pays voués au monométallisme argent (1). Une balance de commerce des plus favorables (2), des bénéfices inouïs, un essor prodigieux des affaires, de l'industrie, de la circulation, furent la conséquence de cet état de choses (3) ; à part l'impôt foncier perçu sur la base d'un cadastre et des droits de douanes qui ne frappaient que les importations (4), presque toutes les autres recettes présentaient une hausse dont le tableau ci-contre donnera une idée plus précise :

(1) Elle provoqua aussi une exportation en masse des monnaies d'argent japonaises. Pour les empêcher de fuir, on dut leur « couper les ailes » ; comme dit M. Charles Gide à propos d'une mesure similaire prise sous le second empire. La proportion du cuivre fut portée à 28 %.

(2) Les exportations déficitaires en 1913 présentèrent au cours de la guerre un excédent de 1.460.000.000 yens.

(3) Pour détails cf. l'Appendice II.

(4) Le rendement de ces deux impôts : 74 et 73 millions yens en 1913-4, fut de 73,5 et 68 en 1918-9.

	1913-4 millions yens	1918-9 millions yens
Impôt sur le revenu	35.5	122.8
Patentes	27.3	34.3
Mines	2.8	8.8
Boissons alcooliques.	93.2	120.6
Sucre.....	21.0	36.3
Timbre	20.8	65.3
P. T. T.	57.9	106.6
Forêts	10.6	25.6
Profits nets des mono- poles	69.2	89.5
Domaine et entre- prises	162.1	354.3

L'ensemble des *recettes ordinaires* évolua comme suit :

1913-4	575.4 millions yens
1914-5	536.3 —
1915-6	538.9 —
1916-7	622.0 —
1917-8	763.7 —
1918-9	911.7 —

A ce dernier chiffre il convient d'ajouter le produit de l'impôt sur les bénéfices de guerre, rangé parmi les recettes extraordinaires. Il fut perçu pendant trois exercices au cours desquels il rendit 81,5, 162,2 et 34,2 millions de yens.

En somme, les années de guerre ont été faciles ; de dures difficultés allaient suivre la paix.

II. — LES ANNÉES 1919-1928

1° *La rapide augmentation des dépenses publiques et ses causes*

L'évolution des budgets pendant cette période se reflète clairement dans les chiffres suivants :

	Dépenses ordinaires (yens)	Dépenses extraordinaires (yens)	Total (yens)
1919-20	502.785.949	669.542.356	1.172.328.305
1920-21	709.313.940	650.664.313	1.359.978.253
1921-22	841.749.861	648.105.752	1.489.855.613
1922-23	801.257.440	538.432.182	1.429.689.622
1923-24	960.593.700	560.456.605	1.521.050.305
1924-25	1.051.010.011	574.014.062	1.652.024.073
1925-26	1.016.289.096	508.669.494	1.721.988.590
1926-27	1.081.993.470	496.832.955	1.578.826.425
1927-28	1.171.777.282	593.945.798	1.765.723.080
1928-29	1.184.241.592	630.613.419	1.814.855.011

Les enseignements qu'on peut tirer de ce premier tableau se dégageront mieux si nous le rapprochons d'un second, concernant, lui, la dette publique.

	Dette intérieure (yens)	Dette extérieure (yens)	Total (yens)	Augmentation (yens)
1920-21.	1.819.653.476	1.424.386.333	3.244.041.809	450.480.507
1921-22.	2.184.855.425	1.359.015.412	3.543.870.837	309.827.278
1922-23.	2.450.105.450	1.358.556.043	3.808.661.493	264.790.656
1923-24.	2.576.197.900	1.621.393.018	4.197.590.918	388.929.425
1924-25.	2.822.958.450	1.506.774.730	4.329.733.180	132.144.214
1925-26.	3.519.864.225	1.479.312.135	4.999.176.360	669.443.180
1926-27.	3.710.576.325	1.461.189.892	5.171.766.217	172.589.857
1927-28.	3.944.473.475	1.453.393.107	5.397.866.582	226.100.365
1928-29.	4.379.965.700	1.451.295.357	5.831.261.057	433.394.475
1929-30.	4.512.608.275	1.446.848.812	5.959.457.087	128.196.030

L'histoire financière des années 1919-1929 peut se résumer en quelques mots : Les dépenses ordinaires avaient plus que doublé ; les dépenses extraordinaires s'étaient presque constamment maintenues à un niveau dépassant celui des dépenses ordinaires

en 1919. Ce qui pis est et contrairement aux enseignements de la science financière, les nouvelles dépenses avaient été couvertes presque intégralement par de nouvelles dettes. De fait, si la dette extérieure ne marque dans l'ensemble de la décade qu'une légère augmentation, la dette intérieure s'était prodigieusement enflée.

Cette situation manifestement mauvaise est attribuable aux fautes du gouvernement et à une série de circonstances défavorables : complications diplomatiques, tremblement de terre de 1923, longue crise économique. Examinons successivement ces quatre points.

1° Les fautes du Gouvernement. — La principale faute commise par le Gouvernement, c'est que comme le peuple japonais il voulut faire trop et trop en grand. L'armée, la marine, l'enseignement, l'industrie, l'agriculture, les voies de communication, les ports, les travaux hydrauliques, les services postaux, télégraphiques et téléphoniques, tout devait être mis sur un pied de perfection. La période de guerre avait pour ainsi dire éivrés gouvernants et gouvernés. On oublia que c'est en matière financière surtout qu'il convient de « sérier les questions ».

On oublia aussi, avec bien d'autres États, qu'il existe un moyen sûr et automatique de réaliser des économies, à savoir la baisse des prix. Si le budget anglais put être ramené de 1.618 millions de livres en 1919-20 à 790 millions en 1924-5, c'est pour beaucoup parce que le nombre indice était tombé de 310 en 1920 à 166 en 1924 (1). Au Japon

(1) Cf. pour détails A. Andréadès, *Phillippe Snowden*, (Paris, Alcan, 1930) p. 58.

au contraire les prix montent de 1918 à 1921 et tout en diminuant depuis se maintiennent à un niveau supérieur, à celui déjà élevé, des années de la guerre (1).

2° Les complications diplomatiques et les armements (2). — Les lendemains de la paix de Versailles rappellent ceux de la paix de Shimonoseki. Etats-Unis, Chine et Soviets demandent au Mikado de renoncer aux privilèges qu'il s'est assuré et aux territoires qu'il a acquis les armes à la main. De longues tractations et des renonciations pénibles (3) éclaircissent quelque peu l'atmosphère (4); les ententes relatives aux armements navals y apportèrent une

(1) A preuve le tableau que voici :

1917-1918	194
1918-1919	254
1919-1920	311
1920-1921	343
1921-1922	265
1922-1923	259
1923-1924	263
1924-1925	273
1925-1926	267
1926-1927	236
1927-1928	225

(2) On trouvera un bon résumé des avantages que le Japon a retiré de la Guerre et des conditions dans lesquelles il fut amené à y renoncer dans A. J. Brown *Japan in the World of to day* (Londres, 1930); cf. aussi André Duboscq, *La Chine et le Pacifique* (Paris, 1931).

(3) On renonça aux privilèges et aux territoires acquis en Chine. On rétrocéda à la Russie la partie septentrionale de l'île de Sakhaline en s'y réservant seulement des avantages économiques (l'exploitation des sources de pétrole).

(4) Du moins en apparence, comme l'ont prouvé les événements qui se déroulent depuis l'automne 1931.

amélioration qu'on pouvait espérer définitive. Néanmoins pendant de longues années le Japon a d'autant plus senti le besoin de renforcer sa situation militaire qu'il ne pouvait plus compter sur l'alliance britannique. La réduction des budgets militaires n'a été possible qu'après la Conférence de Washington et les actes signés dans la capitale américaine en février 1922 (1). D'autres diminutions de crédits purent être opérées dans les années suivantes. Cependant, les inquiétudes de l'opinion publique n'ayant été réellement calmées que par le récent Traité Naval de Londres, les dépenses militaires se maintinrent longtemps à un niveau plus élevé que celui de 1918-19 (2), encore que proportionnellement elles absorbaient une partie moindre du budget. Voici quelques chiffres ; nous les empruntons au dernier supplément annuel de *l'Asahi* ; ils sont non en yens, mais en dollars.

	dépenses militaires (milliers de dollars)	Proportion dans l'ensemble du budget
1918-19....	183.993	36 %
1919-20....	268.344	46 %
1920-21....	324.880	48 %

(1) Ceux-ci intéressaient la Chine et les îles du Pacifique.

(2) La flotte japonaise avait passé de 61.000 tonnes. en 1894 à 283.743 en 1904 et 699.916 en 1916. On décida de la renforcer encore et on poursuivit systématiquement ce dessein jusqu'à la Conférence de Washington qui réduisit le tonnage à 315.000 tonnes. Le Japon ne restait pas moins la troisième puissance navale du monde avec les mains libres quant aux unités inférieures à 10.000 tonnes. En 1926 on arrêta un programme quinquenal de 321 millions. Mais on sentait sans doute le poids des armements navals, car à la conférence de Genève (1927) le Japon montra, en vain, beaucoup de bonne volonté.

	Dépenses militaires (milliers de dollars)	Proportion dans l'ensemble du budget
1921-22....	365.284	49 %
1922-23....	302.401	42 %
1923-24....	249.536	33 %
1924-25....	227.597	28 %
1925-26....	221.904	29 %
1926-27....	217.125	27 %
1927-28....	245.820	28 %
1928-29....	258.619	29 %
1929-30....	244.514	29 %

3^o Le grand tremblement de terre. — Le terrible séisme de septembre 1923 est encore présent à toutes les mémoires (1). Son œuvre fut complétée par des incendies, dont celui qui ravagea la capitale semble bien le plus grand qu'ait enregistré l'histoire (2).

Rien ne fait plus honneur au Japon que la rapidité et la méthode avec lesquelles Tokyo et Yokohama ont été reconstruits et les autres dommages réparés.

(1) Pour détails voir du point de vue géologique Charles Davison, *The Japanese Earthquake of 1923* (Londres, 1931); du point de vue économique et financier consulter le rapport officiel publié en 1929 à Tokyo par le Bureau de la Reconstruction et l'ouvrage publié par la municipalité de Tokyo, dont il sera question plus loin, tous deux en anglais; cf. aussi J. Gracy, *La reconstruction de Tokio et Yokohama après le tremblement de terre de 1923* (Musée Social, août 1930).

(2) Ce feu s'étendit à Tokyo sur 33.477 milles carrés, contre 12.165 à San-Francisco (1906), 8.595 à Chicago (1870) et 1.768 à Londres (1666).

Les richesses détruites par le feu ou le séisme sont évaluées à 5.506.386.034 yens, dont 3.662.163.172 rien que pour Tokyo.

Le nombre de ceux qui tombèrent d'une façon ou d'une autre victimes du désastre sont estimés à 1.700.249, dont 58.104 morts et 10.556 disparus dans la seule capitale.

Mais l'œuvre de reconstruction entraîna de grands sacrifices directs et indirects. D'un volume abondamment illustré, publié par la municipalité de Tokyo (1), il résulte que le gouvernement, les municipalités de Tokyo et de Yokohama et les départements de Tokyo et de Kanagawa durent déboursier un total de 1.800.000.000 yens. Pour Tokyo seul, la dépense fut de 838.170.491 yens, dont 545.362.233 à la charge du gouvernement et 292.808.258 à celle de la ville.

Le trésor se trouva d'autant plus chargé que ne pouvant pas se reposer exclusivement sur les bons du trésor 5 % qui furent dans l'après-guerre son principal instrument de crédit, il dut recourir au capital étranger. La situation du marché international imposa des conditions infiniment plus lourdes que par le passé. Alors que les derniers emprunts d'avant-guerre avaient été émis à 95 % et comportaient un intérêt de 4 %, les deux grands emprunts de 1924 (2) furent émis à New-York et à Londres à 82 1/2 et 87 1/2 bien que leur taux d'intérêt était respectivement de 6 1/2 et de 6 %.

Le contre-coup indirect de la catastrophe, c'est-à-dire son influence sur le rendement des impôts fut moins considérable qu'on n'avait appréhendé tout d'abord, en partie parce que les régions éprouvées étaient plutôt des centres de consommation que de production (3). Cependant, on releva pour l'année

(1) *Tokyo reconstruction work* (Tokyo, 1930).

(2) L'emprunt américain de 150 millions de dollars et l'emprunt anglais de 25 millions de livres sterling.

(3) Les régions de Osaka, Kyoto, etc., avaient été épargnées. Pour le rendement des impôts à Tokyo de 1920 à 1927, voyez le rapport officiel précité, pp. 207 sq.

1923-24 une baisse de 130.000.000 millions de yens sur les évaluations budgétaires et pour les quatre exercices suivants on dut suspendre la perception de certains impôts directs dans les régions dévastées ; on se trouva aussi dans la nécessité de lever provisoirement les droits d'entrée sur certains matériaux de construction : le ciment le fer et l'acier (1).

L'Annuaire financier de 1926 (2) constatait, avec une satisfaction légitime, que les effets du tremblement de terre ne se faisaient plus sentir. C'était triompher trop tôt. Au moment du désastre, indépendamment d'un moratorium provisoire imposé par le fait que sur les 84 bureaux de banque de Tokyo, 74 avaient été incendiés, on décréta de grandes facilités (3) pour le réescompte des « traites du tremblement de terre », c'est-à-dire des effets payables dans les districts éprouvés. Ces effets étaient estimés à deux milliards ; une partie d'entre eux ne purent pas être liquidés et encore quatre années plus tard ils pesaient si lourdement sur les instituts de crédit qu'ils constituèrent une des causes principales de la crise de 1927, dont il sera question plus loin.

Les charges indirectes qu'entraîna le séisme de 1923, si elles ne peuvent pas être évaluées avec précision, furent donc très considérables et s'étendirent sur plusieurs années.

4^o La crise économique. — La prospérité inouïe du Japon pendant la guerre était due à un ensemble

(1) Ces articles étaient produits à l'intérieur, mais les industriels japonais en haussèrent les prix dans une mesure qu'on jugea exagérée.

(2) Page 18.

(3) Y compris une garantie gouvernementale de 100 millions de yens à la Banque du Japon.

de circonstances passagères et ne pouvait que cesser avec elles. Il aurait été par conséquent prudent pour l'économie nippone de carguer les voiles en prévision de cet événement. Mais, comme il a été déjà dit, le peuple autant sinon plus que le gouvernement, était quasi-éivré par le succès. Encouragé par le fait que tout continuait à lui sourire pendant l'année qui suivit l'armistice, le monde industriel et commercial accentua encore l'essor donné à toutes les entreprises et les banques qui — c'est leur force et leur faiblesse — ont depuis longtemps pris l'habitude de se mettre à la tête de ces dernières, ne les ont pas assez réfrénées. Cependant, les circonstances devenaient aussi défavorables qu'elles avaient été propices auparavant. La concurrence européenne et américaine ne tardait pas à réapparaître. Les idées protectionnistes et les besoins financiers poussaient les colonies anglaises à élever leurs tarifs. Les Etats-Unis faisaient de même et de plus fermaient rigoureusement leurs portes à l'émigration jaune. La Chine était en proie à la guerre civile. Pour comble de malheur, l'argent, dont la hausse constituait une prime à l'exportation dans tant de régions d'Asie, entraînait rapidement dans la voie de la dépréciation.

Que l'économie japonaise soit dans son ensemble parvenue à faire face à pareil orage, cela montre qu'elle repose sur des fondements beaucoup plus solides que ne le disent ses nombreux détracteurs. Il n'en est pas moins vrai que les années qui nous occupent furent des années de difficultés pour ainsi dire ininterrompues. Elles furent aussi marquées par deux crises. La première éclata deux ans après l'armistice. Elle toucha particulièrement l'industrie métallurgique et celle des constructions navales.

Des mesures énergiques, dans le détail desquelles il est superflu d'entrer, l'empêchèrent de se développer. Ses effets combinés à ceux du tremblement de terre ne se firent pas moins sentir pendant plusieurs années. Pour nous borner à un exemple, ce n'est qu'en 1926 que le nombre des ouvriers remonta au niveau de 1921. On n'était d'ailleurs pas encore sorti de l'ère des difficultés. Au printemps de 1927 il suffit de la chute du consortium Suzuki et d'un projet de loi montrant que tous les « effets du tremblement de terre » n'avaient pas été liquidés (1), pour qu'une véritable panique bancaire se déchaînât. Trente banques y compris la Banque de Formose et la Banque des Pairs (2) fermèrent leurs guichets ; les dépôts étaient retirés en masse des autres banques. Pour mettre fin à la panique, l'état dut garantir l'escompte de 700 millions d'effets (3). La mesure très discutée coûta la vie au cabinet Wakatsuki (4), mais elle fut efficace. Le public reprit confiance ; seize des banques avariées purent reprendre leurs opérations, et les émissions de la Banque du Japon qui en avril avaient atteint le

(1) Cf. paragraphe précédent.

(2) Cette banque dont le nom officiel était « La quinzième banque » avait été fondée au lendemain du Meiji par des membres de l'aristocratie. La maison impériale et la ville de Tokyo y avaient leurs dépôts. Les directeurs, dont le marquis Matsukata, parvinrent à la renflouer grâce au sacrifice de presque toute leur fortune personnelle.

(3) Dont 500 à la Banque du Japon et 200 aux banques de Formose.

(4) Allen (*Modern Japan*, pp. 73-74), relève que le gouvernement se retira devant une décision du Conseil privé, considérant que l'aide promise aux banques était inconstitutionnelle.

chiffre sans précédent de 2.659.000.000 yens se tenaient à la fin de l'année à 1.683.000.000. La crise proprement dite avait pris fin. Mais la situation résultant de l'expansion donnée de 1917 à 1920 aux affaires, n'était pas complètement assainie. Comme nous le verrons dans la chapitre suivant, l'économie japonaise allait, sous l'influence il est vrai, d'autres facteurs, entrer à partir de 1930 dans une nouvelle période de dépression.

2° Les recettes et le poids de l'impôt

1° Les progrès des recettes. — Au cours des années qui nous occupent les revenus publics présentent la courbe que voici :

	Recettes ordinaires (yens)	Recettes extraordinaires (yens)	Total (yens)
1919-20	1.063.120.190	745.512.294	1.808.633.204
1920-21	1.174.677.313	825.975.008	2.000.652.321
1921-22	1.283.812.503	781.898.683	2.065.711.186
1922-23	1.428.206.040	659.139.395	2.087.345.435
1923-24	1.303.832.042	741.466.225	2.045.298.267
1924-25	1.438.640.171	688.751.153	2.127.391.324
1925-26	1.443.234.938	628.134.374	2.071.369.313
1926-27	1.452.409.833	603.951.528	2.056.361.361
1927-28	1.484.779.896	577.975.441	2.062.775.337
1928-29	1.505.012.997	500.678.107	2.005.691.104

2° Le poids des contributions nationales et locales. — Au premier abord ce tableau impressionne favorablement. Il prouve que le Japon n'a pas eu de difficultés pour se procurer des *recettes extraordinaires* égalant les dépenses de même nature dans lesquelles nous l'avons vu s'engager si allègrement, et nous savons déjà que la grande majorité de ces ressources a été trouvée sans recours à l'étranger.

De son côté, l'augmentation des *recettes ordinaires* pour près de 50 % est un sûr indice des progrès économiques du pays. On peut même soutenir qu'elle a été obtenue sans augmentation de la part prélevée par le fisc sur la richesse privée, attendu que celle-ci s'était accrue dans une proportion au moins égale ; en effet, d'après les calculs du directeur de la statistique japonaise (1), la richesse du Japon aurait passé de 32 milliards de yens en 1913 à 86 milliards en 1919 et à 102 en 1924, tandis que le revenu national, marchant d'un pas plus rapide encore (2), était en 1925 de 13,3 milliards contre 5,9 en 1919 et 2,4 en 1914.

A la réflexion cependant la situation paraît moins satisfaisante : les appels constants à l'épargne, l'augmentation de la dette intérieure pour près de trois milliards ne pouvait que raréfier les capitaux dont l'économie nationale et spécialement le monde des affaires avaient grand besoin. D'autre part, pour tirer des recettes ordinaires un milliard et demi de yens par an, il fallait renoncer à toute politique de dégrèvements. De fait, la refonte du système fiscal à laquelle on procéda visait à l'égalité des charges, et non pas à leur réduction (3) ; les quelques taxes qui furent abolies (4) avaient peu

(1) K. Mori ; cf. *The estimate of the national wealth and income of Japan proper*. Ce mémoire, déjà cité, fut soumis à la XIX^e session de l'Institut de statistique.

(2) Mori, p. 27, calcule que le pourcentage du revenu était de 5,46 % en 1905, 7,29 en 1913 et 12,59 en 1924.

(3) Pour plus de détails voyez l'appendice sur le système fiscal.

(4) Principalement celles sur le *soyù* (sauce japonaise), les voyages et les spécialités pharmaceutiques.

d'importances en elles-mêmes et furent remplacées par d'autres, telles celles sur l'intérêt du capital et les eaux de table, d'un poids sensiblement égal ; de plus, le contribuable, par suite du caractère nettement protecteur donné au tarif et de l'introduction en 1924 d'un droit d'entrée de 100 % sur 120 articles, considérés comme « articles de luxe », eut à supporter une forte élévation des droits de douane.

Les progrès du revenu national, en partie d'ailleurs apparents (1), ne justifiaient pas le maintien de la fiscalité de guerre. Il paraissait au contraire plus sage d'encourager l'accumulation de capitaux tant en vue de difficultés possibles, voire probables (2), que parce que le japonais reste, malgré tout, beaucoup moins riche que les contribuables des autres grands pays ; le revenu national, par tête, était en 1924 (3) :

Au Japon	de	218 yens
En Italie	—	266 —
En Allemagne.....	—	378 —
En France	—	549 —
En Australie	—	771 —
En Grande-Bretagne	—	977 —
Aux Etats-Unis	—	1.272 —

Chose plus grave, les chiffres donnés plus haut fournissent une idée incomplète de ce que les pouvoirs publics exigent de l'économie privée. Celle-ci doit pourvoir non seulement aux dépenses de l'Etat mais encore à celles *des départements et des com-*

(1) Ils étaient dus à la hausse des prix.

(2) Crise économique, complications internationales, etc.

(3) Calculs de M. Mori, p. 28.

munes (1). Or, depuis la grande guerre, les finances locales ont été gérées avec encore plus de prodigalité que les finances de l'Etat. En effet, tandis que les dépenses publiques présentaient de 1914 à 1930 une augmentation de 250 %, celles des départements et des municipalités avaient *quintuplé*. Encore ici la passion de tout faire en même temps s'était donné libre cours ; en outre, aux dépenses justifiées par l'augmentation de la population et le progrès (éducation et services publics ou sociaux), semblent s'être ajoutées d'autres à caractère de surenchère électorale (2). Ce qui pis est, les nouvelles dépenses n'avaient été couvertes par les recettes ordinaires que pour une faible partie, et la dette locale avait passé de 125.000.000 dollars en 1913-14 à 1.115.000.000 dollars en 1928 ; elle avait pour ainsi dire *décuplé* en quinze ans.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc en matière financière pour savoir qu'en couvrant les dépenses par l'emprunt, on n'évite les impôts que provisoirement. Si les japonais ignoraient cette vérité première, ils l'ont apprise depuis en consultant la note du percepteur. Le P^r Ouchi (3) a dressé à ce sujet

(1) Voir à celles des arrondissements (*Ku*), dans lesquels sont divisées les grandes villes ; ces dépenses paraissent avoir diminué depuis qu'une partie d'elles a été assumée par les budgets municipaux. Pour détails cf. Shiomî. *The burden of taxation on the citizens of big cities in Japan* ; mémoire soumis à l'Institut de statistique ; déjà publié dans l'*Economic Review* de Kyoto, fascicule de juillet 1930.

(2) D'après l'annuaire de l'*Asahi* pour 1930-31, qui, page 128, donne des renseignements intéressants sur la question des finances locales.

(3) *Tax burden on salaried men and farmers*. Ce mémoire, soumis lui aussi à l'Institut de Statistique, embrasse un champ

des tableaux détaillés, qu'on peut résumer comme suit :

	(Milliers de yens)			Grand total
	Impôts nationaux	Impôts départementaux	Impôts municipaux	
1916 ...	418.829	70.692	185.803	604,632
1926 ...	1.052.382	263.156	653.819	1.706.201

La charge annuelle par tête a augmenté de 231 % pour la première catégorie, de 351 % pour la seconde, de 322 % dans la troisième. Il est à noter que le Pr Ouchi s'arrête à l'année 1926, alors que les dépenses locales ne cessèrent d'augmenter jusqu'en 1929 (1).

Pour mieux apprécier le caractère oppressif des impôts locaux, il faut se rappeler qu'ils sont tous perçus sous forme d'impôts directs (2). Or, ce genre de contributions, de tout temps impopulaire, paraît encore plus désagréable à ceux qui y sont soumis, depuis que, au Japon comme ailleurs, le nombre de ceux qui y échappent va grandissant (3). Cette réaction contre les impôts directs explique pourquoi dans tant de pays ils augmentent moins vite que

plus vaste que ne fait supposer son titre ; il emprunte une importance particulière au fait que son auteur est titulaire de la chaire de Science des Finances à l'Université impériale de Tokyo.

(1) Cf. l'Annuaire de l'Asahi, *loc. cit.*

(2) Généralement comme dixièmes additionnels aux impôts directs nationaux, souvent aussi comme impôts locaux indépendants.

(3) M. Mori estime que, sur les revenus privés du Japon soit 12.956.938.000 yens, seuls 5.104.221.000 sont soumis à l'impôt direct ; les autres 7.852.717.000 bénéficient pour la plupart (6.960.194.000) des exemptions légales en faveur des petits revenus, ou ont recours à l'évasion fiscale (*loc. cit.* p. 28).

les impôts indirects. Il en va autrement au Japon. Le P^r Shiomi calcule que de 1915 à 1927 le poids de l'ensemble des impôts directs (nationaux et locaux) a *quadruplé* dans les grandes villes et a *triplé* dans le reste du pays. Il juge (1) que, même dans le premier cas, ses progrès sont hors de toute proportion avec ceux de la population. De son côté le P^r Ouchi (2) montre que la situation des districts agricoles est, par suite de la tendance des capitaux productifs à émigrer dans les villes, plus dure que ne le font croire les chiffres ; en particulier le petit propriétaire est cruellement taxé. Or, c'est moins le pouvoir central, que les pouvoirs municipaux qui sont responsables de cette situation. Et le professeur à l'Université impériale de conclure : « le poids écrasant de l'impôt direct dans les provinces est dû principalement à l'extension de la fiscalité locale » .

Nous n'avions donc pas tort de dire que seul le budget de l'Etat ne donne pas une idée suffisante de la situation du contribuable japonais.

(1) Page 26.

(2) Mémoire cité, *passim*.

CINQUIÈME PARTIE

LES ANNÉES 1928-1931 (1)

Le désordre financier fut au cours de l'après-guerre une maladie universelle. Tout comme la grippe espagnole il a sévi dans tous les pays et a duré plus longtemps qu'elle. Au Japon cette *panépidémie* (2) s'est manifestée avec moins d'acuité qu'ailleurs et c'est pour cela que l'empire mikadonal n'a connu que dans une mesure limitée les maux de l'inflation. Cependant la contagion n'a pas laissé les Nippons indemnes. A l'exception des premières années du *Meiji*, jamais l'administration financière ne fut plus médiocre que de 1919 à 1928. Aussi la période contemporaine proprement

(1) Pour cette période toute récente on ne peut guère avoir recours qu'aux journaux et aux publications périodiques. Les suppléments annuels en anglais des principaux journaux japonais nous ont été naturellement d'un grand secours. Pour ces derniers mois nous avons beaucoup utilisé le *Trans-pacific*, édition hebdomadaire du *Japan Advertiser*, qui suit très attentivement les questions financières. On peut aussi consulter le bulletin trimestriel français que la Société d'Etudes et d'Informations Economiques de Paris consacre au Japon.

(2) C'est l'épithète que les documents officiels anglais ont accolé à l'influenza.

dite, à laquelle est consacrée cette dernière partie, héritière d'un lourd passif, fut-elle une ère de difficultés constantes. Le déficit était devenu un élément permanent tant du budget de l'Etat que des budgets locaux, administrés avec encore plus d'imprévoyance (1). Jusqu'en 1928 on y avait fait face par des emprunts ; de 1920 à 1929 on avait émis en moyenne des titres nouveaux d'une valeur annuelle de 271 millions yens. On avait abouti ainsi à *doubler* la dette publique en dix ans, tandis que la dette locale décuplait en seize années (2) ; persévérer dans cette voie était plus que dangereux.

Pour rétablir l'équilibre budgétaire on ne pouvait pas davantage songer à une augmentation de l'impôt, puisque ainsi que nous l'avons vu, celui-ci avait été maintenu à son niveau des temps de guerre et l'avait même, pour ce qui est des finances locales, dépassé (3).

Il ne restait donc qu'un remède : les économies. Chacun le sentait depuis longtemps. Dès 1925 une publication officielle, *l'Annuaire Financier*, en proclamait la nécessité. Mais il fallut attendre plusieurs années pour qu'on passât des paroles aux actes. Le premier pas fut réalisé au début

(1) Nous avons expliqué plus haut (p. 102.) que tandis que les dépenses publiques n'avaient augmenté que de 250 % l'augmentation des dépenses locales fut de 500 %.

(2) Pour détails, voir plus haut p. 102.

(3) Cf. plus haut p. 100-4.

de 1929, quand le cabinet Tanaka (1) dressa un budget légèrement inférieur à celui de l'année précédente. L'opinion publique ne le jugea pas suffisant ; elle s'inquiéta beaucoup du fort déficit, qui allait entraîner pour 172.677.000 yens de nouvelles émissions d'obligations. Le ministère fut contraint de donner sa démission et au début de juillet 1929 le parti Minseito vint au pouvoir avec M. Hamagushi comme président du Conseil et M. Inouye comme ministre des Finances. Son programme financier pouvait se résumer en deux points principaux : 1°. — Retour à l'étalon d'or ; 2°. — La devise : « pas d'impôts pas d'emprunts », c'est-à-dire une politique d'économies. C'est avec cette plate-forme qu'il gagna les élections et conserva le pouvoir jusqu'en décembre 1931.

Nous examinerons successivement : 1°. — Comment s'est effectué le retour à l'étalon d'or ; 2°. — La grande crise économique et ses contre-coups sur la politique d'économies ; 3°. — Les trois derniers budgets ; 4°. — La chute du ministère et l'abandon du *gold-standard*.

(1) Ledit gouvernement représentait le parti *Seiyukai*. L'autre parti japonais, aux affaires de 1929 à 1931, a nom *Minseito*. Il est issu de la fusion des partis *Seiyuhonto* et *Kensikai*. Ce dernier avait été au pouvoir en 1926-7 ; son président, le baron Wakatsuki, est redevenu premier ministre à la suite des graves blessures reçues par M. Hamagushi lors de l'attentat du 14 novembre 1930, et qui l'ont depuis conduit au tombeau.

I. — *Le rétablissement de la liberté d'exportation de l'or* (1)

En septembre 1917, deux arrêtés ministériels vinrent interdire la sortie des monnaies et lingots d'or et d'argent ; l'exportation n'était permise qu'en cas de voyage et pour des sommes insignifiantes (2). La mesure n'était pas dictée par des considérations intérieures car pendant les années de guerre l'or affluait au Japon. Elle fut le contre-coup d'une mesure similaire prise aux Etats-Unis (3). Elle n'en eut pas moins pour conséquence de suspendre en fait (4) la convertibilité des billets de banque, restée théoriquement en vigueur. Ses résultats se firent sentir peu après la conclusion de la paix. On lui reprochait :

1° *La dépréciation du yen.* Cette unité vaut

(1) Cf. sur la question, outre de précieux articles dans les derniers *Annales des journaux japonais*, J. Inouye, *Problems of the Japanese exchange 1914-1926*, traduction E. H. Bunsen (Londres, 1931) ; J. Tsushima, *A short account of Japan return to the gold standard*, dans le *Bankers Magazine*, avril 1930 pp. 587-598 ; S. Sakurada, *Rétablissement au Japon de la liberté d'exportation de l'or*, *Revue économique internationale*, janvier 1931, pp. 157-170.

(2) 100 yens or et 50 yens argent par voyageur.

(3) Celle-ci privait le Japon de son seul pourvoyeur de métal jaune et le laissait sans défense au cas d'un appel d'or venu des Indes ou de la Chine ; cf. Tsushima, p. 588.

(4) Elle la bornait aux limites très étroites des exportations permises.

au pair deux francs cinquante *or*. Plus exactement, 100 yens valent dollars 49.84. Or, après avoir été cotés jusqu'à 52 dollars (1919), il arriva un moment, assez bref, où ils ne valurent que 38.63 (1925). Entre ces points extrêmes, les moyennes annuelles se tenaient généralement aux environs de 47-48 (1).

2° *Les fluctuations du change*. Si la dépréciation du yen était en somme petite, par contre les variations de son cours furent, souvent pendant une même année, très notables. Elles bouleversaient littéralement le commerce (2) ;

(1) En voici un tableau détaillé :

1919	50.81 \$
1920	49.75 \$
1921	48.15 \$
1922	48.48 \$
1923	48.94 \$
1924	42.10 \$
1925	40.93 \$
1926	47.00 \$
1927	47.55 \$
1928	46.57 \$

Je préfère le change sur New-York au change sur Londres, dont M. Tsushima (p. 593) donne un tableau, car la livre n'est pas un point de comparaison sûr ; sa valeur a beaucoup varié dans les premières années de l'après-guerre.

(2) Aussi le monde des affaires, qui d'abord était opposé à la levée de l'embargo en considération du rôle protecteur que joue un change élevé, finit par réclamer le retour à la liberté. La Fédération des Chambres de Commerce vota des résolutions en ce sens. Au ministère des Finances on partageait ces sentiments ; le trésor était tenu, principalement à cause du service de la dette, à de grands paiements à l'étranger et, à moins de posséder de grandes disponibilités au dehors,

3^o *Le maintien des prix à un niveau artificiellement élevé.* Tandis que dans les Etats qui avaient assaini leurs monnaies le nombre-indice baissait de façon appréciable, au Japon il était encore de 179 en 1928 contre 210 en 1921 (1). Ceci au grand dam de l'Etat et de l'industrie qui ne pouvaient réduire leurs dépenses.

Dans ces conditions, on regrettait que l'embargo n'eût pas été levé dès le lendemain de la guerre quand le change était très favorable. Et dès que la crise, qui comme nous l'avons montré s'était prolongée sous une forme plus ou moins aiguë jusqu'en 1927, prit fin, la grande majorité de l'opinion était pour le retour à l'étalon d'or. L'exemple donné à cet égard par l'Angleterre et (sous forme de stabilisation)

il ne pouvait se procurer les devises dont il avait besoin sans provoquer une nouvelle hausse des cours et par conséquent des dépenses publiques.

(1) Il avait suivi la courbe suivante :

1914	100
1919	248.1
1920	272.8
1921	210.8
1922	206.0
1923	209.5
1924	217.3
1925	212.2
1926	188.2
1927	178.6
1928	179.8

Ces chiffres diffèrent de ceux fournis plus haut car cette fois l'année de base est la première année de la guerre et non la première année du siècle.

par toutes les grandes nations d'Europe fut pour beaucoup dans ce sentiment ; les Japonais étaient choqués de voir leur patrie rangée parmi les rares pays qui avaient laissé leur circulation monétaire dans une « situation anormale » (1).

Aussi dès le début de 1928 M. Mitsuchi, ministre des Finances dans le cabinet Tanaka, annonça l'intention de procéder à la réforme, et dès que le cabinet Hamaguchi fut formé il devint évident que celle-ci ne tarderait pas à être réalisée. Non seulement elle faisait partie du programme gouvernemental et était le corollaire de sa politique d'économies, mais encore elle s'identifiait avec le nom du ministre des Finances, qui avait mené une campagne ardente en sa faveur (2).

De fait, dès le 21 novembre 1929, M. Inouye publia un règlement du ministère des Finances décidant qu'à partir du 11 janvier 1930, les règlements de 1917 cesseraient d'être en vigueur.

(1) Cf. le supplément annuel de *l'Asahi*, 1931, p. 140.

(2) Son ouvrage auquel nous référons plus haut est une collection des études qu'il avait publiées à cette occasion. M. J. Inouye était renforcé dans ses opinions théoriques par certaines considérations d'opportunité. Ainsi le second des emprunts anglais à 4 % devait être complètement amorti le 31 janvier 1931. Comme la grande majorité des obligations n'avaient pas encore été rachetées, l'opération ne pouvait être effectuée que par un nouvel emprunt extérieur ; or, on avait des raisons de penser que sans le rétablissement d'une monnaie saine, celui-ci serait émis à des conditions désavantageuses.

La réforme, favorisée par une balance commerciale exceptionnellement favorable (1) et réalisée après que toutes les mesures prescrites par la science (renforcement de la réserve or de la Banque du Japon, portée à 1.062.000.000 yens, masses de manœuvres etc.) eussent été prises, donna rapidement tous les résultats qu'on en espérait. Le change revint immédiatement au pair, et les prix descendirent à un niveau peu éloigné de celui d'avant-guerre.

Cependant aux chants de triomphe se mêlèrent des réserves, puis des critiques de plus en plus âpres. Nous les retrouverons à la fin de ce chapitre,

(1) Jamais depuis 1919 l'excédent des importations n'avait été si bas. Comme les rentrées invisibles (fonds placés à l'étranger, frêts, etc.), égalaient sinon dépassaient ce chiffre, la balance de comptes était certainement en équilibre.

Au surplus voici un tableau (intéressant aussi à un point de vue plus général) du commerce extérieur de l'empire japonais (Formose et Corée comprises) depuis 1919 :

	Importations	Exportations	Excédent d'importations
	(en millions de yens)		
1919	2.154	2.333	179
1920	2.006	2.492	486
1921	1.207	1.730	433
1922	1.685	2.023	337
1923	1.497	2.119	622
1924	1.871	2.597	725
1925	2.377	2.734	356
1926	2.118	2.563	444
1927	2.065	2.358	293
1928	2.038	2.372	334
1929	2.218	2.388	170

quand nous expliquerons dans quelles conditions le régime de l'étalon d'or fut à nouveau suspendu.

II. — *La politique des économies et la crise économique*

Dans un pays parlementaire une politique de véritables économies est assez difficile à appliquer sur une large échelle. Les gouvernements qui ont mérité une juste renommée pour avoir rétabli un équilibre budgétaire compromis, sans recours à de nouveaux impôts, se sont généralement contentés d'arrêter le flot montant des dépenses, de profiter des plus-values budgétaires et d'effectuer des conversions. Néanmoins l'Angleterre avait, la baisse des prix aidant, fortement réduit ses dépenses publiques (1). Son exemple, autant que la conviction, alors généralement répandue, que toutes les dépenses faites n'étaient pas également indispensables, influa sur les électeurs japonais. Une politique d'économies était de plus conforme aux doctrines orthodoxes dont le ministre des Finances était manifestement imbu.

Dans quelle mesure M. Inouye aurait-il pu équilibrer son budget, sans impôts et sans emprunts nouveaux, par la seule compression

(1) Elle-même abandonna d'ailleurs cette politique après 1925 ; cf. A. Andréadès, *Phillippe Snowden et sa politique financière* (Paris, Alcan, 1930), partie II. chap. 3.

progressive des dépenses, est une question qui n'offre plus qu'un intérêt platonique. Contrairement à la levée de l'embargo sur l'or, qui sous certaines présuppositions peut se réaliser en quelques mois, un programme d'économies doit être échelonné sur plusieurs exercices. Or, avant que l'année financière 1929-1930 ne fût écoulee éclatait une crise économique qui n'a cessé depuis de dominer la situation financière et dont pour cette raison il faut parler avec quelques détails.

Cette crise avait pour origine, outre les causes générales qui agissent sur le monde entier, toute une série de raisons spéciales et particulièrement :

- 1° La crise qui sévit aux Etats-Unis, le meilleur client du Japon et qui se manifesta principalement par la restriction des demandes d'un article de luxe, qui joue un rôle primordial dans la vie économique du Japon : la soie (1) ;
- 2° La baisse de l'argent (2). Son contre-

(1) L'industrie de la soie a été plus atteinte encore que celle du coton ; il suffit de dire que la valeur des soies grèges a baissé, du 1^{er} juin 1930 au 31 mai 1931, de 634.797.000 yens à 398.157.000 yens, soit de 236.640.000 yens. La crise de l'industrie de la soie a aussi plus de répercussions ; à la différence du coton, la matière première dont elle se sert est produite dans le pays et fait vivre une partie notable de la classe rurale : sur 5.576.000 familles agricoles, 2.216.000 se livrent à la sériculture.

Le gouvernement a fait pour la valorisation de la soie des sacrifices considérables. Ils n'ont eu que des effets passagers.

(2) De 25 pence environ en 1914 le prix de l'once de 28 gr. 77

coup fut très sensible en Chine, le deuxième en rang d'importance des clients de l'empire, La dépréciation du métal blanc agissant à la fois comme tarif protecteur et comme prime à l'exportation, les industries chinoises purent produire les cotonnades à meilleur compte que les usines japonaises (1), tandis que les Américains trouvaient avantage à s'adresser à elles pour la soie grège ;

3° Les tarifs fiscaux élevés par les colonies anglaises, dont la demande était en plus réduite par suite de la surproduction de la laine en Australie et des céréales au Canada ainsi que de l'agitation nationaliste aux Indes.

Frappé de toutes parts le commerce extérieur du Japon baissa durant 1930 de 30.9 %, plus semble-t-il que le commerce de tout autre pays du monde. La baisse dans les exportations seules est plus forte encore : 31.6. Elle est attribuable en majeure partie (61.4 %) à la diminution des exportations de la soie et des textiles. Mais nombre d'autres articles ont souffert ; on constata d'ailleurs au cours de l'année une baisse de 17 % dans les prix de gros.

s'éleva progressivement à 89 pence 1/2, au plus haut en 1920, retomba à 37 pence dès l'année suivante puis s'avilit graduellement jusqu'à 12 pence 1/2 environ au début du second semestre 1931 ; cf. un long article : *La Question de l'argent métal* dans le supplément financier du *Temps*, 7 décembre 1931.

(1) Celles-ci fournissaient jusque-là 60 % des cotonnades consommées en Chine.

On devine à quelles difficultés furent acculées, à côté du grand et petit commerce, les populations agricoles et ouvrières et les cercles industriels (1). Devant tant de calamités le pays montra une force de résistance remarquable (2). Néanmoins la situation financière était radicalement modifiée ; au lieu d'économies on devait prévoir la création de ressources nouvelles (impôts ou emprunts) et de nouvelles dépenses.

En effet, toute crise amène une diminution du produit des impôts et particulièrement de ceux qui frappent la consommation et la circulation ; le Japon ne pouvait pas échapper à cette loi fiscale. *Mais la crise n'a pas seulement atteint ses revenus ; elle a encore augmenté ses*

(1) Dans une étude très documentée mais empreinte de pessimisme (*Transpacific*, numéro du 18 juin 1931), le Dr Washio calculait que le revenu total de la classe agricole (consommation domestique non comprise) jadis porté à plus de 3 milliards, estimé encore en 1929 à 2,5 milliards, ne dépassait plus 1,3 milliard. Les salaires auraient baissé de 31 % depuis 1930, tandis que les prix de détail des articles consommés par les ouvriers n'auraient diminué que de 20 % ; le nombre des chômeurs estimé officiellement à 371.000 varierait en réalité entre 1.000.000 et 2.000.000. Beaucoup de grandes industries, auraient trop développé leur outillage au moment où les prix étaient élevés et ploleraient sous le faix d'emprunts onéreux.

(2) Le supplément annuel du *Japan Advertiser* relève dans sa revue de l'année 1930 que si les sociétés principales ont vu diminuer leurs gains elles n'en ont pas moins distribué des dividendes parfois importants ; la petite industrie est restée florissante ; les cours tant des fonds publics que des valeurs mobilières privées ont présenté une augmentation moyenne de 25 %.

dépenses. L'empire du Soleil-Levant est un Etat paternaliste ; à part de brèves périodes (1) la production s'est toujours développée grâce à la sollicitude gouvernementale ; il était donc dans les traditions nationales que le trésor vînt au secours des classes les plus atteintes par la dernière crise. De là des plans de valorisation du riz et de la soie, dans le détail desquels nous n'avons pas le temps d'entrer mais qui se soldèrent par des sacrifices pour les caisses publiques ; de là encore des primes à l'exportation, des garanties pour des avances des banques et même des prêts directs à des classes entières de citoyens.

Mais nous comprendrons mieux le dernier stade des finances japonaises en étudiant les budgets qui s'y rattachent.

III. — *Les budgets* *de 1929-30, 1930-31 et 1931-32*

Examinons successivement ces trois exercices (2).

(1) Telles celles qui ont suivi les victoires contre la Chine et la Russie.

(2) Au moment où nous écrivons le dernier en date des *Annales financiers* que nous ayons à notre disposition est celui qui se rapporte à l'exercice de 1929-1930 ; les renseignements que nous donnons sur les budgets 1930-1932 ne sont donc pas aussi précis que nous le désirerions. Les chiffres donnés dans ce paragraphe sont en yens.

Le budget de 1929-30. — L'Annuaire Financier de 1930 donne les précisions que voici :

	Evaluations	Résultats	
Recettes ord.	1.504.706.757	1.481.143.304	— 23.563.453
— extr.	176.354.177	345.301.447	+ 168.947.270
	1.681.060.934	1.826.441.751	+ 145.383.817
Dépenses ord.	1.223.689.070	1.212.726.860	— 10.962.110
— extr.	457.371.864	523.590.195	+ 66.218.331
	<u>1.681.060.934</u>	<u>1.736.317.055</u>	+ 55.256.121

Ces résultats n'étaient satisfaisants qu'en apparence. L'envoi des troupes en Chine et d'autres charges firent que les dépenses dépassèrent sensiblement les prévisions, tandis que les principaux impôts marquèrent un recul, petit il est vrai. L'excédent de 90 millions de yens était dû à de nouveaux emprunts ou au reliquat de ceux de l'année précédente. Cependant et malgré tout, ce budget constituait un progrès en ce sens qu'il présentait en comparaison avec l'année précédente une diminution de 78,5 millions yens sur le total des dépenses effectuées.

Le budget de 1930-31. — Au moment où nous écrivons, les résultats définitifs de cet exercice ne sont pas encore connus, du moins à Athènes. D'un article du *Transpacific* du 2 juillet il résulte qu'en avril 1931 les revenus de l'année fiscale étaient de yens 1.259.687.000, soit de 249.687.000 inférieurs aux prévisions ; presque tous les impôts sur la consommation et cir-

culatation ainsi que les revenus du domaine et des entreprises de l'Etat étaient en décroissance (1). Les dépenses malgré une diminution de 128.001.000 yens, se montaient à 1.429.487.000. On constatait donc un déficit de 170 millions couvert presque en totalité par des bons du trésor. En revanche, l'administration prévoyait qu'au cours du trimestre mai-juillet les recettes (292 millions) excéderaient les dépenses (160 millions) de 132 millions. Le déficit devrait donc finalement être de 37 millions seulement, ce qui permettrait de le couvrir par des recettes extraordinaires, auxquelles le gouvernement pouvait avoir facilement recours (2).

Il faut cependant reconnaître que si l'exercice ne fut pas aussi déficitaire qu'on pouvait le craindre, c'est qu'on avait comprimé les dépenses à 1.589.487.000 yens contre 1.681.060.934 l'année précédente.

Le budget de 1931-32. — Les temps sont difficiles. La crise, tandis qu'elle apporte une diminution des recettes et rend nécessaire l'allègement de la fiscalité, provoque au Japon, pour les raisons déjà expliquées, un certain nombre de dépenses spéciales. Il faut donc réduire autant

(1) Les chapitres pour lesquels on note les plus fortes diminutions sont les douanes et les boissons alcooliques.

(2) L'emprunt pour la Reconstruction (tremblement de terre) dont il restait une tranche non émise; cf. le discours de M. Inouye à la réunion des Chambres de compensations japonaises, 17 avril 1931.

que faire se peut les dépenses ordinaires. Et plus la crise s'accroît plus de nouvelles réductions s'imposent.

Le 22 janvier 1931 le ministre des Finances soumettant à la Diète Impériale le budget de 1931-32, prononça un discours qu'on peut résumer comme suit (1) :

Le budget s'élève à :

	(En yens)
Recettes ordinaires	1.390.944.284
— extraordinaires.....	37.989.973
TOTAL.....	<u>1.428.934.257</u>
Dépenses ordinaires.....	1.157.186.333
— extraordinaires	252.931.433
TOTAL.....	<u>1.410.117.766</u>
Excédent des recettes	<u>18.816.491</u>

Depuis 1917, quand elles atteignaient 1 milliard 084.958.000 yens, jamais les recettes n'avaient été évaluées plus bas. Et depuis 1922 (1.429.689.000) les dépenses dépassèrent toujours le total prévu pour le présent exercice.

Naturellement, la situation financière est dominée par la situation économique. Celle-ci n'est pas bonne. Et les exportations (1.518.000.000 yens) et les importations (1.680.000.000) ont diminué (respectivement de 699.000.000 et de 708.000.000 yens), moins par suite de la réduction du volume du commerce que de la baisse des prix. Les diminutions sont, par exemple de 46 % et de 18 % en valeur et en poids respectivement pour la soie grège, de 34 % et de 12 % pour les tissus de coton, de 46 % et de 11 % pour les impor-

(1) Ce discours a été déjà analysé par nous dans un article intitulé : *Les Finances Japonaises en 1931* ; cf. *L'Economiste Européen*, 26 juin 1931.

tations de coton brut. La baisse des prix est d'ailleurs générale ; on revient au niveau d'avant guerre ; en décembre le nombre indice n'est que de 27,8 % supérieur à celui de 1914 ; il a baissé de 27,5 % depuis juin 1929. Bien entendu, pareille situation a pour conséquence un fléchissement de presque toutes les recettes, notamment de l'impôt sur le revenu (40 millions), des douanes (32 millions) et de la plupart des impôts indirects. Le total des moins-values est de 149 millions dont 29 millions pour les recettes extraordinaires.

On fait face à la situation en continuant la politique de sagesse à laquelle le Gouvernement actuel est fidèle depuis son arrivée au pouvoir. Cette année on propose des économies pour 129 millions de yens ; elles seront obtenues pour une moitié par la compression des dépenses, par la « rationalisation », et pour l'autre en remettant à plus tard un certain nombre de travaux.

Une autre mesure a aidé à équilibrer le budget : on avait décidé de consacrer à la réorganisation de la flotte (en concordance avec les derniers accords navals) 374 millions de yens à répartir sur six exercices ; pour 1931-32 le crédit prévu est de beaucoup inférieur au sixième de ce total puisqu'il ne dépasse pas 9.540.000.000 yens ; parallèlement la réduction des impôts se borne à 9.100.000.000 alors que la charge fiscale doit être réduite de 134.000.000 yens, toujours en six exercices, et qu'on prévoyait primitivement pour 1930-1931 une réduction de 25.600.000 yens.

Les dépenses auraient été encore plus réduites sans la crise économique et le chômage qui en est la conséquence. C'est ainsi que des travaux publics principalement ferroviaires prévus d'abord pour 56.600.000 yens sont portés à 92.100.000 yens. Ces dépenses extraordinaires, destinées principalement à fournir du travail aux chômeurs, seront couvertes par voie d'emprunts. On fera aussi des avances de 95 millions aux classes qui souffrent le plus cruellement de l'inactivité économique : petits commerçants, agriculteurs et pêcheurs.

En somme, en janvier 1931 on espérait encore que, grâce à des économies et avec l'aide de quelques petits emprunts, on couvrirait les dépenses et obtiendrait même un léger excédent. Dès avril on dut reconnaître que ces prévisions étaient trop optimistes. Le 17 de ce mois M. Inouye estimait les dépenses, crédits supplémentaires compris, à 1.488.000.000 yens soit 78 millions plus que les évaluations primitives (1). Parallèlement la crise s'accroissant les recettes ne cessaient de baisser (2). Tout le monde s'accordait sur la nécessité d'économies rigoureuses, mais chacun *in petto* exigeait le maintien des crédits intéressant sa personne ou sa caste. La lecture des journaux japonais de l'été 1931 comporte à cet égard des enseignements plus généraux. Il n'y est question que de compression des dépenses. Les partis politiques (3) et la presse élaborent des plans d'économies de grand style (4). Le gouvernement

(1) Discours à la Chambre des Compensations.

(2) Une lettre de Tokyo au *Temps* (numéro du 14 avril 1931) évaluait cette baisse à 128.900.000 yens.

(3) Cf. les résolutions adoptées le 4 juin par le Minseito.

(4) On divisait les économies possibles en trois groupes :
1° *Les économies d'ordre militaire.* — Le Minseito a appelé l'attention sur le fait que les ministères de la guerre et de la marine réclament des sommes équivalant à 60 % du budget (sans doute dette et comptes spéciaux non compris). Il demande la remise immédiate de 7 millions de dépenses votées et la suppression au profit du trésor de quatre divisions ;

2° *La fusion ou la suppression de plusieurs services publics.*
— On proposait la diminution du nombre des ministères : les ministères de l'Agriculture, des Colonies et des Postes

de son côté édicte des mesures qui semblent de nature à satisfaire l'opinion. Mais quand on en vient au faire et au prendre on s'aperçoit qu'on n'est arrivé à épargner que quelques misérables millions. Le budget soumis le 8 décembre 1931 ne fut que de 8.998.000 yens inférieur au précédent.

Ce qui se passa avec la réduction du traitement des fonctionnaires suffit à peindre la situation. Cette réduction était réclamée depuis 1929 ; elle était justifiée depuis 1930 par la

pouvant être absorbés par ceux du Commerce, de l'Intérieur et des Communications. L'existence d'excellentes universités libres sur le modèle anglo-saxon faisait songer aussi à la suppression des universités d'état, car, disait-on, le trésor, ne doit subventionner que les branches qui ont besoin d'encouragement, or en l'espèce, il y a une telle surproduction que la grande majorité des diplômés ne trouve pas d'emplois ;

3° *La réduction des subventions aux entreprises privées.* — Le « paternalisme » pratiqué par l'état mikadonal avait donné à cette branche du budget un grand développement. En 1931 elle absorbe 127,3 millions, dont 4,1 représentent des crédits nouveaux. Beaucoup de personnes estimaient que c'était excessif.

Indépendamment de ce qui précède, on ne cessait de répéter que le trésor se trouvera très soulagé si on appliquait rigoureusement à toutes les branches de l'administration les principes de *rationalisation* si furieusement à la mode dans le Japon de 1931. Il semble même, soit dit en passant, qu'on abuse un peu de ce terme. Souvent on l'emploie pour désigner ce qui n'est que de *l'économie*, dans le sens littéral du mot, que les auteurs de jadis avaient si bien rendu par « bonne mesnagerie ». Du point de vue pratique on n'a pas tort ; il est plus facile d'obtenir des sacrifices à une divinité étrangère revêtue du prestige de la science qu'à un vieux dieu lare trop familier.

baisse des prix, pourtant quand on se résolut à l'appliquer le 1^{er} juin 1931, on dut faire tant de concessions que seuls 6,4 % des fonctionnaires (45,613 sur 710,277) furent atteints (1) l'ensemble des sommes épargnées n'atteignit pas 10 millions de yens. Les projets de fusion de ministères ou de services, et ceux d'économies d'ordre militaire se buttèrent eux aussi à une vive opposition (2) et ne purent être réalisés que très partiellement.

Ces observations ne constituent pas une critique déguisée du peuple japonais — dont aucune nation ne dépasse le patriotisme — ni de M. Inouye, qui était arrivé à réduire les dépenses de 1.736.000.000 (1929-30) à 1.488.000.000 (1931-32) et qui avait eu quelque mérite à cela, encore que ses adversaires attribuent cette compression à la seule baisse des prix. Et nous ne critiquons personne parce qu'il n'est rien de plus difficile en fait que de poursuivre une politique d'économies sur une large échelle.

(1) Parmi les exemptés figuraient non seulement les petits fonctionnaires mais des branches entières de l'administration : enseignement primaire, justice, chemins de fer. Les raisons des exemptions furent diverses : les magistrats invoquèrent un article de la Constitution, les cheminots menacèrent d'affamer la capitale par voie de grèves. Le sous-secrétaire compétent a dit de ces derniers qu'ils « extorquèrent » un traitement de faveur, en fait sur 213.000 employés ferroviaires seuls 1.425 virent leurs traitements réduits.

(2) Ainsi les chefs militaires accordaient la suppression de quatre divisions mais ils demandaient que les crédits rendus disponibles allassent à la réfection de l'armement.

Si donc nous nous permettions de formuler des critiques, elles s'adresseraient aux gouvernements (1) qui après 1919 n'ont pas retenu leur pays sur la pente glissante de ce que le regretté Vilfredo-Pareto appelait « la finance joyeuse ».

Cependant les mois passaient et l'automne amenait avec lui des événements dont il sera question à l'instant et qui n'étaient pas de nature à redresser la situation. Ils retardèrent même l'établissement du budget car vu l'intensité de la crise économique on ne pouvait pas prévoir avec précision où s'arrêterait la baisse des recettes.

Finalement on apprenait que le budget était établi comme suit :

Dépenses	1.479.900.000	»
Recettes	1.307.800.000	»
Déficit	172.100.000	»

Pour rétablir l'équilibre on prévoyait :

Augmentation des impôts :	30.930.000	»
— des droits de		
douanes	9.140.000	»
Divers emprunts intérieurs..	132.030.000	»

(1) C'est-à-dire aux deux partis, car tous deux furent successivement au pouvoir.

IV

La crise ministérielle et l'abandon de l'étalon d'or

Le nouveau budget fut connu le 8 décembre. Moins d'une semaine plus tard le cabinet Wakatsuki avait vécu, et le parti Seiyukai, encore qu'en forte minorité à la Diète, prenait sa place. Il n'y avait pas connexité entre les deux événements. La crise ministérielle fut déclenchée par les dissentiments qui depuis quelques semaines s'étaient manifestés dans le sein du gouvernement. Quant à l'appel de M. Inukai, il fut dicté presque uniquement par des considérations de politique monétaire. Ce n'est pas que le nouveau budget n'eut pas fourni des armes à l'opposition. On avait beau jeu de rappeler au parti Minseito son programme électoral de 1929. En dépit de la devise « pas d'emprunts », il avait déjà contracté pour plus de cent millions d'emprunts en 1931 et bien que la dette dépassât en fait six milliards (1), il se proposait d'en émettre pour une somme encore plus forte. La devise « pas d'impôts » était à son tour abandonnée, alors que le revenu national avait baissé de 20 % et que déjà les impôts existants dépassaient les forces de toutes les classes sociales.

Ces critiques ne suffisaient pourtant pas à justifier un appel à l'opposition, attendu que

(1) Cf. l'appendice sur la dette publique.

le parti Seiyukai n'avait pas à proposer une autre politique budgétaire. Il pouvait par contre mettre en avant un programme nettement différent de celui du gouvernement sur le terrain monétaire (1), car depuis quelque temps déjà il préconisait très énergiquement l'abandon de l'étalon d'or. Ceci suffit à lui ouvrir les avenues du pouvoir et voici pourquoi :

Nous avons exposé plus haut avec quelle facilité le retour à l'étalon d'or avait été réalisé et combien rapidement il avait donné les deux résultats qu'on en attendait : change au pair et baisse des prix. Ce succès ne désarma pas l'opposition ; bientôt, les simples réserves du début dégénérent en critiques, chaque jour plus sévères. En effet, si sagement qu'elle ait été menée, une opération de déflation fait forcément des victimes ; c'est même là une des raisons pour lesquelles il faut à tout prix éviter l'inflation. En outre, dans notre cas, les temps qui ont suivi le retour à la liberté furent une période de crise aiguë. Dès lors il ne manqua point de gens pour soutenir que la réforme était prématurée ; les prix baissaient bien assez sans elle. On signalait aussi que la liberté

(1) Le journal *Nicht-Nichi* (reproduit par le *Transpacific* du 17 décembre 1931) observe (est-ce avec ironie ?) que les étrangers ont bien tort d'accuser les partis japonais de n'être que des partis de personnes, alors qu'on peut trouver au moins une question de principe qui les divise, celle justement qui nous occupe.

d'exportation avait permis à des quantités d'or considérables, de quitter le pays et que la réserve baissait.

Malgré tout, jusqu'à la fin de cet été, on pensait généralement que les avantages de la réforme compensaient ses inconvénients; la réserve d'or restait suffisante; elle couvrait pour les deux tiers et au delà la circulation fiduciaire (1). En somme l'étalon d'or ne semblait pas en danger (2). Par contre dès la dernière semaine de septembre, le public commença à s'émouvoir sérieusement. A plusieurs reprises les journaux étrangers annoncèrent que le Japon allait suivre l'exemple de l'Angleterre et de tant d'autres pays. Le gouvernement mikadonal prit certaines mesures pour contrôler les exportations métalliques, et le taux de l'escompte fut élevé à deux reprises. Mais pour ce qui est du principe, M. Inouye se montrait intransigeant. Il soutenait que la situation se présentait de façon différente qu'en Angleterre, vu qu'il n'existe pas au Japon de grands dépôts à court terme susceptibles d'être retirés du jour au lendemain, que la balance de commerce était en équilibre (3), et qu'enfin la suspension du gold-

(1) Celle-ci avait été ramenée de 1270 à 963 millions.

(2) Cf. l'article du gouverneur de la Banque du Japon, M. Hijikata, dans l'Annuaire du *Japan Advertiser* paru vers le milieu de l'année 1931.

(3) En fait elle ne présentait qu'un déficit de 40-50 millions alors que de 1922 à 1928 l'excédent des importations varia entre 300 et 700 millions. Par contre, des statistiques plus

standard entraînerait un bouleversement de la vie économique. Il parvint à faire partager son point de vue par le monde des affaires, ainsi que le prouve une résolution adoptée par un meeting où les principales banques étaient représentées (7 novembre). Le yen de son côté se tenait très près du pair (1).

Cependant l'opinion japonaise devenait de plus en plus nerveuse, le ministre de l'Intérieur, M. Adachi, prônait ouvertement la nécessité d'un gouvernement national à l'instar du nouveau cabinet Macdonald. Quand sa retraite amena la démission du cabinet, le prince Saionji, dernier représentant du fameux *genro* (2), conseilla au mikado d'appeler, au ministère le parti Seiyukai. Le nouveau cabinet officiel fut aussitôt formé avec M. Inukai, comme président du Conseil et M. Takahashi comme ministre des Finances (3). Son premier acte

récentes ont révélé que la balance des rentrées et sorties invisibles, favorable depuis 1923, était devenue défavorable.

(1) Sur la place de New-York il avait fléchi à 49.20, mais vers la mi-novembre était remonté à 49.60. Cf. notre article *Le gold standard dans l'empire Nippon* dans *Le Capital* du 17 décembre 1931.

(2) Espèce de conseil des anciens ; il comprenait les vétérans les plus éminents de la politique et de la diplomatie et joua longtemps un rôle prépondérant dans les affaires publiques.

(3) Ce dernier, homme d'un très grand âge, possède une grande autorité et une grande expérience financière. Comme M. Inouye il fut président de la « Specie Bank » de Yokohama et gouverneur de la Banque du Japon, avant d'être ministre des Finances. Il fut de plus premier ministre (1921-22) et

officiel, datant du jour même où il prêta serment, soit du 13 décembre, fut de défendre l'exportation de l'or (1). Bien mieux, alors que de 1917 à 1929, les billets de Banque étaient théoriquement convertibles, cette fois l'inconvertibilité des billets de Banque fut proclamée presque aussitôt après (2).

Rien que ce seul fait suffirait à confirmer que c'est bien la politique monétaire qui fut la cause fondamentale du changement ministériel. Pour que malgré de graves complications extérieures, qui rendaient une dissolution de la diète inopportune, on n'ait pas hésité à confier le pouvoir à la minorité, il fallait que, tout au moins dans une partie notable de l'opinion, il y eut un fort courant pour l'urgence de la levée de l'embargo.

même vicomte (il a renoncé à la pairie en faveur de son fils). Il connaît bien les marchés étrangers car c'est lui qui comme agent financier a négocié une partie des grands emprunts de 1905 et 1906.

(1) Simultanément le gouvernement faisait paraître la déclaration que voici :

« Depuis que le Japon a le 11 janvier 1930 aboli l'embargo sur l'or, les finances nationales et la situation économique sont tombées dans le marasme. Le revenu public a diminué rapidement, engendrant un déficit considérable. L'industrie décline tous les jours et on ne voit pas à l'horizon économique de rayon d'espoir. Les exportations de l'or augmentent énormément, jetant le Japon et ses finances dans l'abîme de la dépression. Il n'est pas d'industrie qui n'en ait souffert. Le taux de l'escompte a augmenté, le marché financier a été très affaibli. Si des remèdes ne sont pas appliqués, l'avenir financier du Japon deviendra déplorable.

« Le Gouvernement est fermement convaincu que le moyen le plus efficace de soulager la détresse et de remédier à la stagnation industrielle est de remettre en vigueur l'interdiction des exportations d'or. La gravité des circonstances a conduit le Gouvernement à faire de l'embargo sur l'or sa première tâche. »

(2) Le 17 décembre ; du 14 au 18 la Bourse de Tokyo demeura fermée.

Autant qu'on en puisse juger à une telle distance du Japon et alors que les journaux japonais rendant compte de la crise viennent à peine d'arriver à Athènes (1), les raisons principales de cette volte-face assez brusque paraissent être les suivantes (2) :

La situation était déjà mauvaise par suite de la dépression économique qui allait s'accroissant et qui était aggravée par une mauvaise récolte de riz (la pire depuis 13 ans) et par le boycottage chinois qui atteignait cruellement tant les exportations que la marine japonaise (3). Aussi les prix s'effondraient ; on constatait rien qu'en octobre une baisse de 2.7 % ce qui ramenait le nombre-indice à 55 % des prix moyens des années 1921-24. Quant aux chiffres du commerce

(1) Ces pages furent écrites les premiers jours de janvier 1932.

(2) Une autre explication est donnée par le *Times* du 14 décembre (article de fond). D'après le journal anglais, « de grands groupes financiers et commerciaux s'étaient adonnés à des spéculations sur le dollar en anticipation de la chute du yen ; les mesures prises par M. Inouye (envois d'or aux États-Unis) convertirent leurs espérances de forts profits en peur de lourdes pertes. D'où la campagne contre le ministre des Finances appuyée d'ailleurs par les industriels ». La presse japonaise est plus explicite. Ainsi le *Tokyo Asahi* prétend que par suite de l'abandon de l'étalon d'or les spéculateurs, auxquels le *Times* fait allusion, ont finalement réalisé un gain de 60.000.000 yens.

(3) Cf. sur ce point une correspondance très détaillée de M. Hugh Byas dans le *New-York Times* du 17 décembre 1931. C'est M. H. Fish Armstrong, le distingué directeur de la revue *Foreign Affairs*, qui a eu l'obligeance de m'envoyer l'article en question.

extérieur pour octobre, ils constituaient des minima qui n'avaient pas été atteint depuis août 1917 pour les importations et depuis octobre 1915 pour les exportations (1).

Par des temps de crise suraiguë la foi dans les principes économiques faiblit. Le coup de grâce paraît leur avoir été porté par la suspension de l'étalon d'or en Grande-Bretagne. Les répercussions de cette mesure furent très grandes : Londres a toujours fait aux Japonais un peu l'effet d'une Mecque économique ; la réforme réalisée en 1925 par M. Winston Churchill avait beaucoup contribué au retour du Japon à l'étalon d'or ; l'abandon de celui-ci par l'Angleterre a eu le même effet en sens inverse. Un effet plus grand même, car le *boom* provisoire que le retour à la politique inflationniste de la Grande-Bretagne et des pays qui imitèrent son exemple (Dominions britanniques, Etats Scandinaves) se manifestait pour partie aux dépens des Nippons. Ceux-ci, qui avaient déjà le dixième de leur tonnage amarré aux ports d'attache, voyaient la marine anglaise offrir les frêts en livres dévalorisées ; ils voyaient les exportations du Lancashire supplanter les leurs sur les marchés du Moyen et Extrême-Orient et certaines industries canadiennes ou suédoises — par exemple celle du papier — venir concur-

(1) Cf. la revue financière de E. P. (Edouard Payen) dans le *Journal des Débats* du 21 décembre.

rencer jusque sur place leurs industries nationales.

Un autre facteur qui joua un rôle prépondérant fut la fuite de l'or. La réserve qui avait déjà baissé, car elle n'était plus que de 825 millions (été 1931) contre 1.071 (janvier 1930), fondait à vue d'œil. Le jour où la libre exportation de l'or fut suspendue elle était réduite à 520 millions et une grande banque de Yokohama s'apprêtait à exporter autres 30 millions. Or, une réserve de 500 millions est considérée généralement au Japon comme un minimum, comme « le niveau de sécurité » sous lequel il n'est pas permis de descendre.

Quelles sont les espérances que les Japonais fondent sur le décret du 13 décembre ? Eh bien, les mêmes à peu près qui se manifestèrent en Angleterre : le rétablissement de l'activité économique et principalement le redressement de leurs deux principales industries, celle de la soie et celle des textiles.

Les cercles gouvernementaux anticipent que le prix en yens de la soie grège augmentera en proportion de la dévalorisation du yen ; ce qui constituera un encouragement tant pour l'élément agricole, si intimement lié à cette industrie, que pour les capitalistes et les ouvriers qui s'y consacrent. On escompte des avantages similaires pour l'industrie cotonnière (1), la marine

(1) Pour celle-ci le cours forcé est il est vrai une arme à deux tranchants car elle importe ses matières premières de

marchande et en général toutes les branches de la production.

Le *Transpacific* (1) relève que les effets immédiats de l'embargo paraissent satisfaisants. Il a soin d'ajouter : « Il est permis de douter qu'une politique d'inflation ait, à la longue, jamais été un bienfait pour quelque pays que ce soit. » C'est aussi notre sentiment.

l'étranger. Cependant elle serait assurée pour toute une année de ne point souffrir de la hausse du change, suite nécessaire du cours forcé, car dans les onze premiers mois de 1931 elle avait, profitant des bas prix, importé des Etats-Unis une quantité de coton double de celle importée pendant la période correspondante de 1931. Les importations de coton indien présentent eux une augmentation analogue, mais elles ont moins d'importance car elles se montent à moins du sixième des importations américaines : 88.800 balles contre 584.000.

(1) Article de fond du 17 décembre.

CONCLUSION

Le cours forcé peut être un mal nécessaire ce n'est pas un remède. L'abandon de l'étalon d'or peut apporter un soulagement provisoire ; à la longue il fait naître mille maux (1).

Au début de 1932 la situation financière du

(1) Dès la fin de l'année 1931 on a commencé à s'en apercevoir au Japon. Certes, le prix des actions des sociétés de navigation et des industries textiles a fortement monté et les prix de la soie se sont maintenus malgré la forte baisse sur cet article aux Etats-Unis. En revanche, la monnaie japonaise a suivi la monnaie anglaise dans sa chute: Au pair un yen vaut deux shillings or ; au début de décembre il en valait environ trois ; au lendemain du 13 décembre il est descendu à 2 sh. 1/2, et à la fin du mois, les complications mandchouriennes aidant, il est tombé à tout près de 2 shillings papier.

Cette dépréciation atteint tous les salariés et généralement tous les gens à revenus fixes. Elle est aussi inquiétante pour l'équilibre budgétaire. Le nouveau gouvernement se propose, semble-t-il, de conserver le budget soumis le 8 décembre, à cela près qu'il remplacera les nouveaux impôts par une réduction du fonds d'amortissement. Mais avec les cours monétaires actuels, il paraît difficile d'espérer que les dépenses resteront au niveau prévu. Rien que le service de la dette extérieure réclamera 30 % plus de yens qu'auparavant ; il en sera de même de tous les achats réalisés à l'extérieur et les prix intérieurs ne sauraient à leur tour manquer de monter. Les appels au crédit seront également plus coûteux.

était beaucoup plus compliquée que douze mois auparavant. Aux difficultés découlant d'un déficit officiellement reconnu et de l'instabilité monétaire, sont venues s'ajouter les dépenses extraordinaires occasionnées par les opérations en Mandchourie et en Chine (1).

Mais ce n'est pas la première fois que le Japon se trouve dans une situation financière grave. Depuis la Grande Réforme c'est au moins la quatrième. L'histoire des soixante dernières années permet d'espérer que le peuple nippon montrera une fois de plus que son patriotisme financier est à la hauteur de ses vertus militaires, et qu'une fois encore il pourra faire victorieusement face aux difficultés qui l'assaillent.

(1) Une dépêche de Tokyo à l'agence Reuter les chiffre à la date du 26 février à neuf millions de livres sterling ; elle les évalue pour l'avenir à un million de livres sterling par mois jusqu'au retrait des troupes.

APPENDICES

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Les progrès financiers du Japon sont attestés par ceux des revenus publics, qui ont passé de 22.144.000 y. en 1870 à 2.056.361.000 en 1926 (1). Cet essor prodigieux aurait été inconcevable sans un développement parallèle de la population et de la richesse. Celle-ci à son tour ne s'expliquerait pas sans une transformation complète, sans ce qu'on pourrait appeler, *l'euro-péanisation économique du Japon*.

Dès le début de cet ouvrage (2) nous reconnaissons que l'importance de ces phénomènes était telle que « pour bien faire il aurait fallu que chacune des périodes de l'histoire financière japonaise fut précédée d'un aperçu de l'évolution démographique et économique pendant les années auxquelles elle correspond ». La peur de longueurs et de certaines répétitions faisait rejeter cette méthode, mais nous promettions de traiter ces questions en appendices. C'est pour tenir cette promesse qu'ont été rédigées les trois premiers des appendices qu'on trouvera plus bas et qui auraient pu être groupés sous ce titre : « La transformation économique du Japon ».

Dans un autre ordre d'idées, une étude sur les Finances du Japon aurait paru insuffisante, si elle n'était complétée par quelques renseignements, sur la dette publique, le régime fiscal et l'administration des territoires d'Outre-mer, notamment de la Corée et de Formose. D'où trois nouveaux appendices.

(1) Et il s'agit seulement des revenus du compte général

(2) Page 2

APPENDICE I

LES PROGRÈS DE LA POPULATION (1)

La population japonaise, stationnaire pendant toute la seconde partie de l'ère des Tokugawa, se développa à partir de la révolution de 1868, avec un rythme constamment accéléré.

Le nombre des habitants du Japon proprement dit passa de 34.806.000 en 1872, à 39.902.000 en 1890, 49.554.000 en 1910, 55.033.000 en 1920, 59.058.000 en 1925 et 64.447.724 en 1930. Il avait presque doublé en moins de soixante ans.

De plus les guerres heureuses avaient permis d'acquérir des colonies dont la population s'accroissait à son tour (2), si bien que la population totale de l'empire était :

1920	1925	1930
76.988.399	83.456.929	90.395.041

(1) Pour détails voir André Andréadès *La population du Japon* (52 pages ; extrait de la *Revue économique internationale*, janvier 1931) ; cf. *La surpopulation du Japon*, dans le *Journal des Nations*, de Genève (numéro du 13 octobre 1931).

(2) Voici des chiffres pour ces dix dernières années :

	1920	1925	1930
<i>Colonies :</i>			
Corée	17.264.119	19.522.945	21.057.969
Formose	3.655.308	3.993.408	4.594.161
Sakhaline	105.899	203.754	295.187
<i>Territoires à bail et mandats :</i>			
Kwantung	919.568	1.054.074	1.327.971
Iles d'Océanie	52.222	56.294	62.627
Zone du chemin de fer Sud-Mandchourien.....			37.244

L'accroissement si rapide des contribuables est évidemment une des explications de l'augmentation budgétaire signalée à l'instant (1). Mais le phénomène mérite aussi l'attention à d'autres égards, et notamment tant au point de vue de la démographie comparée que de ses répercussions intérieures.

Du point de la démographie comparée, il faut se souvenir que, au cours des trente premières années du xx^e siècle la Russie est passée de 125 à 161 millions d'habitants (accroissement 29 %); les Etats-Unis de 86 à 123 millions (accroissement de 43 %); le Japon de 48 millions et demi à 64 et demi (accroissement 33 %); l'Allemagne de 55 à 64 millions (accroissement 17 %); la Grande-Bretagne de 39 à 44 millions et demi (accroissement 14 %); l'Italie de 34 millions et demi à près de 42 (accroissement 21 %); la France, sur son territoire actuel et y compris l'Alsace-Lorraine, conservait le chiffre de 41 millions d'habitants. De ces chiffres découlent deux constatations :

1) Aucune grande puissance du monde n'a un rythme d'augmentation aussi rapide que le Japon, à l'exception des Etats-Unis. L'augmentation dans la grande république américaine était due principalement d'une part à l'immigration et de l'autre à la fécondité des nouveaux arrivants; les vieux Yankees deviennent en effet de moins en moins prolifiques. Or, comme depuis 1921 des mesures rigoureuses sont prises pour restreindre l'immigration, le moment où le pourcentage d'augmentation du Japon sera le premier du monde ne tardera pas à venir, s'il ne l'a déjà fait. Ceci encore que l'Empire du Soleil Levant ignore l'immigration et connaît l'émigration, quoique, nous le verrons, sur une échelle relativement faible;

2) Du point de vue du nombre des habitants, le Japon dépasse tous les Etats européens faisant partie de la S. D. N., l'Allemagne comprise. Du train où vont les choses, il les laissera bien loin derrière lui,

(1) Il entraîne d'ailleurs aussi bien l'augmentation des dépenses que celle des recettes.

puisque dans trente ans (avec le pourcentage actuel) il comptera 100 millions d'âmes, auxquelles, bien entendu il faudra ajouter les habitants des colonies et autres possessions.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter les conséquences internationales de cet essor sans pareil. Il ne peut que préoccuper ceux que l'avenir de la race blanche ne laisse pas indifférents. Il doit surtout provoquer les sérieuses méditations des pays dont les rives sont baignées par les mêmes mers que le Japon et particulièrement des dominions britanniques, sur les immenses territoires desquels vit une population clairsemée, et qui, malgré cela, ferment la porte à tous les émigrants, même à ceux venant de la mère patrie (1).

Du point de vue des repercussions intérieures, le rapide accroissement de la population japonaise :

1° S'identifie avec une poussée de l'urbanisme. Encore en 1889, la population des villes de plus de 10.000 habitants ne représentait que 15,61 % de la population totale ; en 1925 elle en formait les 32,23 centièmes. Elle doit (2) en constituer aujourd'hui une part encore plus forte (3) ;

2° Il coïncide avec une augmentation de la consommation. Le Japonais a actuellement besoin de plus de riz et de beaucoup plus de poisson que jadis, tandis que les céréales, le sucre et même la viande commencent

(1) Cette politique, si peu libérale, eut par là-même de graves contre-coups en Angleterre, elle fut après le *dole* (allocation aux chômeurs) le principal facteur du terrible chômage qui sévit en Grande-Bretagne, depuis tantôt douze ans.

(2) Je m'exprime ainsi car les détails du recensement de 1930 n'ont pas encore paru.

(3) De 1920 à 1925 elle a bondi de 18.036.062 à 21.655.306 âmes, tandis que le reste de la population restait à peu près stationnaire : 38.081.506 contre 37.926.991. Depuis le mouvement annuel de la population indique un renforcement continu des agglomérations urbaines.

cent à jouer un rôle non négligeable dans son alimentation (1) ;

3° Le sol des îles japonaises n'est arable que dans la proportion excessivement modeste de 16 % (2) et il est déjà cultivé si intensément (3) que malgré les progrès réalisés (4), il est difficile d'espérer une grande augmentation des cultures ou de la production. Dès aujourd'hui, 15 % des matières alimentaires consommées sont importées ;

4° On ne peut attendre un soulagement appréciable de l'émigration, cette soupape de sûreté démographique. Au nord un climat rigoureux empêche les japonais frileux de coloniser leurs propres possessions. En Asie-Continentale pullule une population encore plus sobre que les Nippons. A l'est et au sud les Anglo-Saxons ferment hermétiquement leurs portes. L'importance que le gouvernement mikadonal a attribué aux possibilités pourtant bien modestes d'une émigration au Brésil montre, peut-être mieux que tout, les obstacles infranchissables que rencontre le japonais qui voudrait s'établir à l'étranger. En outre, une expérience déjà longue a prouvé qu'on ne doit pas

(1) De la dernière décade du XIX^e siècle à 1922-26 la consommation par tête s'est accrue dans les proportions suivantes :

Riz.....	livres	349	contre	296
Poisson	—	82	—	29
Blé	—	48	—	31
Viande	—	3,99	—	0,9
Sucre	—	12,99	—	10,4

Par contre l'usage de l'orge s'est restreint de 57 à 42 livres.

(2) Aucun Etat d'Europe ne présente une telle disette de terres cultivables.

(3) Au Japon un « acre » de terre produit 2.350 livres de riz ; il en donne 1.076 aux Etats-Unis et 927 à Java.

(4) La quantité de riz produite a passé de 26.600.000 « Kokus » (mesure équivalant à 1 hl. 8) en 1877, à 60.303.000 en 1928. Il est vrai qu'on a cultivé jusqu'aux cratères des volcans éteints ; cf. les curieuses photographies qu'Orchard donne à ce sujet, op. 20-21.

trop attendre des territoires conquis depuis 1895 ; l'ensemble des Japonais qui ont élu domicile à Formose et en Corée, respectivement de 190.000 et de 455.000, est inférieur à l'excédent démographique d'une seule année (1).

Dans ces conditions le problème des subsistances ne tardera pas à se poser de façon aiguë. D'ores et déjà, il a eu une répercussion considérable sur l'esprit qui préside à l'évolution économique. Pendant longtemps on avait poursuivi l'industrialisation du pays en vue de lui assurer son indépendance nationale et son autonomie économique. On voulait empêcher que, faute d'instruments de guerre et de voies de communications, il ne devint la proie de quelque Etat puissant, ou bien qu'il ne continuât d'être le tributaire des industries étrangères, par suite de l'insuffisance de son outillage économique. Maintenant on intensifie l'industrialisation pour pouvoir se procurer, en échange d'articles industriels, les denrées nécessaires à une population trop rapidement croissante (2).

En d'autres termes le succès de l'industrialisation qui était une simple nécessité, surtout politique, tend à devenir une question de vie et de mort (3).

(1) Pour renseignements complémentaires sur tout ceci voir Orchard, pp. 35-46.

(2) On veut faire ce que l'Angleterre avait réussi jusqu'à la dernière crise.

(3) Elle ne pourra perdre son acuité que par la limitation des naissances. Celle-ci fleurissait (dès avant Malthus) sous le Shogunat. Depuis le Meiji une forte réaction s'était dessinée, à la fois morale et politique. On jugeait une augmentation de la population indispensable à la grandeur de la nation. Des mesures énergiques étaient prises contre la propagande néo-malthusienne ; il semblerait que leur application se soit un peu relâchée depuis la dernière crise et les trop rapides progrès démographiques de ces derniers temps. Pourtant la doctrine officielle n'a pas changé ; cf. les déclarations du ministre de l'Intérieur dans le dernier cabinet, reproduites dans le journal athénien *Prota* du 9 août 1931.

APPENDICE II

LES PROGRÈS DE LA RICHESSE ET DU REVENU NATIONAL (1)

Cet appendice ne sera pas aussi long que pourrait le faire craindre son titre. Nous ne nous attarderons pas à des explications sur les raisons de l'augmentation de la richesse et du revenu, car elles ont été déjà incidemment données (2), ou seront fournies dans l'appendice suivant. Nous nous bornerons donc surtout à des chiffres. Mais même ces chiffres seront moins nombreux que le cadre de cette étude devait le faire supposer ; en effet, chronologiquement parlant, nous ne pouvons ni remonter aussi haut, ni descendre aussi bas qu'il aurait été désirable. Alors que cet appendice embrasse les années 1868-1931, le premier essai sérieux de l'évaluation de la richesse remonte à 1905, et il n'est guère possible d'évaluer le revenu avant 1887 ; pour ce qui est d'autre part de ces dernières années les deux grands travaux sur lesquels se base M. Mori s'arrêtent à 1924 et 1925 (3).

(1) Cf. le mémoire, déjà souvent cité, de M. Mori. *The estimate of the National Wealth and Income of Japan Proper.*

(2) Cf. par exemple ce que nous avons dit des effets économiques de la grande guerre, ou des conséquences d'une bonne administration, ou des victoires de 1894-95 et 1904-05. Cf. aussi l'appendice précédent, car l'augmentation de la population a entraîné une augmentation de la production.

(3) Je fais allusion aux deux grands rapports sur le revenu national et la richesse nationale du Japon publiés par le service de statistique en 1925. Le second est de la plume de M. Mori lui-même.

Enfin les chiffres fournis se bornent au Japon proprement dit ; pour les possessions d'outre-mer et les territoires sous mandat, on manque de renseignements précis et on ne peut y suppléer par des calculs sur la base de l'indice démographique, car si leurs habitants forment presque le tiers de la population de l'empire (1), leur richesse et leurs revenus sont sensiblement moindres que ceux des habitants de la métropole.

Ceci dit, abordons nos deux questions :

1) *La richesse.* — Pour les progrès de celle-ci on a le tableau récapitulatif suivant :

Années	Ensemble de la richesse	Par tête
1905	22.589.680.000 yens	514 yens
1910	29.429.770.000 —	560 —
1913	32.043.130.000 —	606 —
1919	86.077.070.000 —	1.530 —
1924	102.341.600.000 —	1.731 —

L'augmentation de la richesse depuis le début de la grande guerre est, on le voit, prodigieuse. Elle a plus que triplé dans son ensemble, et presque triplé par tête d'habitant. Sans doute, par suite de la hausse des prix, elle est en partie apparente. Il n'en reste pas moins, que chaque japonais est beaucoup plus riche qu'aucun de ses frères de la race jaune et que beaucoup de ses cousins blancs. Ceci ressort encore mieux du tableau ci-dessous donné par Mori, et que nous reproduisons sans en discuter les détails :

Pays	Années	Calculs de	Total millions de yens	Par tête yens
États-Unis d'Amérique	1925	Gini.	762.356	6.607
Royaume-Uni	1925	Gini.	236.330	5.247
Russie	—	Neymarck.	120.000	850
France	1925	Gini.	103.520	2.549
Japon proprement dit.	1924	Bureau de statistique.	102.342	1.731

(1) Exactement les vingt-cinq nonantièmes ; cf. plus haut p. 138.

Pays	Années	Calculs de	Total millions de yens	Par tête yens
Espagne	1924	Urquijo-Banco	84.421	3.879
Allemagne	1922	Helfferich.	71.614	1.154
Autriche-Hongrie	1913	Fellner.	62.000	1.210
Italie	1925	Gini.	44.738	1.117
Canada	1922	Coats.	44.323	4.958
Chine	1922	Moody.	38.289	101
Argentine	1922	Moody.	26.435	3.039
Brcsil	1922	Moody.	26.118	853
Belgique	1925	Gini.	23.071	2.953
Australie	1922	Moody.	19.436	3.450
Pays-Bas	1922	Moody.	18.570	2.620
Mexique	1922	Pan-American League.	15.847	1.113
Suède	—	Flodstrom		
		Fahlback.	9.400	1.680
Suisse	1922	Moody.	9.161	2.354
Finlande	1922	Gouvernement.		
		taux.	7.222	2.326
Dannemark	—	Gini.	5.000	1.760
Norvège	—	Gini.	2.200	900

Un autre tableau, basé sur des données plus sûres, est celui dressé par le même auteur, sur *la composition de la richesse nationale en 1924*. Il mérite d'être reproduit ici intégralement :

	Total	Domaine de l'État	Propriétés privées
En milliers de yens			
Grand total	102.341.600	16.015.720	86.325.880
1) Terres	33.247.340	—	33.247.340
2) Mines	3.523.230	—	3.523.230
3) Mers, lacs, rivières et ports	5.158.600	5.158.600	—
4) Bois	1.747.670	525.600	1.222.070
5) Édifices	16.326.150	389.620	15.936.530
6) Objets d'ameublement	9.683.360	194.810	9.488.550
7) Installations industrielles	1.987.200	—	1.987.200
8) Bétail	526.010	7.900	518.110
9) Chemins de fer et tramways	3.544.210	835.370	2.708.840
10) Véhicules	428.590	—	428.590
11) Navires	320.490	—	320.490
12) Aqueducs et égouts	283.350	274.290	9.060
13) Ponts	373.820	373.820	—
14) Produits agricoles	3.310.420	29.840	3.280.580
15) Produits forestiers	94.640	2.830	91.810

	Total	Domaine de l'État	Propriétés privées
En milliers de yens			
16) Produits manufacturés	2.311.160	61.440	2.249.720
17) Produits miniers	73.470	—	73.470
18) Produits aquatiques	46.310	9.580	36.730
19) Marchandises importées	501.800	—	501.800
20) Or et argent (monnaies et lingots) ..	1.823.820	411.000	1.412.820
21) Domaine privé de l'État	6.483.880	6.483.880	—
22) Propriétés diverses ..	10.250.270	2.554.570	7.703.700
23) Excédents de crédits à l'étranger	287.810	1.297.430	1.585.210

2. — *Le revenu.* — Le service Impérial de statistique a établi un tableau détaillé des revenus de 1887 à 1925. Nous le reproduisons, en nous bornant jusqu'à la guerre au début de chaque période quinquennale :

Années	Revenu national (milliers de yens)	Proportion de la progression
1887	233.522	100.00
1892	242.354	103.82
1897	429.037	183.72
1902	947.602	405.84
1907	1.532.276	656.23
1912	2.246.758	1.000.00
1916	2.363.586	1.012.28
1917	2.874.791	1.231.21
1918	4.093.117	1.753.00
1919	5.911.775	2.531.86
1920	7.953.784	3.406.43
1921	10.688.328	4.577.56
1922	13.391.022	5.735.07
1923	13.255.057	5.676.82
1924	12.882.761	5.517.39
1925	13.382.323	5.731.32

Qui parcourt ces chiffres, touche du doigt les effets sur le revenu national des guerres contre la Chine et la Russie, et surtout de la grande guerre. Il constate

aussi que les répercussions du grand séisme de 1923 eurent un caractère tout passager.

Il faut naturellement, et plus encore que pour la richesse, tenir compte de l'augmentation des prix, et se rapporter aux renseignements que nous fournissons à ce sujet dans le texte, et principalement aux nombres indices qu'on trouve dans l'avant dernière partie.

Une juxtaposition des chiffres touchant les uns la richesse et les autres le revenu, tend à montrer que ce dernier progresse plus rapidement. A preuve ce tableau :

Année	Total richesse (milliers de yens)	Total revenu (milliers de yens)	Pourcentage
1924	102.341.600	12.882.761	12.59
1919	86.077.070	5.911.775	6.87
1917	45.696.290	2.874.791	6.29
1913	32.043.130	2.334.948	7.29
1910	29.429.770	2.050.841	6.97
1905	22.589.680	1.233.047	5.46

Une dernière constatation, et des plus importantes : En 1925 le revenu national était de cinquante-sept fois supérieur à celui de 1887. Il s'agit d'un bond réellement prodigieux et qui dépasse celui fait par les dépenses publiques dans le même laps de temps (1).

Malgré tout, le Japon reste inférieur à beaucoup de pays blancs, tant du point de vue du taux de rendement de la richesse nationale que du montant du revenu individuel. Ceci est du reste une chose que les Japonais ont soin de signaler. M. Mori finit son mémoire par le tableau qui suit (*voir page 148*) :

(1) D'après le P^r Shiomî (*Handbuch, loc. cit.*, p. 493) celles-ci passèrent de 79.713.000 yens en 1887-88 à 1.524.998.000 yens en 1925-26 ; en d'autres termes, elles augmentèrent seulement de près du vingtuple ; ce qui au demeurant était déjà énorme.

Pays	Année	Calculs de	Revenu national (milliers de yens)	Par tête	Par rapport à la richesse
					%
États-Unis d'Amérique	1924	Shirras.	142.518	1.272	18.69
Royaume Uni	—	Bowley et Stamp.	43.831	977	18.55
Allemagne...	—	Rogowski.	24.987	398	34.89
France	—	Shirras. ...	21.907	549	21.16
Japon proprement dit ..	—	Bureau de statistique	12.883	218	12.58
Italie	—	Shirras.	10.352	260	23.14
Australie	—	Shirras.	4.526	771	23.29

APPENDICE III

L'EUROPÉANISATION ÉCONOMIQUE (1)

Le phénomène que nous nous proposons d'étudier à grands traits est généralement désigné comme « l'industrialisation du Japon ». Mais les Nippons n'ont pas emprunté aux blancs uniquement le machinisme. Ils se sont inspirés de leurs méthodes pour toutes les branches de l'activité économique : commerce intérieur et extérieur, moyens de transports, crédit, etc. Dans le Japon moderne les banques, les sociétés anonymes, les consortiums, les Bourses ont autant d'importance que les usines. Il faut donc remplacer le terme « industrialisation » par un autre plus large. Et puisque le verbe « européaniser » a prévalu pour désigner la transformation générale qui a suivi la révolution de

(1) La question est tout au moins effleurée dans tous les ouvrages qui se sont occupés du Japon économique et dont on trouvera une liste, d'ailleurs incomplète, à la fin des Suppléments annuels en langue anglaise du *Mainichi*.

Les publications auxquelles on devra se référer de préférence sont le mémoire déjà cité du Pr Doké : *Economic Development in Japan since the Meiji Restoration from its statistical point of view*, et l'ouvrage analytique du Pr John E. Orchard, de Columbia University : *Japan's Economic position* (504 p., New-York, 1930). On tirera aussi profit de l'ouvrage récent d'un rédacteur du *Temps*, spécialiste des questions asiatiques, M. André Duboscq : *La Chine et le Pacifique* (Paris, 1931); enfin on peut consulter A. Andréadès, *Le Japon Nouveau* (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1931).

Sauf contre-indication tous les chiffres cités plus bas sont en yens.

1868, il est permis dans notre cas d'employer le néologisme mis en tête de cet appendice.

Cette transformation économique n'est pas moins surprenante que celle réalisée dans les domaines politiques et militaires. On peut s'en faire une idée générale par ce tableau emprunté au Pr Doké :

	Année		Année		Pourcentage d'augmentation
Capital versé des sociétés	1896	397.512.000	1927	12.634.466.000	31,8
Capital versé des banques	1876	2.550.000	1928	1.825.400.000	715,8
Effets de commerce négociés	1879	2.835.000	1929	63.115.548.000	2.263,0
Total des exportations	1868	1.553.000	1929	2.148.618.000	1.319,1
— importations	—	10.693.000	1927	2.216.240.000	207,3
Chemins de fer de l'Etat	1876	63 miles	1928	8.509 miles	130,9
Chemins de fer électriques	1895	9 —	1928	1.239 —	137,7
Nombre des navires à vapeur	1870	35	1929	3.350	95,7
Tonnage des navires à vapeur	—	15.498 ton.	1929	3.802.328 ton.	245,3
Nombre des usines...	1885	661	1928	55.577	84,1
Nombre des ouvriers employés par elles.	1894	381.390	1929	2.202.504	5,8

Mais pour mieux commenter les différents stades de l'évolution des finances publiques, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails et notamment d'étudier l'une après l'autre les trois périodes dans lesquelles nous avons divisé l'administration financière des années 1868-1929. Pour chacune d'elles nous fournirons quelques statistiques touchant les principales manifestations de la vie économique, nous les compléterons par un commentaire succinct.

1° *Du Meiji à la guerre avec la Chine.* — La situation se concrétise dans le tableau que voici :

	1868	1883	1892
Commerce extérieur (en milliers yens)	26.246	64.713	167.181

	1870	1883	1892
	—	—	—
Chemins de fer (en milles).	72	116	1.879
	—	—	—
Navigation (en tonneaux).	15.498	45.350	102.301
	—	—	—
Banques (capital versé en milliers de yens)	40.616	86.411	109.294
	—	—	—
Chambres de compensation (montant des effets liqui- dés en milliers de yens).	2.835	20.842	253.140

Encore que les progrès s'accélérent après 1883, date à partir de laquelle nous avons aussi relevé plus haut (1) une amélioration appréciable dans les finances de l'empire, les chiffres qui résument l'activité économique du pays restent excessivement modestes ; ils auraient provoqué quelque pitié s'ils avaient été relevés à l'époque dans un Etat européen de 34 à 40 millions d'âmes (2) ; et bien des étrangers ont dû sourire des 661 usines japonaises de 1885.

Cependant les résultats dépassaient les prévisions. Quand vers 1870 le nouveau régime décida « d'euro-péaniser » économiquement le pays comme il essayait de l'euro-péaniser administrativement et socialement, l'entreprise parut une gageure. Toutes les conditions préalables au fonctionnement du régime économique contemporain faisaient défaut.

Si l'Angleterre et d'autres pays ont pu rapidement s'industrialiser de 1770 à 1830, c'est qu'ils possédaient du fer et du charbon, des disponibilités relativement considérables en capitaux mobiliers, des villes ou des

(1) Cf., p. 2.

(2) Telle était la population de Japon de 1870 à 1892.

provinces où la vie économique était déjà très développée, des familles ayant le sens et les traditions des grandes affaires, des universités où les sciences positives étaient en honneur, enfin la liberté du travail sous toutes ses formes y compris la faculté de s'associer et d'adopter des instruments de travail nouveaux.

Au Japon au contraire, la nature s'était montrée avare de charbon et de fer (1). De plus et surtout, la législation en vigueur jusqu'en 1868 semblait s'être ingénée à tarir toutes les autres sources d'un régime capitaliste et industriel. Comment développer les capitaux, quand on maintient l'économie naturelle (2) et que la thésaurisation elle-même, cette forme primitive de l'épargne, devient impossible. Comment trouver des ingénieurs, des chimistes, quand la science est mise à l'index ; des ouvriers mécaniciens, quand des règlements sévères condamnent les ouvriers à l'outil ; des familles possédant la tradition des grandes affaires, quand les monopoles réduisaient les commerçants à la condition de boutiquiers et de mercantis unanimement méprisés (3).

Par-dessus tout la division du pays en trois cents fiefs et l'absence de communications (4) donnaient à la vie

(1) Par suite de la rareté du fer, les Japonais excellèrent dans le travail du bois ; mais c'est là, comme on l'a justement observé, une des raisons de leur peu d'aptitude au machinisme.

(2) Nous avons déjà dit qu'en principe c'était le riz qui servait de monnaie, les métaux précieux ne jouaient qu'un rôle complémentaire.

(3) Dans l'antiquité également le petit négoce était dans le décri, mais du moins le grand commerce n'était pas interdit ; il était au contraire entouré de la considération générale.

Sur ce phénomène, ses causes et les textes anciens qui s'y réfèrent, voir A. Andréadès, *Histoire des Finances Grecques*, t. I, p. 170 de la deuxième édition grecque (Athènes, 1928) et p. 147 de la traduction allemande du P^r E. Meyer (Munich-Berlin, 1931).

(4) La mer elle-même ne suppléait pas à la carence de routes, car, pour mieux isoler le pays de l'étranger, seule la construction de bateaux de petit tonnage était autorisée.

économique un caractère tout local. Il s'ensuivait entre autres, que : 1° A part deux villes (1), il n'y avait point de centres industriels de quelque importance. 2° La division régionale du travail était impossible ; chaque district devait s'occuper avant tout de s'assurer des moyens de subsistance et il négligeait jusqu'au produit qui actuellement constitue une des principales richesses des îles, la soie (2) ; en revanche, le coton, qui a été depuis remplacé par des cultures plus rémunératrices, devait être produit sur place (3). Qui tient compte de tout ceci ne s'étonne pas que le monde économique japonais ait pendant les premières années du Meiji marché à tâtons et qu'il soit tombé dans nombre d'erreurs (4).

Si des progrès non négligeables, ont été malgré tout réalisés dans la période qui nous occupe, *c'est presque exclusivement à l'initiative gouvernementale qu'on les doit*. C'est l'Etat seul qui pendant plusieurs années construisait des voies ferrées ou exploitait les mines. C'est encore lui qui a poursuivi une véritable campagne d'éducation industrielle en fondant des industries nouvelles, en envoyant de nombreux jeunes japonais

(1) Kyoto, où la longue résidence des mikados, avait amené une concentration des industries de luxe, et Osaka, dont la position géographique était et reste à tous égards exceptionnelle.

(2) La production de cet article était encore handicapée par les lois somptuaires qui limitaient l'usage des habits de soie aux classes élevées et fixaient le nombre de costumes que chaque individu pouvait posséder. Aussi était-elle tombée en pleine décadence, et 70 % des importations chinoises et hollandaises étaient-elles représentées par la soie ; cf. *The sericultural industry in Japan*, ouvrage publié à l'occasion de l'exposition Japano-britannique de 1910.

(3) Aujourd'hui l'industrie japonaise importe des Indes ou d'Amérique les immenses quantités de coton qu'elle transforme.

(4) Cf. ce que nous disons plus haut de la circulation fiduciaire de 1870 à 1885.

étudier dans les usines étrangères et en faisant venir de nombreuses missions, parmi lesquelles celle à laquelle on doit le développement de l'industrie de la soie (1).

Tout ceci nous ramène aux souverains et aux grands ministres de l'Europe mercantiliste du xvii^e siècle. Parallèlement le gouvernement mikadonal ne négligeait pas les méthodes plus modernes des subventions et des garanties d'intérêt (2).

2^o *De 1895 à la grande guerre.* — Le changement radical qui se dessinait dès 1885 ou 1890 se réalise après la victoire sur la Chine. Avec elle tout se modifie. Les capitaux étrangers affluent, les capitaux indigènes prennent confiance, l'abolition des capitulations rend possible la protection douanière, les frontières de l'empire sont étendues, les marchés étrangers cessent de dédaigner les produits japonais, enfin une indemnité d'un milliard renforce les réserves nationales et permet d'assainir la circulation.

Le mouvement est encore intensifié par le traité de Portsmouth, qui, à défaut d'indemnité, apporte de grands territoires, accroît immensément le prestige de l'empire et renforce la confiance que les Japonais ont dans son avenir.

On a relevé comme manifestation remarquable de ce dernier fait, que pendant les périodes qui ont suivi les deux guerres, l'initiative privée n'a pas éprouvé le besoin d'encouragements gouvernementaux. Néanmoins l'état ne renonce pas à la politique « paternaliste ». Il crée des industries, il multiplie des subventions, il édicte des droits protecteurs (3); afin de développer sur un plan systématique le réseau ferroviaire, il rachète les chemins de fer.

(1) Elle venait de France.

(2) La première Compagnie de chemins de fer reçut une garantie allant pour certaines lignes jusqu'à 15 %.

(3) Cette politique n'a pas été abandonnée depuis. Aussi a-t-on pu dire sans exagérer que des industries créées entre 1870 et 1930 il n'y en avait guère qui ne dut sa réussite à l'intervention directe ou indirecte de l'Etat.

Dans ces conditions les années qui nous occupent sont une ère de progrès incessants et à partir de 1905 de progrès rapides. A preuve les chiffres que voici :

	1893	1903	1913
	—	—	—
Commerce extérieur (milliers de yens).	177.970	606.638	1.361.882
Voies ferrées (en milles)	2.040	4.496	6.470
Effets liquidés dans Chambres de com- pensation (en mil- liers de yens) ..	211.619	3.594.217	10.991.000
Marine marchande (tonnage)	110.205	662.986	1.528.264

Les progrès de la richesse privée éclatent dans le nombre croissant des dépôts dans les banques et les caisses d'épargne ; ils passent de 71.884.951 yens en 1894, à 777.967.381 en 1903 et à 2.229.007,834 en 1914.

Non moins dignes d'attention sont les chiffres concernant le nombre des ouvriers : 381.390 en 1894, 526.215 en 1904, 1.046.238 en 1913. L'abondance des richesses or est aussi testifiée par le nombre indice :

100 en 1887 (1)
102 — 1887-88
183 — 1903-04
245 — 1913-14

3° *Les années 1914-1929.* — Cette période fut qualifiée « l'ère des progrès par bonds ».

Elle ne constitue cependant pas un bloc. Jusques et y compris 1919, les progrès étaient dus aux causes

(1) L'année de base pour l'ancien nombre-indice. Depuis la Banque du Japon a pris pour point de départ l'année 1900 ; c'est à ce nouveau nombre-indice que sont empruntés les chiffres que nous donnons ailleurs. La première année de la guerre a servi pour d'autres calculs ; cf. p. 110, note.

extérieures exposées dans le texte. On pouvait dire, en alterant à peine un dicton fameux : « D'autres font la guerre, toi heureuse Nipponie enrichis-toi ». Les gains sont en effet énormes : en moyenne de 50 à 60 % ; pour la marine marchande et les chantiers navals ils atteignaient à la fin des hostilités 191,6 et 140 % (1). La vague de prospérité se prolongea même après le traité de Versailles. En conséquence toutes les affaires prirent un essor inouï. Les sociétés de tout genre qui en 1913 étaient 15.406 avec un capital versé de 1.983.232.000 yens, se montaient en 1922 à 30.213 avec un capital de 8.989.588.000 (2). L'augmentation était particulièrement forte dans les sociétés industrielles et commerciales (3).

A partir de 1920 les difficultés commencent. On ne gagne du terrain, voire on ne maintient ses positions qu'au prix d'un effort acharné. C'est un grand honneur pour la nation japonaise que pareille lutte ait pu être menée à bien, ainsi que le témoignent les chiffres que voici :

Commerce extérieur

	Exportations	Importations
1914	591.104.000	595.735.000
1919	2.098.371.000	2.173.460.000
1929	2.218.000.000	2.388.000.000

Le tonnage de la marine marchande de 1.593.404 en 1914 était de 4.371.000 en 1929. Comme pays maritime le Japon n'est plus dépassé que par l'Angleterre et les États-Unis (4).

(1) Doké, p. 39.

(2) Le capital social avait donc quintuplé en 9 ans.

(3) Le capital de celles-ci passa respectivement de 814.304.000 à 3.273.039.000 et de 931.216.000 à 4.139.905.000.

(4) D'après le dernier *Annuaire Statistique de la Société des Nations*, le tonnage de ces deux États était de 20.438.000 et 13.947.000 tonnes respectivement ; l'Allemagne arrivait quatrième avec 4.499.000 tonnes.

Pour ce qui est des chemins de fer, on est frappé par les progrès des lignes électriques : 1.239 milles en 1928 contre 628 milles en 1914 ; mais l'ensemble du réseau a lui aussi presque doublé : 12.084 milles contre 7.039. A ce point de vue encore l'empire laisse bien derrière lui les contrées asiatiques et fait bonne figure à côté des pays européens (1).

Les gains énormes réalisés pendant la guerre amènent naturellement une grande abondance de capitaux disponibles. Le total des dépôts dans les banques et les caisses d'épargne est en 1928 de 12.172.414.000 yens contre 2.328.860.000 en 1914 et 9.869.205.000 en 1920.

Quant à la production industrielle, à force de tenacité et d'ingéniosité (2), les Nippons sont, en dépit de la crise, arrivés à l'augmenter de 100 % depuis 1919. Aussi malgré l'extension du machinisme, le nombre des ouvriers a progressé ainsi qu'il suit :

1894	381.390
1904	526.215
1914	1.056.640
1924	1.857.003
1929	2.202.504 (3)

Ce succès a été obtenu tant par le renforcement des industries existantes que par la création d'industries

(1) En 1927 à 1.000 milles carrés correspondaient 77 milles de voies ferrées au Japon, contre 4,6 en Chine, 21, 8 aux Indes anglaises, 83,8 aux Etats-Unis, 112,7 en Italie, 185,9 en France.

(2) Comme preuve de celle-ci on peut citer le fait suivant : La soie artificielle semblait pour le Japon, le plus grand producteur de soie naturelle du monde, un ennemi fort dangereux. Les Nippons s'en sont fait un allié ; possédant en abondance les éléments chimiques nécessaires à sa fabrication, ils se sont mis à produire les importantes quantités que réclame leur consommation intérieure, ils ont pu ainsi réserver à l'exportation la soie naturelle dont le prix de revient est quatre fois supérieur ; cf. André Duboscq, *La Chine et le Pacifique*, p. 81.

(3) En léger recul sur les 2.224.545 ouvriers de 1928.

nouvelles. Ceci est une source de grande satisfaction pour les Japonais et dans son dernier supplément annuel l'*Asahi* énumère avec quelque complaisance les industries qui jadis n'existaient pas et qui sont aujourd'hui florissantes (1).

P. S. — Cet appendice s'arrête à l'année 1929. Il est difficile de traiter des années 1930-31, c'est-à-dire de la période correspondant au dernier chapitre du texte, d'abord parce que sur bien des points les statistiques font défaut (2), ensuite et surtout, parce que la grande crise dont il a été longuement question plus haut n'a pas achevé son cycle. Ce n'est que lorsqu'elle sera terminée qu'on pourra apprécier où en est exactement le Japon économique.

Parler donc des années en cours c'est dans une certaine mesure présager l'avenir, et le rôle de la Pythie a rarement réussi aux économistes. Par contre il est nécessaire de compléter cet appendice en disant quelques mots d'une question qui est étroitement liée à l'industrialisation du Japon et à l'avenir de celle-ci.

On a souvent expliqué les progrès industriels du Japon par : 1° le bas prix de revient et particulièrement de la main-d'œuvre ; 2° le caractère de la législation ouvrière ; 3° l'attitude du gouvernement vis-à-vis du mouvement social.

Il est certain que la sobriété des Nippons rend possible à une famille de vivre avec un salaire qui ailleurs n'aurait pas suffi à l'entretien d'un seul individu. En outre, le travail féminin est d'un usage très courant (3) ; on le retrouve jusque dans les mines et il fournit à l'industrie textile 81 % de sa main-d'œuvre ; or, au Japon une femme coûte 12 francs français par jour, alors que le salaire moyen d'un

(1) Voyez l'article intitulé *Étonnants progrès industriels du Japon*.

(2) Du moins à qui écrit en Grèce.

(3) Cf. Morito, *Female Labour in Japan*, mémoire soumis à la XIX^e session de l'Institut de Statistique.

homme revient à 29 fr. 25. De plus, presque toutes les industries anciennes ont conservé la forme familiale : ateliers de moins de 5 ouvriers ou travail à domicile.

Il est non moins incontestable que beaucoup de dispositions de la législation ouvrière, accusées d'augmenter les charges de l'industrie : limitation des heures du travail, travail de nuit, travail des femmes et des enfants, etc., ont été introduites très tard au Japon et paraissent appliquées avec moins de sévérité que dans d'autres pays.

Enfin, la classe ouvrière est moins à même qu'ailleurs de faire pression sur le patronat ; elle est médiocrement organisée ; la confédération générale du travail ne comprend pas même 10 % des ouvriers, tandis que l'attitude du gouvernement impérial à l'égard du mouvement social diffère de celle des gouvernements démocratiques. Le communisme et plus généralement tout ce qui est considéré comme « pensée dangereuse » est rigoureusement poursuivi ; la police surveille les grèves et réprime les agitations.

Malgré tout, il ne faut pas croire que l'industrie japonaise se trouve dans une situation privilégiée. Les usines qui commencent à se développer dans l'Asie continentale disposent d'une main-d'œuvre encore plus économique que la sienne ; en Chine elles bénéficient aussi de la baisse du métal blanc ; les Soviets possèdent eux les armes qu'on connaît, grâce à elles ils sont en train de ruiner l'industrie de la pêche, qui s'était beaucoup développée depuis la guerre (1). Chose incroyable au premier abord, l'industrie américaine elle-même sait être une concurrente redoutable ; sans doute les salaires aux Etats-Unis sont de 4 à 5 fois plus élevée qu'au Japon, mais l'ouvrier américain, plus apte aux arts mécaniques et travaillant à des machines constamment perfectionnées, produit de 3 à 7 fois plus que l'ouvrier japonais (2) ; son patron trouve du crédit à des condi-

(1) Grâce à l'industrie des conserves de crustacés.

(2) Chiffres donnés par le P^r Orchard.

tions infiniment plus avantageuses que l'industriel nippon.

Trois sont les facteurs qui augmentent au Japon le prix de revient : un outillage insuffisamment renouvelé ; des frais généraux trop élevés par suite du trop grand nombre d'entreprises et de la rareté relative des capitaux ; une main-d'œuvre que de longues traditions et peut-être la nature ont faite plus apte à l'outil qu'à la machine.

Chacun sent le besoin de *rationaliser* la production, ce qui suppose l'amalgamation de nombre d'entreprises. Beaucoup a été fait dans cette direction. Tout récemment, dans un ouvrage déjà cité (1), un publiciste français, connaissant fort bien l'Extrême-Orient, a signalé que l'industrie japonaise est aujourd'hui mieux à même de faire face à l'étranger, « car elle est actuellement concentrée dans un petit nombre de trusts et que les petites usines sont englobées dans les grandes ». Cependant le gouvernement japonais jugea que la réforme ne s'effectuait pas assez vite. Après avoir créé et largement encouragé, tant par des subventions que des crédits, des *guildes* destinés à régler la production à l'exportation, il s'est arrogé par une loi entrée en vigueur l'été 1931 un véritable droit de contrôle sur la production et le commerce ; il sera exercé par le Bureau Autonome du commerce et la Commission de la Rationalisation de l'industrie.

Les Japonais, étatistes par tradition et nature, attendent beaucoup de cette intervention et envisagent l'avenir avec confiance.

(1) André Duboscq, p. 82.

APPENDICE IV

LA DETTE JAPONAISE EN 1931 (1)

Au 31 mai 1931, la dette totale de l'empire se montait à (2) :

Dette proprement dite	5.971.057.000	yens
Certificats du trésor	110.000.000	—
Bons de riz	57.367.000	—
	6.138.424.000	yens

La dette proprement dite se répartissait comme suit :

	(Milliers de yens)	
	Montant de la dette	Service annuel
Compte général du budget	3.823.473	194.117
Compte des chemins de fer	1.639.904	80.737
Aciéries-fonderies de l'Etat	25.280	1.051
Corée	333.011	16.640
Formose	115.491	5.505
Saghalien	29.258	1.462
Kwantung.....	4.561	228
Possessions des mers du Sud	76	3
TOTAL	5.971.054	299.743

(1) Cf. le *Bulletin de Statistique et de législation comparée*, mai 1929, pp. 1166-9.

(2) Les chiffres qui suivent sont empruntés au *Transpacific* du 2 juillet.

La dette se subdivise en :

Dette intérieure (Milliers de yens)		
5 %		1.400.906
5 % spécial		120.817
5 % Kogo		402.928
4 % première série		166.428
4 % deuxième série.....		95.060
5 % obligations du trésor		2.265.942
Bons des chemins de fer		39.999
TOTAL		<u>4.492.080</u>
Dette extérieure (Milliers de yens)		
Livres sterling 4 %		91.337
— 5 %		222.672
Francs 4 %		169.019
Livres sterling 3 ^e série 4 %		105.428
Dollars 6 1/2 %		269.447
Livres sterling 6 %		239.448
— 5 1/2 %		142.426
Chemins de fer Mandchourie du sud.....		117.156
TOTAL		<u>1.356.933</u>
GRAND TOTAL		<u>5.849.016</u>

Voici maintenant quelques détails sur les dates et les conditions d'émission des différents emprunts :

La dette intérieure comprend les emprunts suivants :

1^o Les obligations à 5 % émises à différentes dates ; elles forment avec les obligations du trésor, également à 5 %, la plus grande partie de la dette japonaise ;

2^o L'emprunt « spécial » 5 %, émis en 1906 pour faire face à une partie des dépenses supplémentaires de la guerre avec la Russie ;

3^o L'emprunt « Ko », toujours à 5 %, remonte à 1908-09 ; il avait pour but le rachat de 17 compagnies de chemins de fer ;

4^o et 5^o Deux emprunts à 4 % émis de 1910 à 1913 lors de la conversion des emprunts à 5 % ;

6^o Les obligations du trésor à 5 % ; elles remontent

à 1916, mais ce fut surtout dans l'après-guerre qu'elles ont été émises en grandes quantités ;

7° Les bons des chemins de fer, émis à partir de 1909 pour couvrir certaines dettes ou dépenses relatives aux voies ferrées.

La dette extérieure, se décompose comme suit :

1° Emprunt livres sterling 4 % 1899 ; capital 10.000.000 ; taux d'émission 90 %, remboursable en 45 ans à partir de 1909 ;

2° L'emprunt livres sterling 4 % 1905, capital 25.000.000 de livres ; taux d'émission 90 %. Il devait être amorti en 10 ans à partir de 1921. Mais à l'échéance (1931) une grande partie des obligations n'avaient pas été amorties ; elles furent converties en obligations 5 1/2 %, c'est-à-dire émises à des conditions beaucoup moins favorables que l'emprunt initial.

3° L'emprunt livres sterling 5 %, 1907 ; capital 23.000.000 £ ; taux d'émission 99 1/2 % ; remboursable de 1922 à 1947 ;

4° Emprunt francs 4 % de 1910 ; capit. 450.000.000 fr. prix d'émission 95,5 % ; à être amorti en cinquante années à partir de 1920 ;

5° Emprunt livres sterling 4 % de 1910 ; capital 11.000.000 £ ; prix d'émission 95 % ; amortissable en cinquante années à partir de 1920 (1) ;

6° Obligations des chemins de fer de la Mandchourie du sud ; elles ont été émises en 1920 et données en échange des obligations émises par la Compagnie desdites voies ferrées ;

7° Emprunt 6 1/2 dollars, 1924 ; capital 150 millions de dollars ; taux émission 82 1/2 % ;

8° Emprunt 6 1/2 livres % sterling, 1924 ; capital 25.000.000 £ ; taux d'émission 87 1/2 % ; amortissable en 20 ans à partir de juillet 1939 (2).

Au cours de cette étude il a été question à plusieurs

(1) Les émissions des emprunts 4 et 5 ont été, on le voit, simultanées et faites à des conditions à peu près identiques.

(2) Cet emprunt, a comme le précédent, a été, on l'a dit, nécessité par le tremblement de terre de 1923. Il a servi en partie à l'amortissement de deux emprunts à 4 1/2 qui arrivaient à échéance en 1924.

reprises des mesures prises pour l'amortissement (1). On se rappelle qu'en 1905 une somme fixe fut consacrée à l'extinction des dettes et qu'en 1915 il fut décidé qu'on consacrerait à ce but *au minimum* 116/1000 du service total de la dette. Par suite des dépenses que suscitérent les préparatifs militaires d'après-guerre, cette disposition ne fut pas appliquée de 1920 à 1923, mais elle revint en vigueur en 1923. En 1927 il fut décidé qu'une somme équivalente au quart des excédents de la trésorerie serait consacrée à l'amortissement. Les obligations rachetées dans ces conditions de 1917 à 1928 se montaient à (2)

Exercice	Emprunts intérieurs yens	Emprunts extérieurs yens	Total yens
1920-21 .	334.475	3.905.394	4.239.869
1921-22 .	356.025	65.372.921	65.728.946
1922-23 .	370.200	459.369	829.569
1923-24 .	44.039.525	48.815	44.088.340
1924-25 .	38.017.225	7.493.185	45.510.410
1925-26 .	32.880.125	17.699.594	50.579.719
1926-27 .	48.461.525	18.122.243	66.583.768
1927-28 .	80.350.375	7.796.784	88.147.159
1928-29 .	29.247.885	2.097.749	31.345.634
1929-30 .	97.399.713	4.446.545	101.846.258

Cependant comme les sommes empruntées excédaient les sommes amorties, la dette présenta pendant ces douze années une augmentation annuelle moyenne de 276 millions (3).

L'augmentation fut particulièrement forte en 1928, quand elle atteignit 435.000.000 yens. Il devint évident que si on continuait de ce pas on allait au désastre. Le cabinet Tanaka (parti Seiyukai) s'en rendit compte

(1) Cf. sur la question un article dans le supplément annuel du *Mainichi*, 1929, p. 93.

(2) D'après l'*Annuaire Financier de 1930* ; l'annuaire du *Mainichi*, *loc. cit.*, donne des chiffres quelque peu inférieurs.

(3) *Mainichi*, *loc. cit.*

et il résolut d'adopter le plan que la Commission d'enquête économique lui soumit le 17 juin 1929 (1). Il n'eut pas le temps de mettre ces décisions en pratique, car le 2 juillet il avait quitté le pouvoir.

Le parti Minseito, qui lui succéda avait, nous l'avons dit, pour programme la guerre aux emprunts. Il promettait de limiter au minimum les émissions nouvelles, en se bornant à celles indispensables pour le développement des chemins de fer et des colonies; il se proposait d'autre part de renforcer le fonds d'amortissement en y consacrant entre autres l'indemnité allemande. Au cours de l'exercice 1929-30 ces principes furent assez rigoureusement appliqués. Les emprunts pour les comptes spéciaux se montèrent à 55.500.000 au lieu de 196.041.397 primitivement prévus; parallèlement on racheta pour 90.500.000 de titres (2). La dette fut donc réduite de 35 millions yens (3).

Avec les bouleversements apportés par la crise cette politique n'a pu être efficacement poursuivie. A l'heure qu'il est la dette atteint si elle ne dépasse six milliards de yens. Emu par cette situation M. Takahashi, le ministre des Finances actuel, songe à reprendre la politique d'amortissement. Le *Nichi-Nichi* (article reproduit par le *Transpacific*, du 3 mars 1932) doute qu'il y parvienne. Ce journal considère que le déficit budgétaire aggravé considérablement par les événements de Chine, nécessitera, au contraire, des émissions de bons du Trésor pour plusieurs centaines de millions de yens.

(1) Elle proposa notamment : 1° De n'émettre plus d'emprunts, sauf pour des travaux productifs urgents; 2° De consacrer chaque année 120 millions à la Caisse d'Amortissement, cette somme devant être augmentée en cas de nouvel emprunt.

(2) Dont pour 6.300.000 yens avec l'annuité allemande.

(3) *Annuaire Financier*, p. 28.

APPENDICE V

APERÇU DU RÉGIME FISCAL NIPPON (1)

a) *Evolution du régime fiscal jusqu'en 1926.*

Il a été précédemment question des impôts japonais à propos de leur introduction ou de leur abolition. Il est inutile de revenir sur ce qui a été dit sur la fiscalité japonaise dans les derniers temps du shogunat et dans la première période du meiji. Par contre, et par suite du caractère fragmentaire des renseignements fournis plus haut, il a paru désirable de donner une idée générale de l'évolution de la législation fiscale depuis le début de ce siècle jusqu'en 1926, année où

(1) Une analyse du système fiscal est régulièrement donnée par l'*Annuaire du ministère des Finances japonais. Le Bulletin de Statistique et de législation financière* (octobre 1929; voir surtout pp. 711-5) l'a reproduite presque en totalité et l'a enrichie d'une préface et de notes embrassant la période 1900 à 1928.

L'aperçu du Pr Shiomï dans le *Handbuch der Finanzwissenschaft* est trop général (pp. 496-498 du vol. III); par contre ce savant a soumis à la XIX^e session de l'Institut de Statistique un mémoire *The burden of taxation on the citizens of big cities of Japan*, que nous avons déjà cité et qui est d'un haut intérêt. Important est également le *War and armement taxes in Japan* de M. U. Kobayashi; mais on doit rappeler une fois de plus que cet ouvrage quoique paru en 1923 était terminé dès 1916. L'ouvrage de M. Masao Kambo, *Grundzüge des japanischen Steuersystem der Gegenwart* (Iéna, 1926), est purement descriptif et fort bref; il se borne en somme à une cinquantaine de pages, la seconde partie étant une traduction de la loi de l'impôt sur le revenu. On peut le regretter car l'auteur, professeur à l'Université de Kyoto, est un économiste

cette législation a pris la forme que, avec quelques petites retouches (1), elle conserve encore aujourd'hui. Un aperçu historique de ce genre a été donné dans le *Bulletin de Statistique et de Législation comparée*, comme il est à la fois succinct et précis et que sur certains points il complète ce qui a été dit plus haut, nous ne pouvons mieux faire que de le reproduire ici :

Au début du XX^e siècle, les quatre postes principaux de recettes fiscales du Trésor japonais étaient, par ordre d'importance : l'impôt sur les boissons alcooliques, l'impôt foncier, les droits de douane et les droits de timbres. Les autres impôts qui complétaient le système fiscal étaient d'une importance très secondaire : impôt sur les revenus, impôt des patentes commerciales, taxes diverses sur la consommation ou la circulation. Parmi ces taxes secondaires, il convient de citer tout d'abord : l'accise du sucre, l'impôt sur le chôyu, l'impôt sur les opérations de bourse, l'impôt sur les billets de banque, la taxe sur les exploitations de mines, et les droits de tonnage, qui existent encore pour la plupart, puis certains impôts sur les produits aquatiques de Hokkaidô, sur le tabac, la confiserie, les voitures, les bateaux, etc.,

distingué et avait en 1906 publié en allemand une étude sur l'économie japonaise pendant la guerre avec la Russie. A la vérité, je l'ai regretté d'autant plus que je n'ai pu trouver de travail écrit en langue européenne, qui, ne se bornant pas à donner un résumé de la législation fiscale, nous explique les raisons qui l'ont dictée, les résultats qu'elle donne en pratique et les points sur lesquels elle devrait être améliorée. Pareil travail ne pourrait être mené à bien que par qui a connu la vie japonaise de très près et c'est pour cela que je n'ai pas essayé de l'entreprendre. C'est pour cela aussi que je ne reproche pas à M. Albert A. Algoud, auteur d'un article : *L'impôt sur le revenu au Japon (Revue de Science financière, 1926, pp. 97-109)* de s'être borné à une brève analyse de dispositions législatives.

(1) Principalement une légère réduction de l'impôt foncier, des droits de douane et des droits sur les bénéfices commerciaux, les textiles et le sucre.

qui ont été abolis par suite de la création de monopoles d'Etat soit supprimés en tant qu'impôts d'Etat pour être transformés en taxes municipales.

L'évolution de la législation fiscale japonaise, depuis le début du XX^e siècle, est caractérisée par une aggravation à peu près continue des charges d'impôts ; de 1904 à 1908, les charges fiscales ont été progressivement augmentées ; à partir de 1910 et jusqu'en 1914, au contraire certains dégrèvements ont été mis en vigueur ; puis, en 1918, après quelques années pendant lesquelles la législation n'a pas été sensiblement modifiée, on note le point de départ d'une nouvelle politique d'accroissement des charges fiscales, qui s'est aggravée en 1920 ; enfin, en 1926, a eu lieu un remaniement important du système des impôts ; ce remaniement a apporté quelques soulagements au contribuable.

Période 1904-1909. — Dès la fin de l'année 1903, en prévision d'un conflit éventuel russo-japonais, le Gouvernement japonais s'était borné à prendre quelques dispositions de trésorerie ; mais ce n'étaient là que des mesures provisoires, et lorsque finalement la guerre éclata au mois de février 1904, le Gouvernement dut recourir à d'autres moyens financiers. Il convoqua d'urgence la Diète pour le mois de mars, et lui soumit un programme complémentaire de dépenses de guerre qui s'ajoutait au budget déjà voté ; ce budget supplémentaire fut approuvé à l'unanimité.

Au point de vue fiscal, ce programme comportait deux créations, celle de taxes spéciales extraordinaires, et celle du monopole de fabrication des tabacs. Les taxes spéciales extraordinaires comprenaient à la fois des majorations des impôts préexistants — entre autres, de l'impôt foncier, de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les boissons — et la création de deux nouveaux impôts de consommation, l'un sur les étoffes tissées, l'autre sur le pétrole. Cet impôt devait être supprimé l'année suivante pour être rétabli en 1908. Le monopole de la fabrication des tabacs venait compléter le monopole du tabac en feuilles qui existait déjà.

En raison de la durée imprévue des hostilités, le Gouvernement impérial fut, en outre, obligé de proposer

à la Diète, convoquée à la fin de 1904 pour sa XXI^e session, plusieurs projets de réformes financières ; ces réformes comportaient notamment une révision de la loi sur les taxes extraordinaires. Ce nouveau programme fut appliqué en 1905. Il comprenait d'abord une augmentation des taux de toutes les taxes spéciales extraordinaires, établies l'année précédente, et l'établissement de nouveaux impôts, encore dénommés taxes spéciales extraordinaires — tels que la taxe sur les voyageurs, le droit de timbre sur les chèques et l'impôt sur les exploitations de sablonnières — puis la création de droits de succession et d'un monopole du sel marin.

En principe, ces deux lois sur les taxes spéciales extraordinaires devaient cesser d'être en vigueur le dernier jour de l'année qui suivrait le rétablissement de la paix. Néanmoins, la Diète Impériale vota leur prorogation en 1906, au cours de sa XXII^e session.

En 1908, pour faire face aux nécessités nouvelles de la situation financière, le Gouvernement rétablissait l'impôt de consommation sur le pétrole, et faisait réviser les lois relatives à l'impôt sur les boissons et à l'accise du sucre ; les taux de ces deux dernières taxes étaient relevés.

Période 1910-1917. — La loi sur les taxes spéciales extraordinaires entraînait en certains cas une inégale répartition des charges entre les contribuables. En outre, les changements économiques survenus depuis son établissement rendaient nécessaire une révision du système fiscal japonais. Aussi, le Gouvernement commença-t-il une politique de réajustement des impôts.

La réforme de 1910, effectuée au cours de la XXVI^e session, s'appliqua à l'ensemble des impôts, à part l'impôt sur le revenu.

Ainsi le taux de l'impôt foncier fut diminué de 0,8 %, les droits de succession furent également abaissés, et un délai plus long fut accordé pour leur paiement ; enfin, notamment, divers dégrèvements de l'impôt des patentes commerciales, de l'accise du sucre et de l'impôt de consommation sur les textiles furent accordés.

L'impôt sur le revenu, qui n'avait pas été remanié dans la précédente réforme le fut en 1913 avec l'appro-

bation de la Diète Impériale au cours de sa XXX^e session. Entre autres modifications, les taux de l'impôt furent retouchés ; tandis que les taux inférieurs étaient abaissés, les taux supérieurs étaient légèrement relevés, de telle sorte que ce remaniement ne diminuait que le fardeau pesant sur les petits revenus.

Malgré tous ces dégrèvements, la charge fiscale demeurait lourde ; aussi, en 1914, de nouveaux allègements étaient apportés à l'impôt foncier, l'impôt sur les patentes commerciales et les droits de succession ; en même temps, le mode d'évaluation de l'impôt sur les opérations de bourse était révisé. Cette dernière réforme fut mise à exécution dès 1914, toutes les autres ne le furent qu'au cours de l'exercice suivant.

Période 1918-1923. — Jusqu'en 1918, le Gouvernement japonais n'a pas modifié le système fiscal en vigueur mais obligé par la nécessité de recourir à de nouvelles mesures financières pour faire face à la situation créée par la guerre, il a établi, cette année-là, un impôt nouveau sur les profits de guerre et a relevé le taux de quelques impôts préexistants.

La taxe nouvelle sur les profits de guerre prélevait d'abord une contribution spéciale sur la portion des revenus qui, par suite de la guerre, dépassait dans une certaine mesure le niveau normal du temps de paix, mais, en plus, elle atteignait les ventes de navires et de mines, dont la guerre avait fait monter la valeur dans des proportions extraordinaires. Précédemment, ces transactions échappaient à l'impôt. D'après les dispositions de la loi qui créait la taxe sur les profits de guerre, cet impôt devait disparaître lors du rétablissement définitif de la paix ; il fut, en effet, aboli au cours de l'exercice 1919-20.

Le remaniement de l'impôt sur le revenu fixait une augmentation de 20 % des taux relatifs aux revenus de la 1^{re} classe (personnes légales), de 50 % des taux relatifs aux revenus de la 2^e classe (intérêts des titres d'emprunts publics et des obligations des sociétés), de 20 % des taux relatifs aux revenus de la 3^e classe (revenus des particuliers). Afin d'alléger la charge des petits contribuables, le maximum du revenu annuel

exempté de l'impôt était porté de 400 à 500 yens, tandis que pour les revenus inférieurs à 1.000 yens il était accordé une déduction supérieure à celle qui existait précédemment. Dans l'ensemble la moyenne de l'augmentation était équivalente à 13 % de l'impôt perçu antérieurement.

Parmi les modifications de la taxe sur les boissons alcooliques, il convient de citer la majoration du taux de l'impôt sur le saké clarifié (de 20 à 23 yens par Koku) et celle des taux relatifs aux autres catégories de saké (majoration un peu supérieure à 10 %). De même, le taux de la taxe sur la bière était porté de 10 à 12 yens par Koku.

Les produits du monopole étant menacés d'un abaissement excessif par la hausse générale des prix et l'augmentation du coût de production, le prix de vente des différentes qualités de tabacs a été relevé de 17 %, en moyenne, à partir de décembre 1917.

Le double but de cette mesure était à la fois d'empêcher un déficit dans les recettes du monopole et de subvenir aux divers besoins des dépenses nationales.

En 1920, le Gouvernement japonais a jugé que de nouvelles modifications financières étaient indispensables pour attribuer à la défense nationale des crédits convenables, « dans l'intérêt même de la paix internationale, après la grande guerre ». En conséquence, ne pouvant se contenter de mesures temporaires, il décida de recourir à des mesures d'un caractère durable, et son choix s'arrêta au relèvement des impôts sur les revenus et sur le saké : en effet, l'impôt sur le revenu était considéré comme l'un des impôts les plus universels et les plus souples ; la taxe sur le saké, d'autre part, paraissait autoriser des possibilités de relèvement appréciables. Les taux de l'impôt sur le saké furent majorés, et l'impôt sur le revenu fut complètement refondu, tant au point de vue taux qu'au point de vue législation, car il laissait à désirer sous le rapport de la répartition des charges fiscales.

A la suite de cette nouvelle modification, les nouveaux taux de l'impôt sur le revenu furent fixés de la façon suivante : de 4 % à 20 % pour les revenus de la

1^{er} classe, de 4 % à 7,5 % pour ceux de la 2^e classe et de 0,50 % à 36 % pour ceux de la 3^e classe.

Période 1923-1928. — En 1923, à la suite du grand tremblement de terre de Kwanto, le Gouvernement japonais dispensa tous les sinistrés de l'impôt foncier, et réduisit, ou même supprima dans certains cas, la charge qui leur incombait pour l'année 1923 au titre de l'impôt sur les revenus et des patentes commerciales. De plus, le recouvrement de l'impôt foncier, de l'impôt sur le revenu, de la patente commerciale et du droit de succession fut remis à plus tard, pendant quelque temps dans toute la région dévastée.

Un nouveau réajustement du système fiscal fut opéré le 1^{er} avril 1926, de façon à mieux adapter la charge d'impôts des contribuables à leurs capacités de paiement. Certains impôts impopulaires furent supprimés ; l'impôt sur les voyageurs, l'impôt sur le shōyu, la taxe sur les spécialités pharmaceutiques et le droit de consommation sur les tissus de coton ; par contre de nouvelles taxes furent créées ; l'impôt sur les intérêts de capitaux et l'impôt sur les eaux de table.

Tous les autres impôts japonais ont été remaniés par cette réforme : notamment l'impôt des patentes commerciales et l'impôt sur le revenu.

L'impôt sur les patentes commerciales a été transformé en un impôt sur les bénéfices commerciaux ; depuis cette modification, la perception de ce nouvel impôt est assise sur les bénéfices nets réalisés dans les affaires commerciales, et non plus sur une évaluation administrative arbitraire des affaires traitées par le contribuable.

L'impôt sur le revenu a fait l'objet d'une révision complète de son mode d'assiette et de son mode de perception. Son tarif n'a subi qu'une très légère modification : le taux inférieur de 0,50 % applicable précédemment aux revenus de la 3^e classe, a été porté à 0,81 % tandis que les échelons des revenus imposables inférieurs à 3.000 yens ont été légèrement modifiés.

Enfin, il est à signaler, qu'en 1927, le Gouvernement japonais a apporté quelques modifications peu importantes à la législation des droits de timbre et de l'accise du sucre qui ont été appliquées à partir de mars 1927.

Tel est le résumé synthétique du *Bulletin de Statistique*. Dans le bref aperçu analytique du système fiscal actuel auquel nous allons maintenant procéder, nous éviterons, autant que faire se pourra, de répéter ce qui y est dit; des précisions seront cependant fournies sur certains points.

b) *Le Système fiscal après 1926.*

L'annuaire financier pour 1930, le dernier en date qui soit parvenu à Athènes, consacre ses pages 32 à 55 à une analyse des recettes publiques. Il donne des impôts proprement dits le tableau suivant (1) :

	Recettes (yens)	%
Impôt sur le revenu	206.741.542	20,6
— foncier	67.821.482	6,8
— sur les bénéfices commerciaux	57.870.949	5,8
Impôt sur les intérêts de capitaux	16.204.288	1,6
Impôt sur les successions ..	29.224.287	2,9
— boissons alcooliques	235.749.951	23,5
Impôt sur les eaux de table.	4.224.091	0,4
Accise du sucre	83.216.198	8,3
Taxe de consommation sur les tissus	40.266.856	4,0
Douanes	150.944.017	15,1
Timbre	86.579.080	8,6
Droits divers	23.645.914	2,4
TOTAL	<u>1.002.488.611</u>	<u>100,0</u>

Nous fournirons quelques explications sur les contributions les plus importantes, ainsi que sur les trois monopoles : tabac, sel, camphre, que, persistant

(1) Ce tableau se rapporte à l'exercice 1928-29; cependant il peut encore servir de cadre aux observations qui suivent, car si depuis des diminutions, puis des augmentations d'impôts

dans un vieil errement, le budget japonais range avec les chemins de fer dans les « recettes des entreprises publiques ».

1) *L'impôt sur le revenu et les trois impôts directs complémentaires.* — L'impôt sur le revenu est une contribution qui suppose une civilisation avancée, et qui ne s'implante que difficilement dans un pays. Son histoire au Japon confirme ces vérités, passées à l'état de truismes. Depuis 1887 où il a été introduit, jusqu'en 1920 quand il a pris sa forme actuelle, il a été l'objet de cinq réformes successives (1). D'autre part, comme l'Angleterre a hésité avant d'appliquer l'*income-tax* à l'Irlande (2), de même le gouvernement mikadonal n'a pas encore étendu cet impôt à ses territoires d'outre-mer : Corée, Formose, Sakhaline (3).

L'impôt issu d'une si longue gestation a pris un caractère original. Ce n'est pas un impôt global et par là il se différencie des impôts sur le revenu du type Caillaux, si à la mode dans l'Europe continentale

ont été annoncées, ni les unes ni les autres n'ont pu être réalisées. En effet, la crise a fait avorter le plan d'allègements progressifs que M. Inouye avait annoncé à son arrivée au pouvoir. La chute de ce même ministre semble avoir entraîné celle de son projet tout récent (décembre 1931) de tirer 30.930.000 yens d'une augmentation des impôts sur le revenu, les intérêts du capital, les successions et les pétroles, et 9.140.000 de droits de douane plus élevés sur le fer, le bois et les céréales ; cf. plus haut partie V^e et l'*Economist* de Londres du 2 janvier 1932.

(1) 1899, 1901, 1905, 1915, 1918. Sur les premières d'entre elles voyez Kobayashi, pp. 108 sq.

(2) Cf. C. F. Bastable, *Public Finance* (3^e édit., Londres 1903) p. 480. C'est Gladstone qui étendit en 1853 l'impôt à l'Irlande, au début sous forme provisoire ; il était d'ailleurs ennemi de l'*income-tax*, cf. Andréadès, *Gladstone économiste* (en grec, Athènes, 1910), pp. 38-45.

(3) A fortiori ne l'applique-t-il pas à des régions arriérées comme les îles Ogasawara et Izu, où les prestations en nature sont encore en usage. Pour plus de détails sur le régime fiscal des colonies, cf. Appendice VI

depuis la guerre. Il se distingue encore de l'*income-tax* anglais, car il ignore la *supertax* et l'uniformité du taux de l'impôt. « Combinaison d'impôts scédulaires » (1), consacrant des impôts dont le taux varie avec la nature du revenu, il se rapprocherait de l'ancien impôt italien « sur la richesse mobilière » s'il ne frappait aussi les revenus immobiliers.

Une autre de ses originalités est que pour trois catégories de revenus, des impôts directs, légers d'ailleurs, se superposent à lui. Il en sera question un peu plus loin.

L'impôt principal divise les revenus en trois catégories : a) Les revenus des sociétés ; b) les revenus d'emprunts et d'obligations ; c) les revenus privés ne rentrant pas dans la 2^e catégorie. Le taux de la contribution n'est pas uniforme dans chacune de ces scédules.

Dans la première il est de 7 1/2 % pour les dividendes et de 5 % pour les réserves. Quand les gains nets dépassent 10 %, alors une espèce de surtaxe entre en jeu : les « superbénéfices » sont taxés progressivement de 4 à 20 %.

Pour la 2^e catégorie le tarif est en principe de 5 %, sauf pour les revenus d'emprunts publics qui paient 4 %.

Dans la troisième enfin, formée de la grande masse des revenus privés, on a consacré l'échelle suivante :

	%
Revenus nets au-dessous de 800 yens	0,5
Revenus nets de 800 yens et au-dessus ..	1
— 1.000 — ..	2
— 1.500 — ..	3
— 2.000 — ..	4
— 3.000 — ..	5
— 5.000 — ..	6,5
— 7.000 — ..	8

(1) Algoud, *loc. cit.*, p. 108.

			%
Revenus nets de	10.000 yens et au-dessus	..	9,5
—	15.000	..	11
—	20.000	..	13
—	30.000	..	15
—	50.000	..	17
—	70.000	..	19
—	100.000	..	21
—	200.000	..	23
—	500.000	..	25
—	1.000.000	..	27
—	2.000.000	..	30
—	3.000.000	..	33
—	4.000.000	..	36

La progression est aujourd'hui plus rapide que dans les temps d'avant-guerre (1). Elle est encore accentuée par l'exemption d'un minimum imposable de 800 yens (jadis de 300) et par des abattements consentis aux revenus modestes et particulièrement aux petits revenus (2).

(1) Ainsi avant 1915 l'échelle était la suivante :

Au-dessus de.....	300 yens	%
—	500 —	2,52
—	1.000 —	3,45
—	2.000 —	3,91
—	3.000 —	4,6
—	5.000 —	6
—	10.000 —	7,5
—	15.000 —	9,45
—	20.000 —	11,6
—	30.000 —	13,85
—	50.000 —	17
—	100.000 —	23,5

(2) 1° Lorsque le revenu ne dépasse pas 6.000 yens, l'abattement est de 20 %. Entre 6 et 12.000 yens, l'abattement est de 10 %. Au-dessus de 12.000 yens aucun abattement ;

2° Les contribuables dont le revenu, déduction faite de l'abattement ci-dessus, ne dépasse pas 3.000 yens, ont droit

L'impôt sur le revenu est, pour ainsi dire, complété par trois autres impôts directs : la contribution foncière, l'impôt sur les bénéfices commerciaux et l'impôt sur les intérêts de capitaux. Examinons-les brièvement.

a) Il a été déjà question à plusieurs reprises de l'impôt foncier, jadis pierre angulaire des finances féodales et qui pendant tout le XIX^e siècle continua à jouer un rôle prépondérant. Cette contribution, en théorie assez élevée, puisqu'elle pouvait atteindre 5,50 (1) de la valeur des propriétés rurales et s'élevait à 17,50 % de la valeur des propriétés urbaines, était en fait beaucoup plus légère, attendu qu'elle est assise sur la valeur officielle, sensiblement inférieure à la valeur réelle. Aussi, après la révision du cadastre des immeubles urbains (1910), le montant de l'impôt fut-il rapporté au septième de son taux primitif, soit à 2 1/2 %. Pour les champs cultivés, dont le cadastre n'avait pas été révisé, on conserva l'ancien tarif. En 1930 on abandonna les estimations cadastrales et on décida que l'impôt serait assis sur la valeur locative avec un taux uniforme de 3.8 %, ce qui constituait pour les cultivateurs un appréciable allègement.

b) L'année 1926 vit la substitution à l'impôt des patentes, perçu sur la base d'indices extérieurs, par un impôt sur les bénéfices commerciaux nets. Dix-neuf formes d'entreprises y sont seulement soumises. En fait le petit commerce ainsi que les entreprises de navigation sont épargnées. Le taux est assez bas

à une exonération fixée comme suit, lorsque les personnes à leur charge ont moins de 18 ou plus de 60 ans, ou bien sont mutilées ou invalides : Pour les revenus nets ne dépassant pas 1.000 yens, 100 yens par personne à charge ; pour les revenus ne dépassant pas 2.000 yens, 70 yens par personne à charge ; enfin pour les revenus de 2.000 à 3.000 yens, 50 yens par personne à charge.

(1) Elle est de 4,5 pour les rizières du Japon et descend à 3,2 pour les rizières de Hokkaïdo. Cette île septentrionale était jadis presque déserte ; on s'applique à la peupler et à la développer économiquement ; cf. Andréadès, *La Population du Japon*, pp. 30-31.

3,4 % pour les sociétés, 2,2 à 2,6 % pour les individus ; des mesures sont aussi prises pour éviter les doubles impositions.

c) Les intérêts de capitaux échappaient à la contribution, qui pour la propriété immobilière et les revenus industriels ou commerciaux s'ajoutait à l'impôt sur le revenu. C'est afin de remédier à cette injustice qu'en 1926 on a frappé ces revenus d'un impôt de 2 %.

2) *L'impôt sur les successions.* — Cette contribution, qui à la suite de la réforme de sir William Harcourt (1894) s'est si rapidement étendue en Europe, a été introduite au cours de la guerre contre la Russie. On a dû cependant tenir compte des conceptions nationales sur le droit d'hérédité et la loi japonaise de 1905 distingue entre le *Katoku*, héritier qui succède à un chef de maison, et l'*Isan*, héritier de biens déterminés. Elle accorde au premier une exemption de base un peu plus large et le fait bénéficier d'un tarif moins élevé. Par ailleurs, la discrimination entre ces deux classes d'héritiers n'est pas très forte.

Comme par tous pays, l'impôt des successions a une tendance à se développer et à prendre un caractère de plus en plus progressif. Ainsi après avoir varié entre 1,2 et 15 % pour les *Katokus*, et 1,5 et 16 % pour les *Isans*, il oscille, après la réforme de 1926, entre 5 et 16 % pour les premiers et 10 et 21 % pour les seconds.

Son rendement s'accroît lui aussi très vite. Il se montait à 629.700 yens en 1905-1906 ; 3.123.300 en 1911-1912 ; 9.313.600 en 1920-1921 ; 17.143.300 en 1925-1926 ; et 29.066,775 en 1931-1932.

3) *Les principaux impôts de consommations.* — Nous avons souvent parlé de l'impôt sur le *saké*, depuis longtemps une des principales vaches à lait du fisc. Le taux de cette contribution a été constamment augmenté, si bien qu'aujourd'hui il ne peut descendre à moins de 36 yens pas *koku* (1) ; il s'accroît à mesure que l'alcool dépasse 23 degrés. En 1901 on distingua de l'alcool de riz les autres boissons alcoo-

(1) Environ 2 hectolitres ; exactement 1,80391 hectolitres.

liques et on introduisit un impôt sur la bière. Les premières (vins compris) sont taxées un peu plus lourdement que le *saké* (1), la seconde paie 25 yens par *koku*. Depuis 1926 on a frappé également les eaux gazeuses de table, d'un impôt variant selon la qualité et le récipient.

En 1901 on avait frappé le sucre, dont l'usage commençait à se répandre (2), et avec lui les mélasses et les sirops. Ce droit, ainsi que celui sur le tissu fut légèrement diminué en 1930.

En 1905 on a introduit un autre impôt de consommation sur les tissus. Cet impôt perçu au moment de la livraison était provisoire comme tous les impôts de guerre. Il fut maintenu comme la plupart d'entre eux et porté en 1922 à 10 %. Cette augmentation a coïncidé avec une élévation des autres impôts de consommation y compris les droits de douane. Aussi les voyons-nous rapporter en 1923 beaucoup plus qu'en 1921 (3).

4) *Les monopoles*. — Ceux-ci devraient être rangés parmi les impôts de consommation car ils n'en diffèrent que par la forme. Cependant il faut reconnaître que des trois monopoles que connaît le Japon : tabac, sel et camphre, seul le premier a un caractère nettement fiscal.

Le camphre n'est produit que dans l'île de Formose et était presque entièrement exporté à l'étranger. Il avait été monopolisé pour protéger la production qu'une exploitation sans méthode menaçait

(1) Entre autres la taxe ne peut descendre au-dessous de 42 yens par *Koku*.

(2) Conjointement se répand aussi l'usage du blé et de la viande ; cf. notre article *Le Japon nouveau*, Revue des Deux Mondes, 1^{er} déc. 1931, p. 651.

(3) Voici quelques chiffres en millions yens :

	1923	1921
Boissons	222,6	163,9
Sucre	72,9	40,4
Tissus	61,2	41
Douanes	108	63,4

de ruiner (1). Depuis quelques années, par suite du rapide développement de l'industrie celluloïde (2), une quantité chaque jour plus grande de camphre est consommée à l'intérieur.

Le monopole du sel fut introduit pendant la guerre contre la Russie. Nous avons à cette occasion montré qu'il était le plus antidémocratique des impôts indirects (3). C'est pourquoi le gouvernement japonais, qui en tirait pourtant des revenus considérables, a décidé depuis 1918 de vendre le sel monopolisé au prix coûtant.

Par contre, le monopole du tabac (4) est un véritable impôt et des plus lourds. Il paraît surtout tel à l'étranger, incapable de fumer les tabacs japonais, dont les prix d'ailleurs sont élevés, et obligé de payer des sommes exorbitantes pour des cigarettes étrangères, généralement médiocres (5). On a écrit que la Grèce, par la variété et la qualité de ses tabacs (6) est le paradis du fumeur ; c'est l'inverse qu'on pourrait dire du Japon (7).

(1) Cf. plus haut p. 59.

(2) On trouvera des détails sur les progrès réellement étonnants de cette industrie dans le supplément annuel en anglais de l'*Osaka Asahi* pour 1930 (paru en 1931), p. 116.

(3) Cf. plus haut p. 72.

(4) Celui-ci remplaça en 1898 l'ancienne accise, sous la forme d'un monopole limité à la vente en feuilles. En 1904, il fut complété par l'introduction d'un monopole de fabrication et de vente en détail (celle-ci est soumise à une licence). Naturellement la culture est subordonnée à une autorisation préalable. Une décision du conseil des ministres du 17 juin 1930, mit aussi le commerce en gros dans les mains du gouvernement.

(5) Il faut une autorisation spéciale pour importer du tabac, aussi le choix offert au consommateur est-il en fait très limité.

(6) Les tabacs de Macédoine sont incontestablement les premiers du monde et ceux d'Étolie commencent à rivaliser avec eux.

(7) Celui qui écrit ces lignes n'a, au cours de son séjour en pays nippon eu à se plaindre que de deux choses : des pluies trop fréquentes et du tabac.

5) *Les droits de douane.* — Nous avons exposé plus haut comment jusqu'en 1899 le Japon était lié par les capitulations signées dans les derniers temps du shogunat, et que, dès qu'il eut les mains libres, il s'empessa d'élever à plusieurs reprises les droits de douane. Le tarif actuellement en vigueur est en principe celui voté en 1910. Mais il a été modifié à plusieurs reprises dans des buts de fiscalité et de protection. Ceux-ci sont en partie poursuivis également par la loi de 1924, qui en apparence a un caractère somptuaire. Voici quelques détails :

D'une façon générale, le tarif de 1911 marquait une tendance à l'application de droits spécifiques. La plupart des matières premières étaient exemptes de droits, les matières premières ouvrées étaient peu imposées, et les taux applicables aux produits manufacturés variaient de 15 à 40 % : toutefois la grande majorité d'entre eux étaient frappés par des taux avoisinant 15 %. Tous les articles de luxe subissaient un droit de 50 %. Ce régime était complété par plusieurs tarifs conventionnels, conclus notamment avec la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie.

La loi n° 54 du 31 juillet 1924 a remanié les droits de douane sur certains objets de luxe, créant une taxe de 100 % *ad valorem* sur cent vingt catégories de marchandises. Cependant, dès le 1^{er} avril 1925, on abolit certains de ces droits parce qu'ils atteignaient des produits de luxe nécessaires à l'industrie.

En 1926, une révision générale des tarifs douaniers japonais fut opérée créant une série de droits protecteurs et augmentant le nombre des droits spécifiques, grâce à une classification plus détaillée des produits d'importation. En 1929, on diminua encore de 20 unités la liste des articles qualifiés « objets de luxe » et en 1930 on réduisit légèrement les droits d'entrée sur les fils de coton.

c) *Importance relative des différents impôts.*

Il est facile de se rendre compte de celle-ci, en comparant ce que chacun des principaux impôts

représentait dans l'ensemble des recettes fiscales au début du siècle et en 1928 (1).

	1900-1	1928-9
	%	%
Impôt sur le revenu	4,15	18,4
— les boissons alcooliques	32,87	20,75
Impôt foncier	30,45	5,84
Monopoles	4,72	14,66
Douanes	11,04	12,28

Si nous groupons les impôts directs, nous avons pour 1929-30 les chiffres suivants :

Impôt sur le revenu	206.741.542
— foncier	67.821.482
— sur les bénéfices commerciaux .	57.870.949
— — intérêts du capital	16.204.288
— — successions	29.224.287
	<u>377.862.548</u>

L'ensemble des contributions directes équivaut à presque 38 % des recettes fiscales, soit 1.002.488.611. En réalité, la proportion est plus faible, car dans ce dernier total ne sont pas compris les revenus des monopoles.

d) *Tableau des recettes fiscales de 1900 à 1929*

Les recettes fiscales (monopoles compris), pendant les trois premières décades du siècle, présentent le tableau suivant :

	En milliers de yens
1900-1901	153.459.7
1901-1902	162.736.1
1902-1903	177.300.6

(1) Ces chiffres pour 1929-30, sont donnés un peu plus haut ; nous n'avons pas encore, du moins à Athènes, les résultats définitifs de l'exercice 1930-1931.

	En milliers de yens
1903-1904	175.504.4
1904-1905	239.793.5
1905-1906	327.886.7
1906-1907	374.700.0
1907-1908	402.298.4
1908-1909	410.621.7
1909-1910	412.602.3
1910-1911	406.594.4
1911-1912	421.522.8
1912-1913	455.919.8
1913-1914	469.608.0
1914-1915	430.071.2
1915-1916	414.320.5
1916-1917	454.499.2
1917-1918	560.960.7
1918-1919	755.709.8
1919-1920	1.008.020.3
1920-1921	932.057.4
1921-1922	1.001.555.9
1922-1923	1.113.845.1
1923-1924	1.003.883.0
1924-1925	1.128.316.4
1925-1926	1.139.454.4
1926-1927	1.146.751.6
1927-1928	1.153.381.7
1928-1929	1.149.063.8

e) Conclusion

L'évolution du système fiscal est une des manifestations les plus caractéristiques de la rapidité avec laquelle le Japon s'est européenisé.

En 1870, ses finances avaient un caractère nettement féodal. Vingt-cinq ans encore plus tard, elles rappelaient celles des états semi-asiatiques — exemple, la Turquie d'Abdul-Hamid — notamment par un régime douanier dominé par des Capitulations, la prépondérance de la contribution foncière, les maigres

revenus tirés de la richesse mobilière et la multiplicité des petits impôts.

Avec la victoire sur la Chine et la guerre avec la Russie, ces traits se modifient profondément et, le temps aidant, le Japon établit un système fiscal peu différent de celui des grands Etats européens. La part de l'impôt foncier est très réduite; les impôts sur le revenu et les successions viennent au premier rang, l'autre grand pourvoyeur du trésor étant l'impôt indirect sur des objets qui sans être de première nécessité sont d'un usage général (1); les douanes, malgré le rôle protecteur qu'on leur fait jouer, gagnent une importance fiscale croissante.

L'eupéanisation n'est pas pour le contribuable un bonheur sans mélange. Nous avons prouvé chiffres en mains combien celui-ci était lourdement chargé (2). Les espérances d'allègements, qu'il pouvait légitimement concevoir au lendemain de la guerre, se sont éloignées puis, évanouies.

Le poids de la fiscalité explique que le cabinet formé en décembre 1931 ait préféré équilibrer le budget par une diminution du fonds d'amortissement plutôt que par le vote des impôts proposés par M. Inouye (3). Mais on peut craindre que ce ne soit que partie remise; sans parler des opérations militaires sur le continent asiatique, le cours forcé revenu en vigueur aboutit presque fatalement au déficit et, simultanément, rend difficiles les appels au crédit.

(1) Boissons, tabac, sucre.

(2) Cf., plus haut, p. 177.

(3) Cf., plus haut, p. 173, note 1.

APPENDICE VI

L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE DES POSSESSIONS D'OUTRE-MER

Observations préliminaires

Un tableau général du budget des possessions d'outre-mer a été fourni au début de cet ouvrage (1). Il a paru opportun de le compléter par un appendice et ceci pour deux raisons :

La première, est l'importance qu'a prise depuis le traité de Portsmouth l'empire colonial japonais. Ainsi qu'il a été déjà indiqué (2), seuls un peu plus des deux tiers (64.447.724) des sujets du Mikado habitent le Japon proprement dit ; 25.948.917 autres se trouvent dans les trois colonies : Corée (21.057.969), Formose (4.594.161) et Sakhaline méridionale (295.187). A ce total de 90.723.012 âmes il faut ajouter les 1.427.842 habitants des « territoires à bail et mandat » : soit le Kwangtung (1.327.971), les îles de l'Océanie (62.627) et la zone du chemin de fer Sud-Mandchourien (37.244). Si donc traiter de l'administration financière de ces territoires dans le corps du volume aurait constitué une faute de méthode, n'en point parler du tout constituerait une lacune. Lacune d'autant plus grave, à la vérité, que la rapide augmentation des recettes depuis que ces provinces ont passé dans les mains du Japon, est un phénomène dont la signification plus générale n'échappe à personne.

(1) Cf. pp. 3-4.

(2) Cf. plus haut, p. 138, note 2.

La seconde raison est que le régime fiscal de ces possessions diffère sensiblement (sauf dans une certaine mesure en Corée) de celui en vigueur au Japon, et qu'il est en lui-même fort curieux. Son trait le plus original est que les monopoles et les recettes domaniales y prédominent. Dans plusieurs cas même, et notamment à Formose, Sakhaline et Kwantung, les impôts proprement dits jouent un rôle si secondaire que l'*Annuaire financier*, qui pourtant consacre auxdits territoires nombre de pages, juge inutile d'en parler. Il ne leur fait pas même l'honneur de les énumérer, et se borne à inscrire en bloc leur produit.

Mais voyons les choses d'un peu plus près (1).

a) *Corée (Chosen)*.

De toutes les colonies c'est celle qui à tous égards rappelle le plus la métropole. Aussi une série de lois, dont les plus importantes datent de 1916, 1919-1920 et 1927 y ont-elles établi un régime d'impôts rappelant celui exposé dans l'appendice précédent. On a cependant dû tenir compte d'un état social moins avancé; ainsi l'impôt sur le revenu frappe uniquement « les personnes juridiques » (2), tandis que l'impôt sur les affaires continue à être basé sur des signes extérieurs.

Une autre originalité de la législation coréenne est que les monopoles comprennent outre le tabac et le sel, le *ginseng* (3), et les stupéfiants (opium et morphine). Les recettes ferroviaires méritent également une mention spéciale; le budget de 1931-32 les porte à 74.846.156 yens contre 42.735.020 et 51.058.190 fournis respectivement par les impôts proprement dits et les monopoles.

(1) Nous avons pu utiliser pour cet appendice l'*Annuaire financier* pour 1931, arrivé à Athènes après que toutes les pages précédentes avaient été imprimées et corrigées.

(2) Ce qui veut dire que les particuliers y échappent.

(3) Plante dont la racine a des effets toniques, et est très recherchée en Chine. Le ginseng qui croît en Corée est sans rival pour la préparation du ginseng médicinal; il avait déjà été monopolisé pendant quelques années par l'ancien gouvernement coréen.

Leur importance comme celle des monopoles va toujours croissant (1) ; il en est de même pour les recettes des P. T. T. (2). Il est vrai que de 1921 à 1930 le réseau des voies ferrées s'est étendu de 1874 à 2.757 kilomètres et celui des routes postales de 33.660 kilomètres à 41.918 (3). En revanche, c'est pendant cette période qu'a été contractée presque toute la dette publique, laquelle atteint aujourd'hui un total de 387.945.354 yens.

La crise mondiale s'est fait sentir sur les budgets coréens, mais uniquement en ce sens qu'elle a apporté un arrêt au progrès des dépenses et des recettes. Le budget de 1931-32, quoiqu'en offrant peu de différences avec celui de l'année précédente, dépasse de beaucoup non seulement celui d'il y a vingt ans, mais encore celui de 1926-27. Voici des chiffres.

	1911-12	1926-27	1931-32 (évaluat.)
Recettes ord..	25.564.176	159.646.519	206.321.537
— extr.	26.720.288	52.062.374	32.602.080
TOTAL	<u>52.284.464</u>	<u>211.708.893</u>	<u>238.923.617</u>
Dépenses ord.	25.547.942	138.000.348	186.628.483
— extr	20.624.368	51.469.753	52.295.134
TOTAL	<u>46.172.311</u>	<u>189.470.101</u>	<u>238.923.617</u>

(1) Les recettes des chemins de fer n'étaient en 1926-27 que de 51.811.608 mais déjà elles formaient le tiers du budget ; à l'époque le produit des monopoles était 31.672.803 ; les impôts rendaient déjà 41.947.334 ; à peu de chose près ce qu'il donnent aujourd'hui. Le recul relatif de ce dernier poste s'accuse encore davantage si on se réfère aux budgets d'avant-guerre. Ainsi en 1911-12 quand le total des recettes ordinaires se tenait à 25.564.176 yens, les impôts en fournissaient près de la moitié (12.440.966) et les chemins de fer un peu plus du cinquième (5.757.862).

(2) 15.275.753 yens en 1931-32 contre 12.324.130 en 1926-27.

(3) Le nombre des bureaux de poste a passé de son côté de 601 à 747

b) *Formose (Taïwan).*

Quand cette île passa en 1895 des mains de la Chine à celles du Japon, elle était, économiquement parlant, très peu développée. En 1897, les revenus publics ne dépassaient pas 10 millions de yens. La situation s'est rapidement améliorée. Dès 1905 le subside impérial par lequel on équilibrait le budget fut supprimé, et depuis les dépenses ordinaires permettent de couvrir une partie notable des dépenses extraordinaires. Les budgets du dernier septennat se présentent comme suit (1) :

	1925-26	1931-32 (évaluat.)
Recettes ordinaires.....	92.052.323	103.499.069
— extraordinaires .	27.507.553	11.871.051
TOTAL	<u>119.559.876</u>	<u>115.370.120</u>
Dépenses ordinaires.....	71.005.516	88.311.338
— extraordinaires.	16.765.359	27.058.782
TOTAL	<u>87.770.875</u>	<u>115.370.120</u>

Ces progrès sont dus en partie aux travaux que le gouvernement japonais a exécutés dans l'île (2).

(1) De la suppression de la subvention à l'exercice 1925-26, la courbe des recettes peut être appréciée par les chiffres que voici, en mille yens :

	1906-07	1914-15	1920-21
Dépenses ordinaires.....	25.656	43.077	82.263
— extraordinaires.....	5.035	5.259	38.011
TOTAL	<u>30.692</u>	<u>48.337</u>	<u>120.275</u>

N. B. — L'exercice 1920-21 fut une période d'extrême prospérité; les recettes pour les trois exercices suivants se montèrent à 114.580.954; 105.554.209 et 99.883.648 yens respectivement.

(2) Ports, voies ferrées, travaux d'irrigation, cadastre, etc.

On y a consacré la presque totalité (1) des emprunts contractés pour le compte spécial de Formose, soit 152.000.000 yens dont il reste actuellement pour 126.163.169 de titres non amortis.

Le système fiscal de Formose est particulier. Le produit des impôts proprement dits reste au-dessous de 20 % du total des recettes ordinaires (2). La majeure partie de celles-ci est couverte par les monopoles, qui, ont encore plus d'importance qu'en Corée. On en a introduit successivement non moins de cinq : opium, en 1896, sel et camphre en 1899, tabac en 1905 et alcool en 1922. Disons deux mots du premier et du dernier (3) qui n'existent ni dans la métropole, ni dans beaucoup d'autres pays.

Quand l'île échut au Japon, l'usage de l'opium y était si répandu qu'on n'osa le combattre qu'indirectement. On commença par en interdire la liberté d'importation et par en monopoliser la fabrication. Presque simultanément (en 1897) le droit d'en faire usage fut subordonné à une licence, qui n'était accordée qu'aux fumeurs invétérés. Ceux-ci se montaient en 1900 à 130.584. Mais grâce au contrôle sévère exercé sur la contrebande et les locaux où se réunissaient les fumeurs et grâce également à la propagande éducative, ce total effrayant est tombé à 38.480 (fin de 1930).

Le monopole de l'alcool avait lui aussi des visées hygiéniques mais qui s'harmonisaient fort bien avec les intérêts du fisc. Ce monopole est d'un caractère très général ; seules l'exportation de l'alcool à l'étranger (4) et la fabrication et vente de la bière sont restées libres. Il rendit nécessaire la création d'usines

(1) Le reste servi à l'établissement d'usines nécessitées par le monopole de l'alcool, dont il sera question un peu plus bas

(2) Le dernier budget évalue leur total à 17.572.989.

(3) Pour le monopole du camphre, qui est un produit formosien, cf. plus haut pp. 179-180.

(4) Non dans les autres parties de l'Empire.

étatiques, dont l'emprunt couvrit les frais (1). Qui considère combien souvent le monopole de l'alcool a été proposé, ainsi que le petit nombre de pays où il a pris racine, est amené à souhaiter que son fonctionnement à Formose soit étudié de près. Il faudrait voir dans quelle mesure il a vraiment réussi, et, en cas de réponse affirmative, dans quelle mesure les conditions locales ont aidé à son succès.

c) *Sakhaline méridionale (Karafuto).*

Par sa position géographique et son climat, l'île de Sakhaline relève plus de la Sibérie que du Japon. De fait, celui-ci n'en possède que la partie située au sud du 50^e parallèle et ce depuis un quart de siècle à peine (2).

Le gouvernement mikadonal fit de grands efforts pour coloniser cette nouvelle province. Il est arrivé à y installer 9.570 familles, comptant 46.367 personnes, et à faire exploiter 27.997 hectares par l'agriculture et 39.122 hectares par l'élevage. Etant donnée la répulsion des Japonais pour les climats trop froids, c'était un succès (3). Néanmoins du point de vue économique, Karafuto n'est intéressant que par ses forêts, ses côtes et son sous-sol.

Les premières couvrent 48 % de sa superficie ; leurs bois servent à la construction de maisons et de navires, au chauffage et dans une petite mesure à la fabrication de papier. Les mers baignant l'île abondent en poissons (4), en crustacés et en plantes marines (5) pro-

(1) Cf. plus haut, note 1, p. 189.

(2) C'est-à-dire depuis le traité de Portsmouth. Vers la fin de la Grande Guerre le Japon annexa aussi la partie septentrionale, mais il la rendit bientôt aux Soviets en se réservant le droit d'exploiter les gisements pétrolifères.

(3) A la fin de 1913 le nombre des familles de colons n'était que de 3.016.

(4) Principalement des harengs ; au début ceux-ci étaient exclusivement employés pour la fabrication de tourteaux ; on s'est efforcé d'encourager la préparation du hareng salé.

(5) On sait le grand usage que la cuisine japonaise et chinoise font de celles-ci.

pres à l'alimentation. La pêche, scientifiquement organisée, continue à donner de beaux résultats (1), encore qu'elle commence à souffrir de la concurrence soviétique (2). Mais elle a cessé d'être la principale richesse de Karafuto, depuis l'exploitation sur une large échelle des gisements pétrolifères (3). Leur produit a passé de 115.255 tonnes en 1921 à 644.974 en 1930. Il est susceptible d'augmenter car on est en train de rechercher des sources nouvelles. On estime aussi que l'île renferme d'importants bassins houillers, mais, comme le dit un document officiel leur exploitation « appartient à l'avenir » ; pour le moment le charbon sakhalinien suffit à peine aux modestes besoins locaux.

Ces détails peu connus en Europe — et c'est pour cela justement que nous les reproduisons ici — expliquent qu'on n'ait pas songé à étendre à Karafuto le système fiscal japonais. D'après le budget de 1931-32, le plus clair des revenus ordinaires : 22.630.137 provenaient des entreprises et propriétés de l'Etat (4) ; le rendement des impôts : 2.194.231 yens dépasse de peu celui du monopole du tabac, le seul en vigueur, soit 1.602.438.

L'évolution financière de Karafuto se reflète dans le tableau suivant :

(1) En 1930 on pêcha pour 447.977.250 kilogrammes de harengs utilisés en grande partie comme engrais, pour 17.719.978 kilos de saumons et de truites ; pour 24.246.210 kilos de morues dont on tira aussi 261.656 kilos d'huile ; pour 1.136.136 kilos de conserves de crabes et pour 3.788.404 kilos de *Kelp* (herbe marine). Ces deux derniers articles sont exportés l'un aux Etats-Unis et en Europe, l'autre en Chine.

(2) Cf. plus haut, p. 159.

(3) La découverte des premiers d'entre eux remonte à 1905 ; il a fallu un certain temps pour qu'on se rendit compte des possibilités qu'ils offraient.

(4) Dans ce poste sont comprises les forêts au service desquelles l'Etat consacre 2.055.100 yens, soit le neuvième environ des dépenses ordinaires qui se montent à 18.588.532.

	1906-07	1912-13	1919-20
Recettes (1) ...	1.666.452	2.296.759	7.764.269
Dépenses	1.211.988	2.077.677	5.741.864
	1929-30	1931-32	
		(évaluat.)	
Recettes (1) ...	32.339.829	26.123.936	
Dépenses	28.587.359	26.123.936	

En dépit de ces progrès, Sakhaline, à la différence de Formose continue à recevoir une subvention du budget central. Le montant de celle-ci a beaucoup varié (2) ; cette année il est de 1.600.000 yens.

d) *Kwantung.*

Cette province, sise comme on sait à l'extrémité méridionale de la péninsule de Liaotung, est le seul des territoires à bail ou à mandat, qui, du point de vue financier, mérite qu'on en dise quelques mots. C'est le seul dont la population ait quelque importance (3). Elle constitue d'ailleurs pour le trésor impérial une charge plus lourde encore que Karafuto. La subvention fixée pour l'exercice en cours à 4.000.000 représente près du cinquième du budget total : (22.171.316) et plus du quart des recettes ordinaires (14.571.689).

Dans ces dernières années les impôts proprement dits jouent au Kwantung, comme dans toutes les colonies japonaises, un rôle secondaire. Le dernier budget en attend 3.595.173 yens contre 9.804.107 qui doivent provenir des entreprises de l'Etat et des monopoles, 621.896 produit du timbre et 550.513 de recettes diverses.

(1) Subvention comprise.

(2) En 1914-15 il n'était que de 323.575 yens, mais il atteignait 1.786.000 yens en 1923-24.

(3) Rappelons qu'on y relève 1.327.971 habitants (en grande majorité des Chinois) contre moins de 100.000 dans les îles de l'Océanie et la zone du chemin de fer sud-mandchourien.

Pour le reste, on retrouve ici des progrès comparables à ceux relevés dans les autres possessions d'outre-mer. Ainsi le total général des recettes, qui dès 1923-24 atteignait 15.809.485 yens, n'était en 1914-15 que de 4.444.319 yens.

ADDENDA

Depuis que le présent ouvrage a été envoyé à la presse il s'est produit un certain nombre d'événements qu'on ne saurait passer sous silence. Nous les résumerons aussi brièvement que possible. Auparavant nous devons dire deux mots d'une nouvelle étude qui complète utilement notre première partie.

I. — *Addenda aux Finances du shogunat*

Le fascicule de décembre 1931 de la *Kyoto University Economic Review* (vol. VI, n° 2) contient un article du P^r Honjo sur *les finances des Tokugawa*. C'est pour nous un sujet de légitime satisfaction de constater que nos aperçus sont confirmés par la plus haute autorité japonaise en matière d'histoire financière. Cette coïncidence de vues ne dispense pas le lecteur de recourir à l'étude du savant économiste. Elle est à peine plus longue que le chapitre que nous avons nous-même consacré à la question. Mais Honjo n'écrivant pas pour des étrangers, n'avait pas à s'appesantir sur les traits principaux du régime, ni à parler des finances des *daïmyos*, ni enfin à se livrer à des comparaisons avec l'Europe féodale. Il a donc pu fournir nombre de détails sur des questions que nous ne pouvions qu'indiquer et notamment le fief shogunal, le trésor (dissipé d'ailleurs dès le troisième Tokugawa), la politique financière du shogun Yoshimuné, les mines, le rôle et les prix du riz, enfin le développement et l'influence de l'économie monétaire.

Par contre ce n'est que tout à fait exceptionnellement qu'il a pu donner des chiffres. Cette carence de

renseignements statistiques s'explique par le fait que pendant fort longtemps on ne dressait pas de budget et qu'on désirait garder le secret le plus absolu sur les finances publiques et particulièrement sur la répartition des dépenses. La seule base des calculs officiels était, dit Honjo, le maximum des recettes. Il voit dans ceci une preuve que les principes de l'économie privée prévalaient sur ceux de l'économie publique qui, elle, commence par fixer les dépenses dont elle a besoin. On peut observer à ce sujet que pendant toute la période domaniale l'Europe suivait les mêmes pratiques, découlant du fait que l'administration financière de l'Etat se confondait avec celle du fief du souverain. Pareillement, la tendance de faire des informations budgétaires un secret d'Etat se retrouve dans le vieux monde presque jusqu'à la Révolution française; il constitue même une des raisons pour lesquelles la science des finances est restée si longtemps dans les langes (1).

Toujours est-il qu'alors que les Togukawa ont régné près de trois siècles, le Pr Honjo n'a pu trouver de renseignements précis, que pour la seule année 1842. Encore s'agit-il moins d'un budget proprement dit que d'un tableau des recettes et des dépenses. Bien que très générales ces statistiques permettent de toucher du doigt les difficultés dans lesquelles se débattait le shogunat expirant. Les revenus ordinaires se montaient à 925.099 ryo contre 1.453.209 de dépenses ordinaires, d'où un déficit de 557.322 ryo, qu'accroissait encore 156.499 ryo de dépenses spéciales. Pour essayer d'y faire face on tirait 557.332 ryo de la « refonte des monnaies d'or et d'argent » et on prélevait sur les daïmyos une annuité de 29.727 ryo (2).

Deux faits rendaient la situation encore plus mauvaise : 1° Une part infime des dépenses allait

(1) Pour le développement de cette idée cf. notre *Cours de Science financière* (en grec, Athènes 1914). Partie générale, chap. IV.

(2) Il s'agissait d'une contribution extraordinaire, répartie sur plusieurs exercices et destinée à la restauration du palais.

à des œuvres productives ; le budget étant presque entièrement absorbé par les dépenses du shogun, des différentes branches de sa famille, de sa garde et de ses fonctionnaires, ou encore par des cérémonies et les réparations des palais et des temples ; 2° Le trésor était principalement alimenté par la classe qu'on aurait dû ménager, car elle était à la fois la plus misérable et, en fait, la seule productrice, celle des agriculteurs. Elle fournissait 84 % des recettes ; le reste pesait sur les samouraïs : 12 % et les *chônins* : 4 % (1).

II. — *Le début de l'année 1932*

L'événement le plus marquant du premier trimestre 1932, fut les complications en Chine et en Mandchourie. Nous avons pu au cours de la correction des dernières épreuves, fournir quelques renseignements sur leur coût présumé et leur répercussion sur la dette publique (2). Mais nous ne serons exactement fixés sur leurs conséquences avant quelques mois.

Deux autres événements importants furent les élections générales et la mort de M. J. Inouye.

Les élections qui eurent lieu à la fin de février furent pour le parti Seiykaï, aujourd'hui au pouvoir, un véritable triomphe. Le nombre de ses partisans a passé de 171, qu'il était dans la Chambre précédente, à 304 ; inversement le Minseïto a vu réduire les siens de 247 à 147 et les autres partis de 48 à 15. Comme il arrive partout en pareil cas, plus d'une explication est offerte pour expliquer le changement survenu. On reconnaît cependant de toutes parts

(1) Le Pr. Honjo observe cependant que la classe marchande était plus chargée qu'il ne paraît. En temps normal, elle acquittait un droit de patente (impôt non perçu en 1842 pour des raisons trop longues à expliquer) ; elle était aussi forcée de consentir des emprunts que le gouvernement n'acquittait pas toujours.

(2) Cf. plus haut pages 135 et 165

que le facteur économique a eu une influence notable. Les classes rurales surtout se trouvant très atteintes par la crise ont salué avec joie l'abandon de l'étalon d'or. Cette mesure a, en effet, amené immédiatement une hausse des prix, notamment de ceux des produits agricoles (1). Le nombre indice avait en janvier 1932 atteint son point le plus élevé depuis octobre 1930 ; il marquait une avance de 10.96 sur le mois précédent ; le riz s'est vendu 21,71 yens contre 18,92 en décembre ; la soie 669 yens contre 588 ; les fils de coton ont passé de 103 yens à 131 (moyenne) et vers la fin du mois atteignirent 150 yens. Ce dernier article fut influencé aussi par la fermeture des usines japonaises qui installées à Shanghai concurrençaient celles de la mère patrie. Pour les autres la hausse est nominale et non réelle. En effet, les 100 yens qui encore au début de décembre étaient cotés dollars 49,250, ont vu leur change varier entre 34 et 37 dollars. Mais le producteur indigène, touchant un plus grand nombre de yens, se tient pour content, et vote en conséquence.

A la veille des élections, le 9 février, un homme dont il a été bien souvent question dans les derniers chapitres de ce travail, Junnosuke Inouye, mourut assassiné. On a découvert six semaines plus tard, qu'il est tombé victime d'une association de treize jeunes exaltés chez qui le patriotisme avait dégénéré dans la pire forme du chauvinisme et qui se proposaient d'assassiner plusieurs personnalités y compris certains membres du gouvernement actuel. Ils eurent malheureusement le temps de priver la haute finance japonaise d'un de ses représentants les plus éminents : le baron Takuma Dan, dont la disparition doit être regrettée à l'égal de celle de l'ancien ministre des Finances. Voici quelques notes sur la carrière des deux victimes.

(1) Tous les chiffres que nous donnons plus bas sont empruntés à la *Monthly Circular* de la Mitsubishi Goshi Kaisha, fascicule de Février.

J. Inouye, était entré au service de la Banque du Japon à peine avait-il achevé ses études de droit à l'Université de Tokyo, en 1885. Rapidement promu, il fut finalement nommé gouverneur de la Banque, non sans avoir pendant quelque temps occupé le poste de vice-président de la « Specie Bank » de Yokohama. En 1923, il devint ministre des Finances et peu après membre de la Chambre des Pairs. Redevenu gouverneur de la Banque du Japon pour une année (1928-29), il reprit le ministère des Finances en juillet 1929 et le garda jusqu'en décembre dernier. Nous avons eu plus haut l'occasion de rendre hommage à la fermeté de ses convictions économiques, qui trahissaient une culture théorique peu commune. Quoi qu'on puisse penser des principes qu'il professait et qui sur bien des points coïncidaient avec les nôtres, on doit le ranger au nombre des grands ministres des Finances.

On a souvent relevé comme la preuve la plus surprenante de la faculté d'adaptation des Japonais, que c'étaient de la classe des samourais, depuis tant de générations vouée aux armes, qu'étaient sortis les grands hommes d'affaires (1) ; le nom du baron Dan venait tout naturellement à l'appui de cette constatation. Né en 1858, il donna si vite des signes d'une extraordinaire capacité que le daïmyo dont son père était un des samourais favoris l'envoya à l'âge de treize ans faire ses études aux Etats-Unis. Il se consacra aux sciences. De retour dans son ile natale il entra dans l'administration des Mines dont il gravit rapidement les échelons. Quand l'Etat décida de céder cette branche de la production à l'initiative privée et que le Consortium Mitsui, déjà fort puissant, songea à l'englober dans ses affaires, Dan fut placé à la tête de la Société des Mines Mitsui. Sa solide culture scientifique, doublée du sens des affaires le plus aigu, lui ouvrit bientôt les portes de la direction du Consortium lui-même dont en 1915 il devint le directeur général. Depuis cette date il était la personnalité financière japonaise la plus en vue et il était estimé

(1) Cf. plus haut, page 40.

aux Etats-Unis et en Europe autant que dans son propre pays. Honoré du titre de baron en 1928, il est mort à un moment où sa patrie avait grand besoin de sa rare expérience, de son intelligence exceptionnelle et de l'autorité dont il jouissait au dehors.

Sa vie devra être étudiée de près par tous ceux qui voudront apprendre comment le Japon après s'être rapidement européanisé est devenu une grande puissance économique. Pareillement, la carrière de J. Inouye, coïncidant presque complètement avec celle de son successeur M. Takehaski (1), montre que dans l'Empire du soleil levant le portefeuille des Finances est de préférence confié à des hommes qui ont au préalable successivement dirigé une des grandes banques d'affaires et l'institut national d'émission.

(1) Cf. plus haut. p. 129, note 3.

TABLE DES MATIÈRES

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Plan de l'ouvrage. — Forme du budget japonais. —
Le régime monétaire. — Notice bibliographique.
Pages 1-9.

PREMIÈRE PARTIE

*Les finances du Shogunat et les causes
financières de la Révolution de 1868*

Traits principaux de l'ancien régime. — L'admini-
stration financière : les flefs, le pouvoir central. —
Faiblesses du régime. — La débâcle. Pages 11-31.

DEUXIÈME PARTIE

Les années 1868-1893

Une ère de transition. — La période des difficultés
et des tâtonnements (1868-1882). — La période
d'assainissement. — Tableau des dépenses et des
recettes de 1869 à 1904. Pages 33-50.

TROISIÈME PARTIE

Les années 1894-1910

La guerre contre la Chine. — L'entre-deux guerres. —
La guerre contre la Russie. — L'après-guerre.
— Appendice : tableaux statistiques. Pages 51-80.

QUATRIÈME PARTIE

Les années 1911-1928

La Grande Guerre : dépenses et recettes. — L'après-guerre : rapide augmentation des dépenses publiques, ses causes (les fautes gouvernementales, les complications diplomatiques, le tremblement de terre de 1923, la crise économique). — Les recettes et le poids de l'impôt. Pages 81-104.

CINQUIÈME PARTIE

Les années 1928-1931

La situation financière en 1928-29. — Chute du cabinet Tanaka ; formation du cabinet Hamaguchi, programme de J. Inouye, ministre des Finances. — Le retour à l'étalon d'or. — La grande crise économique et ses répercussions sur les finances publiques. — Les trois derniers budgets. — La chute du ministère et l'abandon du *gold-standard*. Pages 101-134.

CONCLUSION

La situation financière au début de 1932. Pages 135-136.

APPENDICES

Observations préliminaires. Page 137.

Appendice I : Les progrès de la population. Pages 138-142.

Appendice II : Les progrès de la richesse et du revenu national. Pages 143-148.

Appendice III : L'euro péanisation économique. Pages 149-160.

Appendice IV : La dette publique. Pages 160-165.

Appendice V : Le régime fiscal. Pages 166-185.

Appendice VI : L'administration financière des possessions d'outre-mer (Corée, Formose, Sakhaline, Kwantung). Pages 185-193.

ADDENDA

- a) Le P^r Honjo, et les finances des Tokugawa.
Pages 195-197.
- b) Les principaux événements financiers du premier trimestre 1932 : Les élections et l'étalon d'or. — Deux grands morts : J. Inouye et le baron Dan.
Pages 197-200.



XXX

VERIFICAT
2017

VERIFICAT
2007

